VOL. XXI — No 52

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, le 22 FEVRIER 1950

L'A.B.C. des nouvelles

L'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec s'est ouverte ce matin (22 février) en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. M. J.-A. Pinsonneault a prononcé l'allocution d'ouverture en qualité de président.

Les éleveurs de bovins de diverses races, de chevaux, de moutons et de porcs ainsi que la Société des Eleveurs d'animaux de race ont tenu leurs assemblées annuelles à Montréal les 15 et 16 février.

Le discours du trône, à Ottawa, laisse prévoir un programme général et permanent de soutien des principaux produits agricoles.

La session de Québec ouverte le 15 février nous promet quelques projets de lois agricoles concernant l'électrification rurale, la colonisation, le drainage et le crédit agricole.

Au prochain "Choc des Idées" radiodiffusé par la Radio-Canada, on traitera de l'assiette de l'impôt et de son incidence sur le cultivateur.

La Fédérée en congrès à Montréal

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative fédérée de Québec a débuté ce matin, 22 février, en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. Des centaines de délégués des coopératives affiliées venus de tous les coins de la province remplissaient la vaste salle de délibérations qu'on a dû retenir il y a quelques années, faute d'espace suffisant ailleurs.

Comme d'habitude, l'assemblée s'ouvre par une allocution du président. M. J.-A. Pinsonneault, qui remplit cette fonction depuis un bon nombre d'années, a été une fois de plus l'orateur qui ouvre la voie à la discussion. Il a brossé un tableau en raccourci des succès gandissants de la "Coopérative des coopératives", exprimé ses espoirs pour l'avenir et a particulièrement insisté sur la nécessité pour les coopérateurs de se serrer les coudes devant les jours difficiles qui s'en viennent pour notre agriculture. Il a enfin demandé aux coopérateurs d'appuyer sans réserve leurs organisations coopératives.

Après cette entrée en matière, la coutume veut que l'on donne lecture du rapport du secrétaire général. M. Roméo Martin, qui occupe ce poste, s'est acquitté de cette tâche. Le bilan de l'année est toujours un article fort important du programme et attendu avec impatience. On annonce le chiffre d'affaires total de l'année, les profits réalisés, les ristournes accordées dans les différents départements et services. Tout laisse croire que le bilan de la Coopérative fédérée est tout aussi brillant que ceux des quelques dernières années, malgré la baisse des prix et un certain ralentissement des affaires qui s'est fait sentir vers la fin de 1948.

Les délégués sont ensuite priés d'élire un nouveau bureau de direction pour la prochaine année. Et le travail se poursuit aussi durant deux jours. Nous donnerons un compte rendu substantiel de cette importante réunion dans notre prochaine livraison.

Québec est prié d'octroyer une prime pour le fromage de première qualité

Le fromage est l'un de nos principaux produits dérivés du lait. Nous avons la certitude de vendre cette année quelque 80 millions de livres de fromage à la Grande-Bretagne. C'est plus que l'an dernier. Mais le prix laisse à désirer. L'Angleterre ne nous offre que 25 cents la livre et le gouvernement fédéral comble la différence entre 25 et 28 cents. C'est encore trois cents de moins que l'an dernier.

C'est un prix manifestement trop bas. S'il n'est pas élevé par une prime provinciale, le prix du beurre sera difficilement maintenu à 58 cents la livre en dépit du soutien des prix. Et les autres produits laitiers risquent de suivre la tendance vers la baisse. C'est une question sur laquelle M. Marion a particulièrement insisté au congrès provincial de l'industrie laitière tenu à Québec le 18 janvier. Les délégués ont même réclamé par résolution la remise en vigueur de la prime provinciale sur le fromage.

Le syndicat de l'U.C.C. de St-Valérien de Rimouski est revenu à la charge au cours de son assemblée du 13 février. Il a adopté une résolution dans laquelle il souligne que l'industrie laitière de la province de Québec, et spécialement dans le comté de Rimouski, est la base vitale de l'agriculture. Il fait remarquer que l'avilissement du prix du fromage en particulier entraînera irrévocablement une baisse générale de tous les autres produits laitiers, ce qui serait un désastre pour toute la classe agricole. Le syndicat de St-Valérien croit donc urgent et demande instamment au ministère de l'Agriculture de Québec de remettre en vigueur le paiement de la prime sur le fromage de première qualité.

Cette résolution portant plus de 60 signatures, dont celle du curé de la paroisse, a été transmise au député provincial du comté de Rimouski. Le syndicat de St-Valérien demande instamment à tous les autres syndicats de la province d'en faire autant. Un mouvement de masse donnera peut-être un résultat immédiat. Que chaque syndicat ou cercle local transmette sans retard la même demande à son député provincial. Il n'y a pas de temps à perdre tandis que la législature est en session.

Les Communes adopteraient une politique permanente pour le soutien des prix

C'est ce que laisse prévoir le discours du Trône lu à l'ouverture de la deuxième session du présent Parlement

La session est ouverte à Ottawa. Le gouverneur général a lu ce qu'on appelle le discours du trône préparé, comme on le sait, par le premier ministre. S'il est concis, il ne pèche par par excès de clarté. Il faut user de son imagination pour traduire en termes concrets les mesures législatives annoncées en termes généraux et vagues.

On avait prédit, voilà quelques semaines, que le gouvernement fédéral songeait à établir sur une base permanente de temps de paix une politique plus vaste de soutien des prix des principaux produits agricoles. Il n'y a encore rien de précis à ce sujet, mais le discours du trône laisse prévoir, d'après certains observateurs habitués à découvrir les intentions du gouvernement sous la phraséologie du discours du trône, un programme en quatre points pour combattre l'effondrement des prix et le ralentissement du commerce avec l'étranger.

D'après les quelques vagues indications du discours du trône, le gouvernement songerait à prendre des mesures pour intensifier son programme de soutien des prix des produits de la ferme et des pêcheries en établissant une politique permanente de soutien des prix. Le gouvernement fédéral étendrait son monopole sur la vente du blé de l'Ouest dans un effort pour stabiliser le prix du blé. Il s'efforcerait sur le plan international de faire réduire les barrières douanières qui entravent le commerce mondial afin de rendre plus facile l'exportation de nos produits. Il prendrait des mesures pour venir en aide à nos clients habituels, comme la Grande-Bretagne et autres, en leur permettant d'acquérir plus de dollars pour augmenter leurs achats chez nous. Voyons ce qu'en dit le texte officiel du discours du trône.

"A cause de circonstances régnant à l'étranger, le prix des produits agricoles a subi un certain fléchissement. Nous avons déjà pris des mesures destinées à amortir le choc de ces ajustements. Afin d'autoriser le gouvernement à maintenir le soutien des prix des produits primaires des fermes et des pêcheries, on vous demandera de modifier la loi sur les produits agricoles, la loi de soutien des prix agricoles et la loi de soutien des prix des produits des pêcheries.

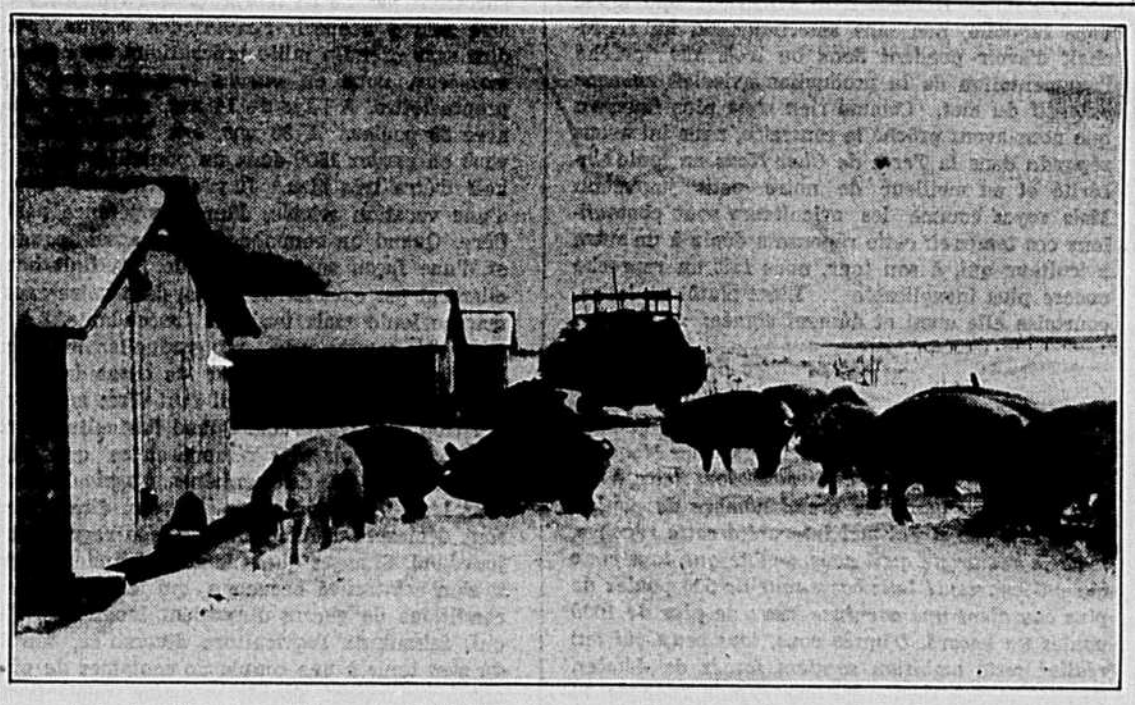
"L'accord sur le blé est entré en vigueur durant l'année écoulée. Etant donné la participation du Canada à cet accord et la décision, prise récemment d'écouler les céréales secondaires par l'intermédiaire de la commission canadienne du blé, vous serez appelés à étudier une mesure tendant à renouveler les pouvoirs actuels de la commission.

"Au cours de l'an dernier, les exportations canadiennes se sont maintenues à des niveaux presque sans précédent, mais la persistance des difficultés découlant de la pénurie mondiale de dollars a provoqué récemment une diminution dans les achats d'un certain nombre de nos produits d'exportation..

"Les difficultés du change qui existent actuellement nécessiteront encore des mises au point dans notre commerce d'exportation, mais nous sommes fondés à nous attendre qu'il se maintiendra, dans l'ensemble, à un niveau élevé au cours de la présente année."

Voilà la partie du discours du trône qui touche directement ou indirectement l'agriculture. Comme précision sur les mesures concrètes qu'adoptera le gouvernement pour parer à la baisse des prix des produits agricoles, il faut avouer que c'est assez mince. Il faudra attendre les projets de loi pour être fixé sur les intentions du gouvernement.

Elevage profitable pour la ferme familiale



Lors de la dernière assemblée de la Société des Eleveurs d'animaux de race, le prof. Toupin, d'Oka, déclarait que notre ferme moyenne, dite familiale commettrait une bêtise si elle se débarrassait de ses porcs. Cet élevage est indispensable sur une ferme d'industrie laitière. Il sera d'autant plus profitable qu'on saura produire sur la ferme le plus possible des aliments requis. (Photo du R. Fr. R. Denis de Lprie)

Il faut porter le rendement moyen de nos vaches laitières à un niveau de 8,000 livres de lait

Conférence de M. G. Toupin devant la Société des Eleveurs d'animaux de race —M. Jos.-P. Beauchemin élu président, et M. Armand Ouellette nommé secrétaire.

Plusieurs associations d'éleveurs se sont réunies, à Montréal, la semaine dernière, pour tenir leur assemblée générale annuelle. Mercredi et jeudi, les 15 et 16 février, on pouvait rencontrer à l'hôtel Queen's les meilleurs éleveurs de la Province intéressés dans l'élevage des bovins et des chevaux Canadiens, des moutons, des porcs ou encore des chevaux Belges. Jeudi après-midi, des représentants d'autres sociétés d'élevage: Holstein, Ayrshire, Jersy sont venus se joindre à eux pour assister à la réunion annuelle de leur association-mère, la Société des Eleveurs d'Animaux de race.

L'assemblée était présidée par M. Jos. Hébert. Elle fut précédée d'un banquet où MM. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, René Trépanier, sous-ministre provincial de l'Agriculture, Victor Sylvestre, président du Conseil supérieur des éleveurs de bovins et de chevaux Canadiens, et M. J.-P. Beauchemin, adressèrent la parole. M. Bouchard a demandé aux cultivateurs et aux citadins de ne plus cultiver de complexe d'infériorité ou de supériorité et d'éliminer le fossé qui sépare la campagne et la ville. Chacun doit avoir la fierté de sa classe. M. Trépanier a remercié le ministère fédéral de l'Agriculture pour le travail qu'accomplissent ses officiers dans la province de Québec. Aux cultivateurs, il a demandé d'étudier leurs problèmes et de faire aux autorités des suggestions constructives. Enfin, M. Victor Sylvestre, qui siège depuis 45 ans dans cette Société, a souligné que la seconde moitié du siècle s'annonce brillante pour l'élevage dans la province de Québec.

Après le banquet, on a procédé tout de suite aux délibérations de l'assemblée générale. MM. R. - P. Sabourin, secrétaire de la Société, et J.-P. Lettre, secrétaire du comité de propagande, ont présenté leurs rapports. Ensuite, le conférencier principal. M. Gustave Toupin, professeur à l'Institut agricole d'Oka, a parlé de l'organisation de la production en vue de la diminution du coût de revient. Car c'est là la grande faiblesse de toute notre production agricole. Si nous avons obtenu des succès, c'est dû à une plus grande connaissance de notre métier, aux avantages

(Suite à la page 27)

Ouverture de la session à Québec

La session de Québec s'est ouverte mercredi dernier, le 15 février. En l'absence du lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset, retenu chez lui par la maladie, c'est le juge en chef de la Cour d'appel, M. Antonin Galipeault, qui a lu le discours du trône préparé par le premier ministre.

Des considérations contenues dans ce discours, nous retenons

(Suite à la page 12)

Chardons Secs

La différence entre votre poids du mardi gras et votre poids du samedi saint donne la mesure de votre jeûne.

Pendant quarante jours, tout le monde est supposé avoir une face de carême.

Un moyen de se mortifier en ces jours de pénitence est de lire les chardons secs.

L'économie bien comprise consiste à faire partie de l'union plutôt qu'à s'en passer.

La margarine déplace le beurre, mais ne le remplace pas.

A propos de margarine, nous espérons que le jugement qui sera bientôt rendu à Londres à ce sujet par le conseil privé sera celui d'un Salomon qui a déjà entendu parler d'industrie laitière.

Actuellement, au chapitre des marchés, nous avons à choisir entre les prix de soutien ou rien. Nous préférons les prix de soutien.

Pourquoi s'en faire? Nos députés ne sont-ils pas en session? Les sessions finies, il n'y aura plus de problèmes et nous aurons même trop de solutions!

Le FAUCILLEUR

Billet

"Souviens-toi que tu es poussière..."

C'est par ces mots, répétés depuis des siècles et toujours actuels, que s'ouvre la sainte Quarantaine. L'Eglise, par ses ministres, nous les rappelle chaque année. Elle joint le geste à la parole en déposant sur nos fronts un peu de cette cendre qui nous rappelle que nous ne sommes rien devant Celui qui est tout, que notre corps tiré de la poussière "retournera en poussière".

L'homme des champs, plus que tout autre, est près de la terre, de ce "limon" dont la Genèse dit que l'homme fut formé. Il est plus en mesure de comprendre sa destinée temporelle et éternelle. Il sait mieux que quiconque que la terre qui le nourrit le recevra un jour dans son sein et qu'il s'identifiera avec elle en attendant le jugement dernier.

Que voilà, dira-t-on, des propos bien graves, des réflexions qui sentent le sermon. Mais qui a jamais prétendu qu'on ne doit prêcher qu'à l'église? L'homme a-t-il deux natures pour le compartimenter ainsi en deux sections: l'homme qui cultive son champ et l'homme qui prie ou médite?

On peut prier, on peut méditer tout en cultivant, tout en faisant le train, en trayant les vaches, en tricotant, en lavant la vaisselle . . . L'homme est un tout dont les parties composantes ne peuvent se disjoindre, que personne, hormis la mort, ne peut et ne pourra jamais séparer.

On pourra bien améliorer la condition matérielle de l'homme, abréger ou amoindrir ses souffrances; on pourra supprimer les distances par le son, par l'image, par les moyens de locomotion; on pourra toujours prolonger la vie de l'homme, son existence terrestre en lui offrant des aliments mieux adaptés, des remèdes plus efficaces . . .

On en viendra peut-être à alléger de beaucoup le fardeau de l'agriculteur, à rendre moins abondante la sueur qui perle à son front lorsqu'il gagne son pain et celui de sa famille. On espère sans cesse pour lui de meilleurs jours, lui voir récupérer la place qu'il devrait occuper parmi les autres hommes. On le voudrait plus instruit, plus puissant et surtout plus uni à ses semblables dans la profession . . .

Légitime préoccupation que tout cela! La vie terrestre a ses exigences, le corps ses besoins qu'on s'applique à satisfaire de mieux en mieux. Tout va bien tant qu'on ne s'arrête pas là. Car jusqu'ici ce n'est que dans la partie charnelle qu'on a mis tous ses soins.

Or, c'est de cette partie charnelle de l'homme dont il est dit qu'il ne restera un jour que cendre et poussière. L'homme tout entier est plus que cela, "ne vit pas seulement de pain". Il a des exigences qui dépassent la matière. C'est cela, avec l'humilité en surcroît, que l'Eglise propose à notre méditation en nous rappelant fort opportunément que la vie terrestre n'est rien en comparaison de l'autre qui nous attend irrévocablement. "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière . . . "

MEMENTO

Le chrétien dans l'économique

M. Marcel Clément a donné, sous ce titre, un important travail aux journées d'étude de Sherbrooke. En voici la conclusion qui est à retenir et dont on pourra faire son profit à l'occasion.

"La réforme des institutions se fera donc sous le même signe que la réforme des moeurs: sous le signe de la grâce. Pourquoi des hommes auraient-ils du respect humain à prier tous ensemble pour demander les bénédictions divines sur une entreprise économique, s'ils croient qu'ils peuvent prier individuellement pour demander ces bénédictions pour eux-mêmes? Est-ce que la vie personnelle ne s'étendrait sous le regard de Dieu que dans la mesure où elle est isolée de la vie sociale? Est-ce que la vie collective n'est pas soumise elle aussi à l'autorité de Celui à qui toute puissance a été donnée au Ciel et sur la terre? *C'est le malheur des sociétés modernes que d'avoir voulu enfermer Dieu dans la vie individuelle et d'avoir soustrait à son autorité presque toutes les formes de la vie économique et sociale.* Il dépend de nous de travailler au "grand retour" des sociétés modernes, pour qu'elles réalisent, selon le voeu de Pie XII, "l'harmonie désirée entre les valeurs célestes et terrestres, divines et humaines, obligation et devoir de notre génération".



A un autre aviculteur

Depuis que l'Angleterre nous fait faux bond en rognant, en lésinant, en *séraphinant* sur ses contrats de vivres avec notre pays, une certaine anxiété règne dans le monde agricole. On s'irrite devant l'astuce, pourtant traditionnelle, de la marchande Angleterre. On n'avait pas pensé qu'elle irait, dans certains cas, jusqu'à s'approvisionner chez ses ennemis plutôt que chez ses alliés. Les aviculteurs de chez nous, parce qu'ils furent les premiers à sentir les effets de ce lâchage, ne cachèrent pas leur déception. Un très faible écho de ce mécontentement parvint même jusqu'à l'humble signataire de la rubrique *Les Travaux et les Jours.* Il reçut d'un aviculteur une lettre dans laquelle, non sans amertume, on lui reprochait d'avoir pendant deux ou trois ans "prêché l'augmentation de la production avicole" au sens extensif du mot. Comme rien n'est plus faux, vu que nous avons prêché le contraire, nous lui avons répondu dans la *Terre de Chez Nous* en toute sincérité et au meilleur de notre petit jugement. Mais voyez comme les aviculteurs sont chatouilleux ces temps-ci: cette réponse a déplu à un autre aviculteur qui, à son tour, nous fait un reproche encore plus inexplicable... Lisez plutôt sa lettre, courtoise elle aussi et dûment signée:

Saint-Patrice de Beaurivage,
29 janvier 1950.

Cher Monsieur,

J'ai lu et relu dans la Terre de Chez Nous *du 25 janvier la réponse que vous avez faite à un aviculteur qui garde un grand nombre de poules. Je ne sais pas si j'ai mal interprété cette réponse, mais je remarque qu'il vous semble que tous ceux qui ont augmenté leur basse-cour de 500 poules de plus couraient une aventure, ceux de plus de 1000 poules un hasard. D'après vous, tous ceux qui ont réalisé cette ambition seraient forcés de dételer. Or moi je fais de l'aviculture depuis l'âge de 14 ans. J'ai commencé avec 50 poules. J'en possède aujourd'hui 1500, avec un poulailler assez moderne construit au prix de grands sacrifices. J'ai aujourd'hui 30 ans. J'ai fait des gains et des pertes. Je serais donc, d'après vous, dans l'obligation de me chercher un autre métier, après avoir perdu 16 ans de mon temps.*

J'ai suivi les Cours à domicile 1936-37 de l'U. C.C. publiés dans la Terre de Chez Nous. *Si vous les consultez, monsieur, vous verrez que votre réponse ne ressemble pas du tout avec celle du cours donné. Je ne sais pas si j'ai mal compris votre réponse. Si c'est cela, je m'en excuse. Je désirerais que vous me répondiez soit sur* la Terre de Chez Nous, *dans la même page, ou bien par lettre chez moi.*

Veuillez m'excuser, cher monsieur.

Georges REMILLARD

Cher monsieur, la réponse que vous incriminez ne vise pas le moins du monde à mettre en doute les profits que rapporte l'aviculture intensive, et encore moins — grands dieux! — à décourager ceux qui s'y adonnent. Elle rappelle simplement qu'une entreprise avicole qui prend trop vite une grande envergure n'est pas sans péril. Parlons chiffres. Il nous semble que vous malmenez un peu les nôtres. Permettez qu'on les cite tels qu'ils furent publiés dans *La Terre* du 25 janvier, page 2, 3ième colonne. A partir de 1000 oiseaux, écrivions-nous, cette industrie nous a toujours paru une aventure, et à partir de 2000 un jeu de hasard". Opinion personnelle évidemment, mais où est le mal? Nous connaissons quelques douzaines d'aviculteurs qui font des affaires d'or avec des poulaillers de 2000 poules et plus, mais, par contre, nous en connaissons plusieurs douzaines qui avec d'aussi gros poulaillers ont bien de l'inquiétude...

Nous n'avons pas sous les yeux le texte des Cours à domicile 1937-38, mais nous en connaissons l'auteur. A la fois compétent et prudent, il vaut d'être suivi à la lettre, mais notez qu'il conseille la mesure, voire la lenteur nécessaire à tout ce qui doit s'édifier sur du solide. Il ne conseille sûrement pas de se lancer dans l'aviculture massive sans y acquérir l'expérience voulue, c'est-à-dire sans prendre mille précautions. De cela, cher monsieur, nous en voyons la preuve dans votre propre lettre. A l'âge de 14 ans, vous avez débuté avec 50 poules. A 30 ans, soit 16 ans plus tard, vous en gardez 1500 dans un poulailler qui a tout l'air d'être très bien. Il y a là d'abord le signe d'une vocation avicole, d'une compétence particulière. Quand on commence à un aussi jeune âge et d'une façon aussi rationnelle, on finit habituellement par exceller. Il y a eu dans votre cas une marche lente mais toujours ascendante. A des gens qui, comme vous, ont graduellement franchi les étapes, on n'a pas peur de conseiller de s'agrandir, mais à la masse, il faut dire: méfiez-vous des trop gros troupeaux. Quand l'aviculture a commencé à devenir plus rémunératrice que d'habitude en 1943-44, des centaines d'agriculteurs s'y sont lancés tête baissée — je veux dire qu'ils se sont démesurément agrandis. Ils le regrettent aujourd'hui. Si sages que soient d'habitude nos gens, il s'en est trouvé beaucoup qui ont cru que les conditions de guerre dureraient longtemps. Tels qui, faisant de l'agriculture diversifiée, auraient dû s'en tenir à une couple de centaines de poules ont brusquement doublé et même triplé le petit peuple de leurs basses-cours. Vous avez procédé avec infiniment plus de sagesse. Tout le fond de notre polémique repose là-dessus.

La phase difficile par laquelle passe présentement l'aviculture va nous forcer à nous rabattre sur la qualité. Déjà cependant la situation semble moins sombre qu'il y a un mois. Le baume Gardiner, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'est pas négligeable, le marché anglais n'est pas fermé pour toujours, le marché domestique a une tendance vers la fermeté, on peut raisonnablement s'attendre à ce que le prix des moulées baisse un peu, on fait des progrès notoires dans le domaine de la coopération, bref il y a des éclaircies.

Si vous voulez bien, cher monsieur, vous infliger la peine de relire l'article dont vous vous plaignez — no 25 janvier — vous verrez que chaque mot y est soigneusement pesé, et qu'aucun ne vise à décourager les gros aviculteurs. Notre opinion vaut ce qu'elle vaut, mais elle ne changera pas: sauf les cas particuliers, avec plus de 2000 poules, un homme paraît en avoir *en masse* sur les bras. Cela fait d'ailleurs beaucoup d'oeufs dans le même panier. Ceci dit, je vous remercie de votre lettre et vous souhaite bonne chance.

Armand LETOURNEAU

P.S. — Une importante coquille s'est glissée dans notre dernier article. Au lieu de lire: L'Ouest a produit 8 fois plus de bacon que nous et près de 8 fois plus que les cinq provinces réunies, il faut lire près de 2 (deux) fois plus que les cinq, etc.

—A. L.

Criblures

Une prime sur le fromage

C'est décidé, notre fromage ira à l'Angleterre, en quantité qu'on n'aurait osé espérer il y a à peine quelques semaines. Nouvelle réjouissante sans doute mais joie tempérée par une baisse de prix que l'on trouve à bon droit injustifiable. Rien dans le coût de production n'autorisait pareille coupure. Les producteurs sont convaincus qu'on risque de gâter le plus beau fromage pour quelques sous la livre. En agriculture, comme en tout autre chose, c'est souvent ces quelques sous, en apparence insignifiants, qui permettent de boucler, de tenir le coup, de maintenir la production. Il serait facile et peu coûteux de ressusciter une prime qui n'a ruiné personne, mais qui a par contre sauvé le fromage, tout en servant de soupape régulatrice à toute l'industrie laitière. L'U.C.C., on s'en souvient, l'a déjà réclamée cette prime. Elle l'a obtenue de peine et de misère. On l'a supprimée pour diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer. Quoi qu'il en soit, le temps semble venu de la faire revivre. Le congrès récent de l'industrie laitière en a réclamé le rétablissement. On a fait écho à cette demande dans quelques-unes de nos paroisses. Il faut appuyer le mouvement jusqu'à entière satisfaction. Honorer notre contrat avec l'Angleterre, donner un coup de pouce au beurre et aux autres produits laitiers qui dépendent en grande partie de l'industrie fromagère, voilà qui vaut bien quelques verges d'asphalte ou de ciment sur le chemin du roi!

B. BERUBE

Du fromage à l'U.C.C.

A propos de fromage, mais dans un autre ordre d'idées, on attache en certains endroits tellement d'importance à cette prime qu'on se dit assuré d'obtenir par ce moyen l'adhésion de tous les cultivateurs à l'U.C.C. Ce serait trop beau si de en finissait par se rendre à l'évidence. Il nous paraît téméraire de verser dans cette présomption. La prime sur le fromage a déjà existé. L'U.C.C. existait alors depuis un bon nombre d'années. C'est même grâce à ses interventions répétées si on l'a obtenue. On l'a abolie sans le consentement de l'U.C.C. Elle a tout de même valu, en son temps, des milliers, peut-être des centaines de mille dollars aux cultivateurs. On s'en est réjoui, on a encaissé ce supplément de gain avec satisfaction. L'U.C.C., quant à elle, n'en est pas sortie amoindrie certes, mais pas aussi renforcie qu'elle aurait dû l'être. Il faudrait comprendre une fois pour toutes que faire partie de l'U.C.C., ce n'est pas simplement une question de sous et de piastres, que ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui la font. Sans leur appui, elle cesse d'exister, comme la tête ne peut vivre sans les membres. Un corps sain exige des membres sains et intacts. Autrement, c'est un être difforme, incomplet. Toutes proportions gardées, l'U.C.C. est aux cultivateurs ce que la tête est aux membres dans le corps humain. Tant qu'on ne sera pas pénétré de cette idée, on risque d'être pour longtemps en possession d'un organisme boiteux, difforme, qui ne peut donner toute sa mesure faute de parties essentielles. Il serait grand temps qu'on s'en avise et qu'on n'attende pas pour agir d'être payé ou de savoir ce que va faire le voisin.

B. B.

Industrie betteravière

Chaque jour dévoile aux yeux qui veulent bien voir, de nouveaux avantages que procurent aux cultivateurs l'union sur le plan provincial et leur affiliation aux groupements agricoles des autres provinces sur le plan national. L'exemple que nous choisissons aujourd'hui nous vient de l'industrie betteravière.

Jusqu'ici, lorsque les producteurs de betterave à sucre s'adressaient à Ottawa pour demander de l'assistance, ils croyaient plus sûr de se retrancher derrière l'industrie beaucoup plus puissante du raffinage du sucre de canne et de demander simplement au gouvernement de protéger le prix du sucre en général. Ainsi, croyaient-

(Suite à la page 3)

Criblures

(Suite de la page 2)

ils, le prix du sucre de betterave ne pouvait faire autrement qu'être bon. Et tous, raffineurs de sucre importé comme producteurs de sucre de betterave, les premiers inspirant les seconds en toute évidence, ceux-ci supportant ceux-là, de bénir cette unanimité du loup et de l'agneau! Nos petits producteurs retiraient mieux que rien de ce marché, quelques cents, pendant que les gros importateurs-raffineurs, tout-puissants auprès d'Ottawa, empochaient les gros profits. C'étaient d'ailleurs à peu près les seules requêtes que les producteurs pouvaient porter à Ottawa avec quelque chance de succès...

Situation paradoxale dont les producteurs de betterave à sucre entendent sortir avant bien des années. Déjà, ils parlent d'une politique de protection du sucre de betterave tout court, et c'est notre association québécoise qui vient d'attacher le grelot lors de l'assemblée annuelle de l'Association nationale des Producteurs de betterave tenue à Ottawa dernièrement. Le porte-parole de nos producteurs était le secrétaire de l'Association, M. Gilbert Dionne, qui mérite nos félicitations, et aussi nos encouragements, car on a entrepris là une tâche difficile et de longue haleine.

G.-N. FORTIN

L'U.C.C. sur les ondes

A quelques jours d'intervalle, on annonce l'organisation de deux programmes radiophoniques sous les auspices de l'U.C.C. Le premier, diffusé de Montréal par le truchement du poste CKAC, est réalisé par le Bureau Central de l'Union Catholique des Cultivateurs. Il se nomme "Le Réveil Provincial". Comme son nom l'indique, c'est une émission matinale fixée pour le moment à 6 heures et 30 minutes. Elle apporte une demi-heure de nouvelles et commentaires agricoles agrémenté de potins divers et d'intermèdes musicaux.

L'autre programme sera inauguré dimanche prochain, le 26 février, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. C'est une initiative de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est, avec l'étroite collaboration des autorités du poste CHGB de Sainte-Anne. Tous les dimanches, de 2 heures à 2 heures et 30 minutes, M. Léopold Larrivée, propagandiste de la Fédération et directeur de l'émission, fera connaître les activités de l'U.C.C. sur le plan diocésain comme sur le plan provincial.

Il reste aux membres de l'U.C.C. et aux ruraux en général qui peuvent synthoniser ces postes et faire leur profit de ces programmes, d'envoyer à qui de droit leur appréciation et leurs commentaires constructifs.

G.-N. F.

Abaisser le coût de production

Il y a un demi-siècle qu'on vide le sujet. Tout le monde paraît assez fatigué d'en parler ou d'en entendre parler. Pourtant, il n'y a pas moyen d'en sortir autrement, c'est la planche de salut de l'agriculture québécoise (au point de vue matériel, s'entend).

Mais le progrès est lent. Qu'est-ce qui fait défaut? Nos agronomes s'y prennent-ils mal pour la tendre, cette planche de salut, ou bien nos cultivateurs ne sont-ils pas encore assez en danger pour tendre le bras et s'en saisir? Oui et non. C'est plutôt que nous manquons d'un organisme fait pour attaquer le problème de front et en profondeur. A l'heure présente, nos sociétés d'élevage et autres cercles agricoles travaillent isolément sur l'un ou l'autre des nombreux facteurs qui entrent dans le coût de production. Le club d'éleveurs d'animaux de race pure surveille d'abord le type et le rendement du troupeau de race pure. Le cercle d'insémination artificielle n'ira pas plus loin qu'assurer à ses membres certains avantages immédiats. Etc. Aucun groupe ne travaille avec un ensemble de producteurs à la fois sur l'amélioration du troupeau, de son rendement, sur l'alimentation d'été et d'hiver, et le reste. Ou plutôt, il en est au moins un, à notre connaissance, c'est la Société de Pre-

(Suite à la page 27)

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, 22 FEVRIER 1950 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR: Dominique BEAUDIN; REDACTEURS: Bernard BERUBE et Georges-N. FORTIN.

ABONNEMENT: $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada: à l'étranger: $1.50 par année.

PUBLICITE: Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 85,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE: Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante:

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone: LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C. LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



"Entrez dans votre association professionnelle !"

L'hiver se prête bien aux journées d'étude, aux retraites sociales, aux longues assemblées agricoles. Mettant à profit leurs loisirs, dirigeants d'associations et propagandistes entendent des conférences, pèsent des idées, cherchent les voies qui relient les grands principes aux bonnes actions. Discours, délibérations, réflexions aboutissent à des leçons de vie. On en retient l'essentiel et on en garde les conclusions maîtresses.

Comme le devoir de ce journal est de rappeler la nécessité de l'union à temps et à contre-temps, nous voulons donner un écho à des paroles prononcées en des réunions différentes, mais dont l'impératif reste le même: la classe agricole doit se liguer pour son avancement et sa défense.

C'était à Niagara au début de ce mois. L'assemblée était composée des représentants des organismes agricoles de tout le Canada. La Fédération canadienne d'Agriculture préparait le mémoire qu'elle devait soumettre quelques jours plus tard au Conseil des ministres. Elle avait invité comme conférencier un économiste de renom aux Etats-Unis, M. Kenneth Galbraith, professeur à Harvard. Celui-ci a justifié sa réputation en exprimant de lourdes et parfois de désagréables vérités. Il ne parlait sans doute que des fermiers de son pays, mais il a constaté que les agriculteurs étaient les derniers à recourir à la puissance de l'union. Tandis qu'ils se plaignent isolément, les autres travailleurs obtiennent des avantages par leur solidarité. Tandis qu'ils refusent de coordonner leurs efforts pour édifier en commun les entreprises dont ils ont besoin, d'autres veulent bien suppléer aux services qui manquent, mais c'est à un prix exorbitant. En ces périodes incertaines qui ne sont ni vraie prospérité ni pleine crise, c'est dans une large mesure au détriment des fermiers que l'équilibre économique tend à se rétablir. Et c'était là un plaidoyer en faveur de l'union basé sur des considérations de l'ordre matériel le plus strict.

A Sherbrooke, en janvier, on a vu réunis les dirigeants de l'U.C.C. de toute la province. Il y a évidemment fort peu de ressemblance entre l'allocution de clôture prononcée à cet endroit par le R. P. Léon Lebel, s.j., et la savante conférence débitée à Niagara par l'économiste de Harvard. Mais, en peu de mots, l'aumônier général de l'U.C.C. a dit la raison principale de l'union: c'est la charité chrétienne. Il s'est exprimé à peu près en ces termes: "La cotisation payée à l'U.C.C. contribue à procurer un minimum d'aisance à 800,000 familles rurales au Canada. Maintenant que l'U.C.C., en plus d'être affiliée à la Fédération Canadienne de l'Agriculture, fait encore partie de la Fédération internationale des Producteurs agricoles, cela veut dire que les $6. que l'on donne contribuent au bonheur d'un milliard deux cents millions de personnes au moins qui appartiennent à la classe agricole. Voilà un acte de charité immense qui vaut pour celui qui le fait une valeur qui ne se paie pas en argent... Il y a une mystique à créer, la mystique de l'amour, de l'entr'aide, de la charité."

Nous voilà loin de l'état d'esprit du cultivateur qui paye sa cotisation le lundi dans l'espoir de toucher le double le samedi. Plus loin encore des dispositions de l'homme qui refuse toute contribution sous prétexte que ça ne lui rapporte rien. L'aumônier général, vieilli dans le labeur du syndicalisme, reprend à son tour sans se lasser jamais le conseil qui résumait tout pour l'apôtre saint Jean: "Aimez-vous les uns les autres". Aimez-vous, au moins, jusqu'à l'union...

Et maintenant Joliette, voilà quelques jours. Il s'y est tenu une retraite sociale. On y a entendu des discours convaincants et susceptibles de soulever l'enthousiasme. Son Excellence Monseigneur Papineau a, selon l'expression consacrée, "tiré les conclusions" de ces journées d'étude et de réflexion. Il s'est servi d'une comparaison qui ajoute un sens de plus au symbole déjà consacré de l'érable canadien. Ce texte vaut d'être retenu et on aimerait l'entendre lire par les petits en nos écoles rurales:

"Le soir, après le souper, durant les saisons clémentes, pour me reposer un peu et avant de reprendre le travail, j'aime à contempler un bel érable qui est près de l'évêché. C'est un très bel arbre, ayant de solides racines, un tronc vigoureux et des branches harmonieusement disposées, formant l'ensemble le plus équilibré. Cet érable me fait penser à la classe rurale de mon diocèse, telle que je la désire depuis longtemps. Les racines nombreuses, ce sont les familles agricoles saines, économes, progressives, gardant les traditions de respect envers l'Eglise et ses représentants, les familles où l'on prie ensemble, où l'on aime à se trouver ensemble autant pour le travail que pour les loisirs. Le tronc solide, c'est votre association professionnelle. Et toutes les branches, ce sont vos services coopératifs professionnels. Quel idéal! Quand l'atteindrons-nous? J'y travaille avec vous depuis vingt-deux ans; même si j'allais ne pas assister à cette complète réalisation des voeux que je forme pour vous, je serais heureux de les voir s'accomplir pour votre bonheur. Pourtant, c'est l'année sainte, l'année de la justice et de la charité sociales; entrez dans votre association professionnelle".

Les paroles de l'évêque de Joliette et de l'aumônier général de l'U.C.C. expriment avec une grande clarté les raisons morales qui prescrivent l'adhésion à l'association professionnelle. Il ne faut pas s'étonner que le conseil de l'Eglise devienne de plus en plus précis, car l'union qui s'inspire de la doctrine chrétienne a pour âme la charité. Et, pour les catholiques, la charité n'est pas une vertu décorative, mais un commandement formel.

"Il faut d'abord chercher le Royaume de Dieu"; le reste est donné par surcroît. Le surcroît, qui n'est pas compté à la petite mesure, c'est la défense de nos intérêts professionnels d'ordre matériel; sans l'union, cette tâche devient impossible. Nos revendications ne sont plus que plaintes et murmures sans adresse.

Dominique BEAUDIN

Journaux et Revues

Des avantages ou des inconvénients ?

Après L'Action Catholique, *de Québec, l'hebdomadaire* Notre Temps, *de Montréal, commente une résolution de l'Association des Marchands détaillants. Cet organisme demande, en somme, que magasins généraux et épiceries de campagne soient autorisés à vendre de la bière. On plaide les avantages, mais il faut aussi voir les inconvénients. On lit dans* Notre Temps:

Le rédacteur en chef de l'*Action Catholique* de Québec a souligné les dangers d'une récente requête de l'Association des marchands détaillants au gouvernement de la province. La requête se lisait comme il suit: "Que le gouvernement provincial étudie l'opportunité de reviser la loi des liqueurs et les règlements de la Commission des liqueurs pour les rendre plus conformes aux besoins modernes et plus particulièrement pour permettre l'émission de permis de vente de bière dans les magasins généraux et les épiceries de campagne qui rencontrent, par ailleurs, les autres exigences de la loi". M. Roy écrit: "Le premier ministre a immédiatement fait remarquer aux délégués qu'il y avait peut-être des avantages mais aussi de graves inconvénients dans le système proposé". Le rédacteur souligne avec raison ce qui se passe à l'heure actuelle dans les campagnes où l'on boit à qui mieux mieux. A la campagne comme à la ville on ne se gêne pas pour violer la loi des liqueurs et cela donne lieu à des abus regrettables et à des conséquences graves, surtout pour la jeunesse.

—

Comment disposer des surplus ?

En diverses branches de la production, des surplus ont commencé à s'accumuler. C'est le cas, aux Etats-Unis et au Canada, pour divers produits agricoles. Comment disposer de ces surplus? A cette question répond un article fort intéressant de M. Paul Sauriol paru au journal le Devoir, *de Montréal. L'auteur ne s'oppose pas à ce que les prix soient "soutenus" en agriculture. Mais il trouve renversant qu'on en vienne à détruire les vivres quand, ici et là, des familles sont affamées. Il conclut qu'il vaut mieux en organiser la distribution aux pauvres avec le concours des oeuvres de bienfaisance. Il cite à ce sujet l'exemple des Etats-Unis et conclut en ces termes:*

En imitant cette sage décision, le gouvernement canadien ferait disparaître en partie la principale objection que peut soulever l'accumulation de surplus: la sous-alimentation de ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter les vivres aux prix réguliers. Les plus pauvres seraient mieux nourris. Cela soulagerait aussi les organisations de charité dont les budgets s'alourdissent, et qui pourraient donner davantage à leurs protégés, tout en disposant des fonds ainsi libérés pour étendre encore plus loin le champ de leur action. Sans qu'aucun groupe y perde, la charité pourrait soulager un peu plus de misères. Cette formule s'avérera peut-être si utile qu'on la retiendra comme un élément normal du soutien des prix. Qu'on ne détruise rien de ce que peuvent consommer les indigents.

Retraites pour jeunes gens

Deux retraites préparatoires au mariage auront lieu à la ville de la Broquerie, à Boucherville, en mars prochain. La première se tiendra du 17 au 19 mars et la seconde, du 24 au 26 mars. On entre le soir du premier jour mentionné. Le prédicateur de ces retraites pour jeunes gens est le R. P. Guy Courteau, S.J. Un médecin dirigera un forum sur les questions médicales en rapport avec le mariage. Un notaire traitera, dans un autre forum, des questions de loi, comme testaments, contrats de mariage, etc. Pour s'inscrire, on s'adresse au R. P. supérieur de cette maison, villa de la Broquerie, Boucherville.

ANTHIME CHARBONNEAU

Le 15 avril 1921, Anthime Charbonneau, jeune gradué d'Oka, ouvrait un bureau d'agronome à Joliette. Il l'a maintenu ouvert depuis 29 années durant lesquelles il n'a jamais cessé de distribuer largement, sans lésiner, ses conseils, ses directives, ses exemples.

Dès 1921, les aviculteurs de cette région trouvaient chez lui un défenseur qui désirait ardement que les terres jaunes procurent du bien-être à leurs propriétaires.

En 1931, il commence avec quelques collaborateurs des expériences sur la culture du tabac jaune pour se lancer ensuite lui-même dans cette culture, donnant ainsi un exemple suivi depuis par des centaines de producteurs.

En 1938, il décroche la médaille d'argent du Mérite Agricole.

Fait tout d'une pièce, n'acceptant jamais de demi-mesures, il a épaulé le mouvement coopératif en contribuant pour une large part à la fondation et au fonctionnement de nombreuses coopératives. Il croyait en la coopération agricole. Il trouvait là un moyen d'aider "ses cultivateurs."

Pour pouvoir mieux juger de son travail dans ce district depuis 25 ans, il n'y aurait qu'un moyen et Monsieur Charbonneau ne voudrait jamais qu'on le prenne: faire disparaître l'aviculture, la culture du tabac jaune et 40 coopératives. Le vide créé serait éloquent...

Les coopérateurs agricoles le remercient et lui demandent de leur continuer même à travers les difficultés, son appui et son encouragement. Avec ses vingt-cinq années de réalisations derrière lui, il leur est précieux.

Nos patates s'en vont aux Etats-Unis

Les producteurs américains de pommes de terre viennent de réclamer une plus grande protection contre l'importation de pommes de terre canadiennes aux Etats-Unis. Le conseil national américain des producteurs de pommes de terre a demandé au gouvernement de Washington d'interdire toute importation de patates canadiennes.

On fait remarquer que nos pommes de terre sont très recherchées aux Etats-Unis parce qu'elles coûtent moins cher. Le gouvernement américain a fixé un prix de soutien pour les pommes de terre plus élevé que le prix courant au Canada. On dit que 95% des pommes de terre consommées en Floride viennent du Canada. Les parlementaires des régions où se fait la culture des pommes de terre sont, dit-on, indignés de cette situation et réclament un embargo.



HONNEUR AU MERITE

En 1948, le Conseil Supérieur de la Coopération créait l'Ordre du Mérite Coopératif pour reconnaître les services éminents rendus à la Coopération par des hommes de chez nous.

Presque tous les secteurs coopératifs comptent déjà des décorés et le secteur agricole est fier des siens: MM Henri-C. Bois, J.-N. Bérard, Omer E. Milot et feu J.-F. Desmarais.

Il y a quelques mois, à l'occasion du Congrès de la Coopération, les coopérateurs agricoles applaudissaient un nouveau décoré: M. Antoine Charbonneau, agronome.

Au banquet servi lors de l'assemblé annuelle de la Fédérée, le 22 février, le président du Conseil Supérieur de la Coopération, Me René Paré, président de la Société des Artisans, épinglera sur la poitrine de deux autres coopérateurs agricoles la rosette du Mérite Coopératif.

Ils ont bien mérité parce qu'ils ont beaucoup donné, et ils ont donné avec générosité.

Les coopérateurs agricoles osent croire que la décoration du Mérite Coopératif servira toujours à rappeler à ces nouveaux décorés que ceux qu'ils ont aidés et servis, que ceux qu'ils ont défendus, que ceux qu'ils ont éclairés, se souviennent et les remercient.



M. ANTHIME CHARBONNEAU
(Studio Dumas)



CHAN. EMILE COUTURE



M. ADRIEN LAMARCHE

Monsieur le chanoine Emile Couture

Ordonné prêtre en 1930, l'abbé Couture se repose un an avant de partir pour une longue randonnée qui devait faire de lui un grand médecin des âmes, un grand ami de la terre.

Après quatre années passées comme vicaire dans quelques paroisses de Lotbinière, en 1935, il est nommé curé de la paroisse de Sainte-Anne de Roquemaure en Abitibi. C'est une nouvelle paroisse ouverte à la colonisation en pleine période de crise, en 1933.

Avant de se rendre là-bas où il ne veut pas arriver les mains vides, il quête à travers le diocèse de Québec, qui ne veut pas voir partir un de ses enfants sans le combler un peu. Il arrive à Sainte-Anne de Roquemaure avec quelques wagons de provisions, de vêtements, de machines.

En 1936, c'est la bénédiction de l'église qu'il vient de construire.

En 1937, c'est la fondation de la Caisse Populaire, c'est l'organisation des cercles d'études, c'est la réorganisation de la coopérative agricole.

Durant quelques années, il consolide son travail pour fonder en 1941 un syndicat de travail d'où sortira bientôt le chantier coopératif de Ste-Anne.

Nommé curé de Taschereau en 1943, il y bâtit une autre église, consolide l'agriculture en y développant la coopération avant d'être nommé missionnaire colonisateur en 1944.

En 1946, fidèle à ses idées, il fonde la colonie coopérative de Guyenne et devient ensuite aumônier diocésain de l'U.C.C. et de l'Union Régionale des Caisses Populaires du Nord-Ouest Québécois.

Sa vie: une suite ininterrompue de réalisations, de sacrifices pour ses colons d'abord, pour ses enfants toujours.

Le jeune prêtre de 1930 a fabriqué en vingt ans ce que d'autres hommes auraient pris un siècle à réaliser.

Au fidèle héritier de la tradition apostolique de notre vaillant curé de campagne, les coopérateurs agricoles disent: merci.

ADRIEN LAMARCHE

Le dixième enfant d'une famille de quatorze, Adrien Lamarche a vaillamment continué la vieille lignée d'agriculteurs qui l'avait précédé.

Assumant de grandes responsabilités dès son jeune âge, il a réussi, grâce à son courage, à son talent, à son esprit de détermination, à développer la belle ferme que son fils exploite aujourd'hui. M. Lamarche croit à l'instruction en agriculture ayant procuré à son fils un solide cours de deux ans à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de St-Barthélemy.

Adrien Lamarche a été de toutes les organisations: marguiller, conseiller, président de la Caisse Populaire, membre du Cercle Agricole, de l'U.C.C., de la Société d'Agriculture, de toutes les coopératives. Il s'est non seulement intéressé à toutes les activités agricoles, mais il leur a donné le meilleur de ses énergies, le tout marqué au coin d'un solide jugement. Membre fondateur de la Coopérative des Tabacs du District de Joliette, il n'a jamais cessé de s'y intéresser vivement. En 1932, il en devenait directeur pour prendre la charge de président en 1935 jusqu'en 1947.

Dans cette coopérative des tabacs, beaucoup se demandent si, sans sa détermination, jointe à celle de tous ceux qui l'appuyaient, elle serait ce qu'elle est aujourd'hui. M. Lamarche était discret, tirait franc dans le collier. Directeur de la Fédérée de 1939 à 1948, il siégea au Conseil Exécutif durant deux années.

Chef respecté et responsable, il s'est toujours montré digne de la confiance que les autres mettaient en lui.

Les coopérateurs agricoles sont fiers de M. Adrien Lamarche et c'est avec reconnaissance qu'ils applaudissent au couronnement d'une si belle carrière de dévouement, de travail et de conviction.

Un prix de soutien pour les pommes ?

Une délégation de producteurs de pommes de la Nouvelle-Ecosse, dirigée par le premier ministre Angus Macdonald, a eu une entrevue dernièrement avec des représentants du gouvernement fédéral à Ottawa. L'objet de cette démarche était de discuter l'aide que le gouvernement fédéral pourrait apporter aux producteurs de pommes de la Vallée d'Annapolis. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, déclarait récemment que le gouvernement prenait bonne note des besoins des producteurs de pommes. Actuellement, il n'y a aucun prix de soutien pour les pommes. En 1949, environ 500,000 barils de pommes de la Nouvelle-Ecosse ont été vendus à l'Angleterre sur une production de 1,200,000 barils. On en a vendu de petites quantités sur le marché domestique, aux Indes occidentales et à Terre-Neuve. Le reste est en entrepôt.

A CES HOMMES QUI ONT VU LOIN

nos remerciements, nos félicitations et nos hommages

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.



La réunion annuelle de la Société des éleveurs d'animaux de race concluait celles de toutes les sociétés affiliées. On voit ici quelques invités groupés autour des officiers de la société. Ce sont, de gauche à droite, le professeur Gustave Toupin, d'Oka, conférencier, M. J.-J. Beauchemin, président élu de la société, M. Azellus Lavallée, député de Berthier à l'Assemblée législative, M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa, M. Joseph Hébert, président sortant de charge de la société et M. René Trépanier, sous-ministre de l'agriculture à Québec.

Chez les éleveurs de bovins canadiens

M. Alexandre Fournier est réélu président et M. J.-B. Lemoine est élu directeur — La Société compte 347 membres

A l'issue de leur assemblée tenue à l'hôtel Queen's de Montréal, les éleveurs de bovins canadiens se sont donnés le même bureau de direction que celui qu'ils avaient l'an dernier, à l'exception de deux nouveaux directeurs: M. Léo Duquette, qui remplace M. Napoléon Sansoucy, et M. Jean-Baptiste Lemoine (le vice-président général de l'U.C.C.), qui remplace M. Arthur-G. Beauregard. Les officiers sont MM. Alexandre Fournier, président, Léon Girardin, vice-président, J.-Augustin Leblanc et Maurice Bernier, membres du comité exécutif; autres directeurs, MM. Léo Duquette, J.-B. Lemoine, Paul-Léon Belzile, G.-H.-S. Hill, Josaphat Laliberté, Donat Roy et Joseph Tremblay.

Au cours de l'assemblée, MM. Maurice Hallé, secrétaire de la Société, et Stéphane Boily, du comité des Cercles d'éleveurs, ont présenté leurs rapports. Le nombre des membres était de 347 en 1949. On a effectué 1,231 enregistrements, 673 transferts, 230 inscriptions au Livre d'Or, et 112 au Livre d'élite. Les éleveurs suivants ont mérité des certificats au cours de l'année: médaille d'or, M. Charles Sansoucy, de Saint-Ours; médaille d'argent, les RR. PP. Oblats, de Dozois; médailles de bronze, les RR. PP. Oblats, de Pointe Bleue, la ferme Ecole de la Gorgendière, Jos. Desmarais, de Valcourt, Charles Sansoucy, de Saint-Ours, Graham Hill, de Pont-Rouge, Théo. Belhumeur, de St-Bonaventure et l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. M. Adrien Morin, président honoraire de la Société, a présidé à la remise des diplômes. Il a été nommé au conseil supérieur des éleveurs de Canadiens.

M. Andréa Saint-Pierre, qui a charge de la classification des troupeaux, a aussi fait rapport.

M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, a reçu le trophée accordé pour la vache au pis le mieux conformé, présentée à l'exposition de Toronto.

M. Azellus Lavallée est réélu président

M. Azellus Lavallée, cultivateur de Berthier et député provincial de son comté, a été réélu président de l'Association des Eleveurs de Moutons de la Province de Québec, la semaine dernière, lors de l'assemblée annuelle de l'Association. Les autres officiers nommés sont MM. Omer Sauvé, de St-Hermas, vice-président, J.-H. Couture, de St-Augustin, et Arthur Belzile, de St-Fabien-sur-Mer, membres du comité exécutif; MM. J. Lemieux, de St-Bernard, A. Provencher, de St-Félix de Lindsay, et Albini Nicol, de La Présentation, directeurs.

Les éleveurs ont particulièrement étudié la situation de la laine. On sait que le marché de la laine est très bas et qu'il y a rareté de laine dans le monde entier. Quant aux mesures pour améliorer l'élevage, on reconnait les avantages des importations faites l'an dernier de béliers et de brebis destiués au croisement avec nos sujets, mais on voudrait que le gouvernement provincial aide aussi les éleveurs de moutons de race pure à importer des béliers pour améliorer les races. On est d'avis que la production du mouton a atteint son niveau le plus bas à l'heure actuelle et qu'elle devrait maintenant progresser.



M. Jos.-P. Beauchemin, de Verchères, élu président de la Société des Eleveurs d'animaux de race de la province de Québec.

M. ERNEST SYLVESTRE EST REELU PRESIDENT DES ELEVEURS DE PORCS

A l'assemblée annuelle qui vient d'acoir lieu à Montréal — On demande au gouvernement de porter à $15 la prime pour l'achat d'un verrat de race pure

L'assemblée annuelle de la Société des éleveurs de porcs du Québec a eu lieu à Montréal, mercredi dernier, le 15 février, à l'hôtel Queen's. L'assistance était aussi nombreuse que par les années passées. Après l'ouverture de l'assemblée par le président, M. Ernest Sylvestre, le secrétaire de la Société, M. X.-N. Rodrigue a soumis divers rapports. "En tant qu'éleveurs de porcs, a-t-il dit, et en raison des circonstances économiques présentes, nous devons nous efforcer 1o d'alimenter notre propre marché local; 2o de conquérir d'autres marchés extérieurs, et 3o de maintenir le mieux possible, à force de marchandage, notre position sur le marché anglais. Le meilleur est certainement le marché local. Avant de réduire ou de discontinuer l'élevage des porcs sur sa ferme, l'éleveur devrait y penser deux fois, et s'assurer qu'il n'y aurait pas moyen de continuer d'élever des porcs avec profit, malgré les prix plus bas qui auront cours cette année, en réduisant le coût de production par de meilleures méthodes de culture sur sa ferme en rapport avec son élevage, et en donnant à ses porcs une alimentation mieux équilibrée."

Une résolution a été adoptée pour demander au gouvernement provincial de porter à $15 la prime actuelle de $10 pour l'achat d'un verrat de race pure. L'assemblée a étudié longuement la possibilité de créer un type de porc qui correspondent à la fois aux exigences de l'enregistrement et de l'exposition.

On a fait remarquer que les porcs sur pied de l'Ontario l'ont emporté, à l'exposition nationale, sur ceux de l'île du Prince-Edouard. Mais abattus ces derniers l'ont emporté pour la qualité et la conformation.

Les différentes personnes qui ont parlé sur ce sujet ont insisté sur le fait que la production se stabilise dans la province et que la qualité s'améliore, parce que les producteurs savent qu'ils ne peuvent à eux seuls alimenter le marché domestique. Cependant ils recherchent un type qui répondrait à toutes les exigences, marché et exposition.

MM. Adrien Morin, J.-A. Sainte-Marie et A. Marcoux ont encoura-

(suite à la page 27)

Près de 100 éleveurs de chevaux canadiens à l'assemblée annuelle

M. Joseph Hébert est réélu président — M. J.-R. Pelletier est élu vice-président — 60 enregistrements et 60 transferts au cours de l'année

Près de 100 personnes se sont rendues à Montréal, mercredi dernier, pour assister à l'assemblée générale de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, tenue à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Joseph Hébert. Au cours du dernier exercice, révèle le rapport du secrétaire, M. Maurice Hallé, les membres, au nombre de 60, ont effectué 60 enregistrements et 65 transferts. On remarque une diminution régulière du nombre de transferts depuis sept ou huit ans. Cela suit la baisse de la population chevaline. Mais, à plusieurs reprises au cours de l'assemblée, on a parlé d'un renouveau prochain, d'une certaine demande qui se crée pour un cheval dont le type de cheval Canadien serait le plus rapproché. Les éleveurs de chevaux Canadiens pourraient s'attendre à faire un élevage payant d'ici peu.

"Le cheval Canadien est le cheval de l'avenir", a déclaré M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie Animale, à Québec.

Si dans le passé le Ministère de l'Agriculture avait dû orienter l'élevage chevalin vers la production de chevaux lourds, c'était précisément pour satisfaire à une demande spécifique de chevaux de trait plus pesants que le type de cheval dont disposaient les éleveurs. "Jamais", souligne le conférencier, "il n'est venu à l'esprit des dirigeants de l'industrie chevaline de travailler au détriment d'une race qui a pris souche chez nous, qui a atteint un haut degré de perfection du point de vue rusticité, agilité, frugalité et répondant aussi parfaitement à la demande d'un animal d'utilité générale.

Au cours de l'assemblée, les membres ont approuvé une demande de réaffiliation aux Annales du bétail, accepté la liste des juges aux expositions de 1950, discuté des mensurations idéales du cheval Canadien, de l'enregistrement des jugements, de la publicité de la Société, etc. Il se pourrait qu'il y ait, vers la mi-juin, sur la ferme Deschambeault, un encan de chevaux Canadiens. Le bureau de direction tiendrait alors une réunion spéciale pour élaborer un guide pour le jugement des chevaux Canadiens.

ELECTIONS

Les officiers de la Société pour 1950 ont été choisis comme suit:
Président honoraire, M. Adrien Morin.

(Suite à la page 27)

ÉPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par La Terre de Chez Nous *le 26 février 1930 — il y a vingt ans... le 27 février 1935 — il y a quinze ans — et le 28 février 1940, il y a dix ans... nous avons tiré les notes suivantes:*

Voilà vingt ans . . .

Un article de M. l'abbé F.-X. Jean a trait au chaulage des terres. Les quatre cinquièmes des terres de la province, écrit-il, sont acides, c'est-à-dire qu'elles ne contiennent pas la quantité de chaux suffisante pour l'obtention de grosses récoltes.

* * *

Le mot d'ordre de l'U.C.C., en 1930, était: étudier la constitution de l'U.C.C. La conviction professionnelle, en effet, sera toujours le tremplin de la profession.

Voilà quinze ans . . .

Un article de M. Albert Rioux insiste sur la nécessité de la classification des sols, surtout pour les terres de colonisation. Certaines régions, affirme-t-il, où des générations de cultivateurs ont peiné, n'auraient jamais dû être ouvertes.

* * *

Le réadcteur traite de l'instruction agricole. "La désertion des campagnes, écrit-il, est, dans beaucoup de cas, due au manque de connaissances pratiques des cultivateurs qui n'ont pas réussi, parce qu'ils n'avaient pas la compétence pour sortir de la routine. Eux aussi ont piétiné, pendant que les autres avançaient.

Voilà dix ans . . .

M. H.-H. Hannam était élu président de la Chambre d'agriculture canadienne.

* * *

On publie les détails de la réorganisation complète du ministère de l'Agriculture de Québec.

* * *

On mentionnait alors M Georges Bouchard comme successeur du sous-ministre adjoint de l'Agriculture, M. T.-A. Charron.

* * *

Une coopérative, celle de Mont-Laurier, avait les honneurs de la première page, dans un article signé par M. Aristide Massé, président de la Fédération de l'U.C.C. de Mont-Laurier.

Tomates en conserve
Boites de 28 onces
Demandées — Donnez détails suivants :
Qualité : choix ou régulières.
L'année de l'empaquetage
Meilleurs prix et conditions franco Montréal
Inspection fédérale ou provinciale
Si étiquetées, envoyez specimen de l'étiquette.
Boîtes métalliques doivent être claires, cartons d'emballage neufs.
Adressez à : BOITE 72
515, ave Viger, Montréal

L'instruction pour tous
grâce à
L'Ecole Sans Maître
ANGLAIS - FRANÇAIS - ARITHMETIQUE
appris facilement par correspondance durant vos loisirs.
Pour les gens de tous les âges et de tous les degrés d'instruction.
Conditions faciles. Ecrivez au
Département 129
Casier 191 St-Hyacinthe, Qué.

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE — CALCO — CARBONATE DE CALCIUM

Cultivateurs !

Vous savez tous qu'un sol acide
Ne produira jamais beaucoup
Et qu'il peut devenir aride,
S'il garde la vesse-de-loup,
La prêle, l'oseille ou la mousse
Qui sont signes d'acidité;
Or, si vous voulez que "ça pousse",
Provoquez la fertilité
En ayant recours au chaulage
Par l'unique et réel "Calco"
Dont des milliers font grand usage
Pour se défaire du bobo !

Chaulez donc avec confiance
Pour augmenter le rendement
Et récolter en abondance,
Tout en épargnant de l'argent.

Se recommandant de lui-même
Par son rendement sans égal,
"Calco" est le chauleur suprême
Demeurant toujours sans rival.

Ne retardez pas davantage
A commander ce qu'il vous faut;
Vous y trouverez avantage
En plaçant votre ordre au plus tôt,

Car vous pourrez choisir vous-même
Le jour de l'expédition
Et vous éviter tout problème
Au moment de la livraison.

Désirant plaire à tout le monde,
Nous vous offrons notre concours,
Sûrs que, des milles à la ronde,
Nous viendra le vôtre en retour . . .

A.-E. C.

La Carrière Deschambault, Inc.
56, rue St-Pierre, Québec.

Une gerbe de petites nouvelles

L'accord du blé

Le dernier rapport publié par l'Office fédéral de la statistique sur la situation du blé dans le monde donne une vue d'ensemble des transactions faites depuis la mise en opération de l'accord international sur le commerce du blé. Au cours des derniers six mois de 1949 et des premières semaines de 1949, les pays fournisseurs furent, par ordre d'importance, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie. D'autre part, le Royaume-Uni vient en tête de la liste des pays importateurs, suivi de la Hollande, de l'Afrique du Sud, de la Belgique, de la Grèce, de l'Egypte et de l'Autriche.

Au Lac Bouchette

M. Raymond Tremblay, propagandiste des assurances de l'U.C.C., a fondé un syndicat de l'U.C.C. dans la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin du Lac Bouchette, récemment.

C'est le cinquante-septième syndicat de l'U.C.C. fondé dans la région. Comme le territoire couvre soixante paroisses rurales, il ne reste donc que trois paroisses qui n'ont pas encore leur groupement professionnel.

M. Tremblay avait tenu quatre soirées d'étude dans les rangs afin de rencontrer le plus de cultivateurs possible et leur parler de l'U.C.C. Après cela, il fit une assemblée générale au village et procéda à la fondation. Une quinzaine de cultivateurs adhérèrent et plusieurs autres se proposent de les imiter dans un avenir assez rapproché.

Chez les éleveurs de chevaux belges

Les éleveurs de chevaux belges de la province de Québec se sont assemblés, la semaine dernière, en même temps que plusieurs autres sociétés d'éleveurs, à Montréal. La réunion était présidée par M. J.-A. Sainte-Marie. On a beaucoup parlé de la classification des étalons. Un nouveau secrétaire a été nommé dans la personne du professeur Jean Perron, de l'Institut agricole d'Oka. Pendant l'assemblée, M. René Trépanier, sous-ministre de l'Agriculture, qui est secrétaire de l'Association nationale des éleveurs de chevaux belges, agissait comme secrétaire. Etaient aussi présents, MM. Gustave Toupin et Gilbert Arnold, respectivement président et directeur de la Nationale.

Le bureau de direction de l'Association provinciale pour 1950 se compose des membres suivants: MM. J.-A. Sainte-Marie, président, Ph. Toupin, vice-président, G. Marsan, Albini Nicol, J.-A. Beauséjour, J.-P. Lizotte, G. Denis, Eug. Cyr et E. Proteau. L'exécutif comprend MM. J.-A. Sainte-Marie, G. Toupin, G. Rrnold et G. Marsan.

U.C.C.

La Fédération de l'Outaouais

On nous prie d'annoncer que M. l'abbé Croteau, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse d'Ottawa, visitera prochainement les syndicats ou cercles de l'U.C.C. dont les noms suivent, accompagné de M. Léopold Paquin, directeur de la propagande de l'U.C.C. On compte sur la présence de tous les dirigeants locaux aumôniers et directeurs.

Le 27 février: après-midi: Luskville; soir, Masham.

Le 28: p.m. Angers; soir, Perkins.

Le 1er mars; p.m., Notre-Dame-de-la-Salette.

Le 6 mars: p.m. Plaisance; soir, Thurso.

Le 7: p.m. Chénéville; soir, Ripon.

Le 8: p.m., St-André-Avellin; soir: Papineauville.

Le 9: p.m., Notre-Dame-de-la-Paix; soir: Montebello.

Le 10: p.m. Fassett; soir, St-Philippe.



La Société promologique et fruitière du Québec a tenu, il y a quelques jours, son congrès annuel à Montréal. Le nouveau bureau de direction se compose, entre autre, de M. Floyd Stevenson, président (à gauche), de M. J.-E. Duchesne (au centre), vice-président, et de M. Jacques Berthiaume, secrétaire.

Le Choc des Idées

L'assiette de l'impôt est-elle équitable pour les cultivateurs?

"Le Choc des Idées," série 1949-1950, comprend 15 émissions dont douze ont été réservées pour l'étude de sujets agricoles et forestiers, et trois aux problèmes des pêcheurs. Nous en sommes maintenant à l'avant-dernière émission agricole. Elle passera lundi prochain, le 27 février, sur les ondes de Radio-Canada, à 8 heures p.m. Le sujet qui sera traité est d'importance. C'est la question de savoir si l'assiette de l'impôt est équitable pour l'agriculture du point de vue scolaire, municipal et religieux. Deux experts donneront leurs opinions. Ce sont M. Arthur Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, et M. Rodolphe Laplante, secrétaire de l'Office du Crédit agricole.

M. DOUCET

L'exposé de M. Doucet se résume à ceci: "Sans vouloir trancher la question de savoir si l'agriculture paie à César un tribut plus lourd que ses capacités ne lui permettraient de le faire, je crois, dit M. Doucet, qu'à la lumière des lois municipales dont nous venons d'examiner les principales dispositions se rapportant à la taxation, l'on peut dire que la situation du cultivateur en face de l'impôt municipal peut être comparée avantageusement avec celle de tout autre impôt foncier, de la taxe scolaire et Lois démocratiques, administration municipale qui peut changer à tous les deux ans, accès facile des cultivateurs — presque tous propriétaires — aux charges municipales, voilà les meilleurs garanties que l'agriculture puisse avoir.

M. LAPLANTE

M. Rodolphe Laplante soutient au contraire que l'assiette de l'impôt n'est pas équitable. Sinon, l'Etat n'aurait pas été dans l'obligation d'assumer les dettes de tant de commissions scolaires. D'autre part, le cultivateur contribue à soutenir les écoles des villes quand il achète dans certaines villes où la commission scolaire perçoit une taxe de vente. Il y a aussi que les biens des cultivateurs sont là, bien exposés au soleil et aux regards du percepteur de l'impôt foncier, de l ataxe scolaire et de l'impôt sur le revenu, tandis

(Suite à la page 25)

Une réunion au couvoir de Saint-Marc

Les membres du couvoir coopératif de Saint-Marc des Carrières se sont réunis en assemblée générale annuelle le 7 février, sous la présidence de M. Bernard Godin. La plupart des sociétaires étaient présents ainsi que MM. Antoine Roy, agronome du comté de Portneuf, Arthur Bédard, instructeur avicole, Jean-Marie Vachon, gérant de la Coopérative agricole de Saint-Casimir, et C.-E. Benoit, secrétaire gérant, de la Coopérative avicole du Québec.

Le bilan et le compte des opérations pour l'année 1949 ont été présentés par M. G.-A. Desbiens, agronome, instructeur en coopération. Les ventes se sont totalisées à $26,998.27. Le couvoir a produit 45,400 poussins et 24,721 dindonneaux.

Les directeurs élus sont MM. B. Godin, de Saint-Marc, E. Trépanier, de Saint-Adelphe, Jos. Masson, de Lachevrotière, E. Douville, de Saint-Casimir, et G. Bertrand, de Saint-Alban. Le gérant du couvoir depuis sa fondation est M. Denis Baribeau.

Portèrent la parole à la fin de la réunion, MM. Antoine Roy, J.-M. Vachon, Arthur Bédard et C.-E. Benoit. On souligna le rôle important joué par le couvoir dans le passé et on parla de la fusion possible avec La Coopérative agricole régionale de Saint-Casimir. On traita surtout de la nécessité pour les aviculteurs de la région de s'organiser, pour la vente des oeufs, de la chair et des dindons. Les éleveurs s'intéressèrent beaucoup au projet de vendre leurs dindes en coopération l'automne prochain, dans l'espoir de tirer meilleur parti du marché de Noël. De précieux conseils furent aussi donnés sur les soins des troupeaux reproducteurs.

Au nombre des initiatives prises par le couvoir de Saint-Marc, soulignons l'exportation de fortes quantités d'oeufs d'incubation de dindes dans l'ouest. On entend bien profiter encore de ce débouché cette année.

Journée d'étude dans Québec-Ouest

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Ouest tiendra quatre journées d'étude dans différentes paroisses de la région la semaine prochaine. On tiendra une assemblée le 27 février à Sainte-Emélie de Lotbinière pour les paroisses de Fortierville, Parisville et Sainte-Emélie. Le mardi 28 févvrier, il y aura réunion à Sainte-Anastasie pour les cultivateurs des paroisses de Saint-Jean de Brébeuf, Inverness, Laurierville et Sainte-Anastasie. Le mercredi, 1er mars, les cultivateurs des paroisses de Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe, Saint-Flavien et Dosquet se réuniront à Dosquet. Le lendemain, 2 mars, ce sera au tour de Plessisville, à recevoir les cultivateurs des paroisses environnantes, c'est-à-dire Sainte-Sophie, Saint-Ferdinand et Notre-Dame de Lourdes. Un propagandiste du service central de la propagande accompagnera le propagandiste régional au cours de cette tournée.

M. l'abbé Nadeau dans le deuil

Un citoyen bien en vue et avantageusement estimé des paroissiens de St-Raphaël, M .Adélard Nadeau, est décédé lundi le 13 février, à l'âge de 74 ans et 6 mois.M. Adélard Nadeau était l'époux en premières noces de feu dame Angéline Blais et en secondes noces de dame Mélina Bernard.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: M. l'abbé Arthur Nadeau, curé de la paroisse de St-Alfred, Beauce; M. Gérard Nadeau, de Ste-Anne de Roquemaure. Abitibi; M. Charles Nadeau, de Fitchburg, Mass.; M. Alphonse Nadeau, de Barraute, Abitibi; ses filles: Mmes Donat Dion (Jeanne), de St-Raphaël; Mme Gervais (Yvonne), Mme Adélard Jobin, Mme Gérard Therrien (Gertrude), de Montréal; et Mlle Marie-Anna, de Montréal; ses belles-filles: Mme Gérard Nadeau, Mme Charles Nadeau et Mme Alphonse Nadeau; ses gendres: MM. Donat Dion, Adélard Jobin et Gérard Therrien.

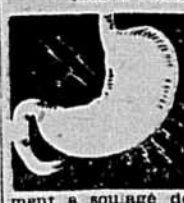
Le service a eu lieu, le 16, en l'église de St-Raphaël.

A M. l'abbé Arthur Nadeau et aux familles que ce deuil afflige "La Terre de Chez Nous" offre ses sincères condoléances.

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les

MAUX D'ESTOMAC

(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs, après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.

Dépt 747-G. — WINDSOR, Ontario

Faites remise par Mandats du

CANADIAN NATIONAL EXPRESS

Acceptés au pair partout · Sécurité Commodité

En vente à tous les

BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL



POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment:

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufrée d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!



Rappelez-vous que le fameux revêtement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!

A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom .....

Adresse .....

Suis intéressé dans .....

.....

A. L. GONNEVILLE
DEPT. T. CHARETTE, CTÉ ST. MAURICE





Photo d'architecte montrant la nouvelle aile de 16 étages qui sera ajoute à l'Hôtel Macdonald du Canadien National, à Edmonton. Le contrat vient d'être accordé pour la construction de la structure d'acier. (Photo Canadien National).

Un Canadien au conseil horticole

C'est un pomiculteur québécois qui présidera le Conseil horticole canadien durant l'année 1950. M. Roswell Thompson, en effet, vient d'être élu président de cet organisme, à Ottawa, récemment.

Les horticulteurs ont adopté un grand nombre de résolutions, ainsi résumées: diminution des droits américains sur tous les produits végétaux canadiens, droits qui sont actuellement de 25%; que le gouvernement américain établisse son tarif sur la même base que le gouvernement canadien, pour les épinards; que le Canada autorise l'importation d'oignons des Etats-Unis à la moitié du tarif américain; que le gouvernement canadien négocie des ententes avec les Etats-Unis sur le céleri et la laitue; les producteurs canadiens seraient intéressés à laisser entrer le céleri et la laitue américains entre le 1er novembre et le 1er mars, en échange d'un droit d'un demi-cent la livre pour les produits canadiens.

Les producteurs demandent aussi au gouvernement de leur assurer un prix de base pour leurs produits et plus de protection contre les importations étrangères à prix réduits. Enfin les techniciens ont été priés de pousser leurs recherches sur la pomme de terre qui noircit quand elle est cuite. On étudiera en même temps l'effet des fertilisants et des insecticides sur les sols.

On fête M. Breault de Saint-Martine

Un groupe de parents et amis de M. Henri Breault, de Ste-Martine, comté de Châteauguay, se sont réunis, le 26 janvier dernier, pour célébrer son grand succès au dernier concours provincial de l'orge. On se souvient que le 3ème prix du concours est allé à M. Breault. De nombreux cultivateurs et agronomes étaient de la fête. Quelques discours furent prononcés par M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, MM. René Dubuc, président de la Fédération de l'U.C.C. de St-Jean, Gérard Ampleman, agronome du comté de Châteauguay, et Emile Simard, gérant de la Coopérative du comté de Châteauguay, de même que M. Jean Bégin, agronome spécial.

Les organisateurs de la fête avaient préparé un excellent goûter servi au milieu de la soirée. Et, pour égayer le souvenir de cette fête, on a chanté et écouté de belles pièces de notre folklore.

L'heure avancée à partir du 2 avril

L'heure avancée, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité une avalanche de lettres à *La Terre de Chez Nous*, sera de nouveau en vigueur à partir du 2 avril à Montréal. L'an dernier, l'avance de l'heure avait été fixée au 24 avril. C'est donc trois semaines plus tôt cette année. Le régime de l'heure avancée se terminera le 29 octobre au lieu de la fin de septembre, comme il y a deux ans. Ce règlement, qui est décrété par chaque municipalité, est pour Montréal. En certains endroits, la période de l'heure avancée est plus courte, en d'autres plus longue. Certaines municipalités ont même demandé l'autorisation de garder l'heure avancée toute l'année.

M. O. Milot est fêté à Yamachiche

Toute la paroisse d'Yamachiche et un grand nombre d'invités, se sont rassemblés lundi, le 13 février, pour rendre hommages à M. Omer-E. Milot, à l'occasion de sa récente nomination par S. S. le Pape Pie XII comme commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre. Prenaient place au banquet que présidait M. Honorat Landry, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Mme Milot, M. le chanoine Elzéar de Carufel, MM. les abbés Ernest Jacob, curé de Saint-Maurice, et Lucien Paquin, curé de Maskinongé, aumônier de la Fédération diocésaine de l'U.C.C., l'hon. Dr Marc Trudel, ministre d'Etat, Me Léon Balcer, député des Trois-Rivières aux Communes, M. René Trépanier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Henri-C. Bois, gérant de la Coopérative fédérée du Québec, M. Nolasque April, président de la corporation des agronomes, M. Benjamin Manseau, membre de l'exécutif de l'U.C.C., M. Jules Montour, maire de la banlieue des Trois-Rivières et président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C., M. Roméo Martin, vice-président du supérieur de la Coopération, M. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative fédérée, M. Robert Thomas, représentant du ministère fédéral de l'Agriculture, et plusieurs autres.

De nombreuses allocutions ont été prononcées par la plupart des invités que nous venons de nommer. Tous ont rendu hommage au bon cultivateur, coopérateur et chrétien qu'a toujours été M. Milot. On a particulièrement souligné son rôle comme fondateur de l'U.C.C. dans le diocèse des Trois-Rivières. Voici en quels termes M. Milot les a remerciés:

"Je suis touché et confus de tous ces sentiments et témoignages d'estime que vous venez d'exprimer à mon égard. Il a plu à S. Exc. Mgr Pelletier de signaler à Sa Sainteté le Pape Pie XII le travail que la classe agricole du diocèse des Trois-Rivières a accompli en son sein en mettant sur pied une association professionnelle selon les directives de l'Eglise; et Rome a voulu honorer, remercier et encourager la classe agricole en nommant votre humble serviteur commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

"Je suis très honoré et très touché de cette insigne faveur; j'en remercie S. Exc. Mgr Pelletier au nom des cultivateurs du diocèse, au nom de ma famille et en mon nom personnel.

"Le témoignage d'estime que je reçois de vous ce soir me touche profondément; si vraiment j'ai pu faire quelque chose pour vous dans le passé, j'en suis magnifiquement récompensé ce soir.

"Celui à qui nous devons le premier hommage c'est bien M. le curé. Il a toujours été prêt à nous aider comme il l'est encore. Il n'a rien épargné pour nous venir en aide. Je veux surtout le remercier de nous avoir dès le début réservé l'entier concours de son dévoué vicaire d'alors, M. l'abbé Ernest Jacob, aujourd'hui aumônier diocésain de l'U.C.C. Je m'en voudrais de ne pas mentionner le beau travail de collaboration reçu aussi de deux autres aumôniers, MM. les abbés Masson et Saint-Arnault. A tous, un merci sincère".

M. Germain Bourassa, agronome, a remercié les orateurs. Le maître de cérémonie était l'agronome Gérard Champoux, propagandiste de l'U.C.C. diocécaine. On a donné lecture de deux messages de félicitations adressés par S. Exc. Mgr Maurice Roy et M. Maurice Duplessis.

Chaîne frigorifique en opération

Les immenses entrepôts frigorifiques de la chaine coopérative du Saguenay sont maintenant en opérations et ouverts au public.

Comme on le sait, ces entrepôts comptent parmi les plus modernes du Canada et comprennent dix chambres. L'une d'elles, d'une dimension de 40 par 15 pieds, sert à la congélation ultra-rapide des produits. La température moyenne est de 40 degrés Farenheit sous zéro. Sa superficie est de 600 pieds carrés. Trois autres chambres d'une superficie de 11,379 pieds carrés sont destinés à l'entreposage du beurre, de la viande et de différents produits agricoles périssables. La température de ces chambres est de zéro degré Farenheit.

Enfin, dix chambres d'une superficie de 8,715 pieds carrés sont employées pour le faisandage des viandes. Leur température moyenne est de 32 degrés Farenheit.

Le premier produit à être entreposé est le beurre, qui sera écoulé sur le marché régional dans quelques jours.

Les cultivateurs et le public en général apprendront sûrement avec plaisir l'ouverture d'une partie de la gigantesque entreprise coopérative que possède la Chaîne Coopérative du Saguenay à Saint-Bruno.

20 millions de formules d'impôt

Le ministre du Revenu national, l'honorable Dr J. J. McCann, vient d'annoncer que la Division de l'Impôt a expédié quelque 20 millions de formules d'impôt sur le revenu aux bureaux de district de l'impôt sur le revenu et aux bureaux de poste à traverse le Canada. Ces formules sont destinées aux particuliers, au nombre d'environ 3,250,000, qui doivent produire une déclaration d'impôt sur le revenu pour 1949.

Seules les personnes qui reçoivent un traitement, salaire ou pension, ou un revenu de placement ne dépassant par $2,400, peuvent se servir de la formule T.1 Abrégée.

Tous les autres contribuables, médecins, avocats, dentistes, cultivateurs, pêcheurs et particuliers en affaires, doivent se servir de la formule T.1. Générale.

M. P. D. McArthur fut élu président

Dans notre compte rendu de l'assemblée annuelle de la Société Coopérative Agricole des Producteurs de lait de Montréal, la semaine dernière, il s'est glissé une erreur due à une mauvaise interprétation du résultat des élections des officiers. Nous annoncions la réélection de M. J. K. Dickson comme président, alors que le président élu est M. P. D. McArthur, éleveur bien connu de Howick. Voici donc la liste officielle des directeurs et officiels de l'Association, telle que nous la communique le secrétaire-gérant, M. W. D. Lowe.

Directeurs: M. P. D. McArthur, Howick, MM. Adrien Angers, (St-Césaire), J.-P. Beauchemin, (Verchères), François Godfrind, (L'Assomption), John K. Dickson, (Ormstown), Anthime Bisaillon, (St-Paul Ile-aux-Noix), W. L. Carr, (Huntingdon), R. Stanley Wightman,(Lancaster, Ont.), Douglas R. Bradford, (Lachute).

Exécutif: président honoraire, M. David Black; président, M. P. D. McArthur; vice-président, M. Adrien Angers; Trésorière, Mlle E. Donnelly; secrétaire-gérant, M. W. D. Lowe.

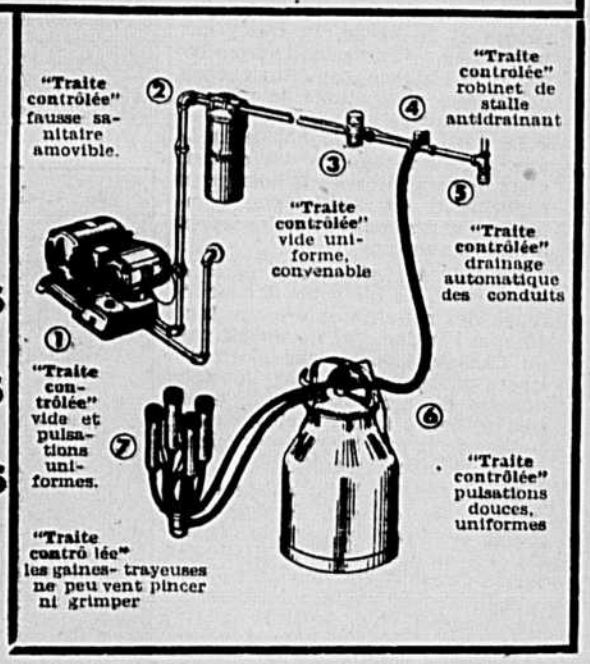
Fermiers hollandais au Canada

Le premier groupe de fermiers hollandais à émigrer au Canada cette année est arrivé à Montréal récemment, dans deux wagons spéciaux du Canadien National. Ces fermiers faisaient partie d'un groupe de 600 immigrants et personnes déplacées qui sont débarqués à Halifax. Une centaine de ces fermiers et leur famille s'établiront dans le sud de l'Ontario. M. L.-R. Doorman, du service de la colonisation et de l'agriculture du Canadien national accompagnait les nouveaux arrivants.

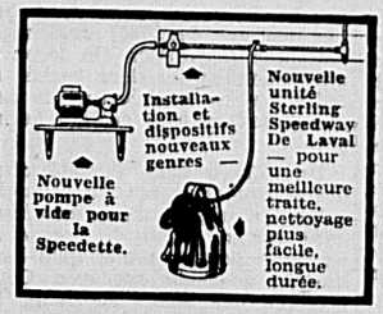
7 RAISONS POUR LESQUELLES

"La traite contrôlée élimine tout à-peu-près"

Avec 3 nouvelles fameuses trayeuses De Laval



Rien n'est laissé au hasard ou à l'à-peu-près de la part de l'opérateur dans l'une ou l'autre des trois nouvelles TRAYEUSES DE LAVAL : la Magnetic Speedway, la Sterling Speedway et la Sterling Speedette. Il y a un contrôle positif automatique à chaque point vital depuis la pompe jusqu'au seau — fréquence et action des pulsations, performance des gaines-trayeuses, vide correct, drainage des conduits, fonctionnement du robinet de stalle et de la fausse sanitaire. Le tout est conçu en fonction du maximum d'efficacité en tout temps sans ajustage. Grâce à cette combinaison de caractéristiques en vue de "La Traite Contrôlée", les trayeuses De Laval fournissent plus de lait, du meilleur lait, achemine le troupeau vers une meilleure santé et vous rapportent de meilleurs profits.



SI VOUS TRAYEZ 8 VACHES OU MOINS . . . LA NOUVELLE TRAYEUSE DE LAVAL SPEEDETTE

Grâce à la nouvelle trayeuse De Laval Sterling Speedette, la "Traite Contrôlée" est à la portée de tout propriétaire de petit troupeau — à peu de frais surtout. La Speedette répond justement au besoin d'une trayeuse fiable à bon marché qui supprime la corvée de la traite à la main.

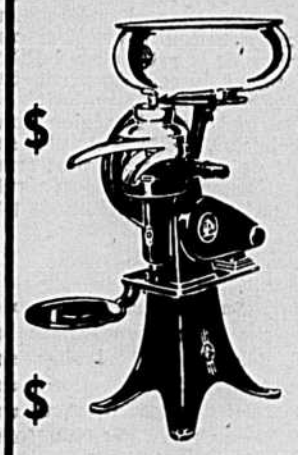
DeLaval

135, rue St-Pierre, Mtl
103, rue St-Roch, Québec

The De Laval Co. Ltd., Dépt C-59
135, rue St-Pierre, Montréal
S.V.P. m'envoyer vos imprimés sur :
[ ] La De Laval Magnetic Speedway
[ ] La De Laval Sterling Speedway
[ ] La De Laval Sterling Speedette
Nom .....
Adresse ..... R.R. ....
Prov. .....

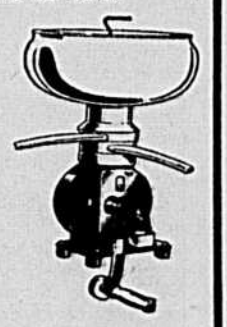
PLUS D'ARGENT POUR VOTRE CREME

$ Grâce aux écrémeuses De Laval $



Si présentement vous écrémez à la main ...si vous employez une écrémeuse à l'eau... ou un vieux séparateur centrifuge usé et inefficace — une nouvelle écrémeuse De Laval peut faire augmenter votre chèque de crème de 25%.

Offertes dans un grand choix de modèles et de prix, les écrémeuses Le Laval sont à la portée de la bourse de chacun. Toutes écrèment parfaitement, durent plus longtemps, coûtent moins cher par année d'usage et se nettoient facilement en 2 minutes.



Pour les gros troupeaux — série De Laval World's Standard — 3 modèles.

Pour les petits troupeaux — série De Laval Junior — 4 modèles.

NOTES SUR L'EVOLUTION DE LA CULTURE HERBAGERE DANS QUEBEC

Par L.-J. BOULET, agronome

Comme en tout pays neuf, où la forêt règne en maîtresse dans le domaine végétal, nos premiers habitants devaient surtout faire autre chose que de l'agriculture. *Avant 1760*, d'après Raoul Blanchard, la vente du bois et de la potasse, la chasse et la pêche, le trafic des pelleteries, et un peu d'agriculture de subsistance, constituaient les principales occupations de nos ancêtres ruraux.

De 1760 à 1830, le blé se taille une place au chapitre des ventes, alors que les réserves de bois, pour exportation en Angleterre, commençaient à s'épuiser sur les terres de nos pionniers.

De 1830 à 1880, c'est la période de l'avoine. Le blé subit la concurrence des marchés extérieurs, tandis que l'avoine, qui ne sortait pas du Canada, trouvait sur place de larges débouchés. En 1851, l'avoine dépasse de beaucoup le blé, sauf sur les belles terres argileuses du sud-est de la province, terres mises plus récemment en culture.

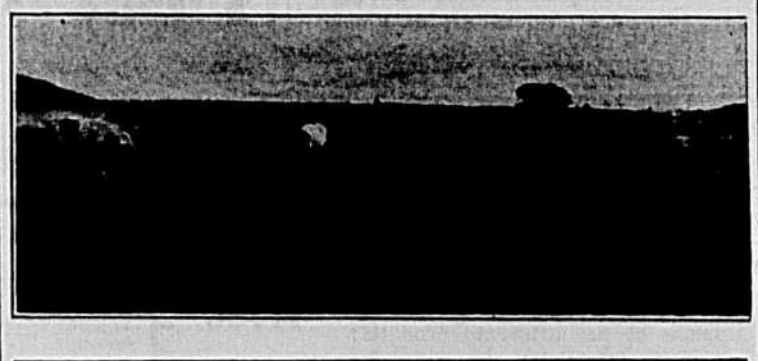
Vers 1880, il fallut changer le système de culture, lorsque les grains des Prairies, pays de céréales, commencèrent à se déverser sur le Canada oriental. Dans l'Est canadien, avec cette concurrence, les céréales ne payaient plus: *c'est l'ère de l'utilisation du foin qui s'ouvre*, récolte qui atteint un développement considérable en 1900 et 1927. Une population urbaine, en pleine croissance réclamait des produits laitiers. Et trois marchés appelaient nos producteurs de foin: celui de l'Ouest canadien occupé aux céréales; celui des chantiers de bois en Québec et en Ontario; enfin, celui des Etats-Unis.

La poussée vers la production laitière, amorcée à la fin du 19e siècle, se trouve ralentie et parfois arrêtée, par cette "fièvre du foin". De nombreux propriétaires de terre à foin se débarrassaient de leurs bovins, et ne gardaient que deux ou trois bêtes pour fournir à la ferme le lait indispensable et un peu de viande.

C'est donc vers 1880 que Québec donna sa première impulsion à la culture herbagère, en abandonnant à l'Ouest canadien, le "grenier du Canada", le marché des céréales pour se tourner vers l'utilisation du foin. *Les conditions économiques et les lois biogéographiques (naturelles) forcèrent notre province à embrasser sa vocation agricole herbagère, où la Nature l'appelait surtout de par les conditions de son climat* et la nature de ses sols. Et depuis cette date l'évolution herbagère se fait lentement, comme à regret, sous la poussée des changements économiques ou des progrès scientifiques.

A mesure que l'industrie se développe, l'importance des récoltes de foin et des pâturages s'accroit. *De 1880 à 1930, l'amélioration herbagère s'est surtout portée sur le relèvement de la qualité des foins*, par l'introduction et l'expansion d'abord des trèfles, puis de la luzerne vers 1910. *Avant 1930, les pâturages étaient plutôt considérés comme un mal nécessaire.* Il n'était généralement pas question de les améliorer, n'étant pas considéré comme une récolte! Le troupeau pacageait sur des regains qui ne donnaient plus de foin ou sur des gazons incultes, au bout de la terre. Les fourrages verts et les concentrés comblaient la différence alimentaire au prix d'un coup de production élevé.

La "fièvre du foin" qui atteint son paroxysme entre 1917 et 1927 a ralenti probablement l'évolution herbagère au point de vue qualité, sinon en superficie, puisque les marchés extérieurs demandaient plutôt des foins de graminées. La culture des racines et du blé d'Inde fourragers prit de l'importance durant cette période. *On s'occupa surtout d'améliorer l'alimentation d'hiver* en produisant diverses récoltes fourragères et *en comptant beaucoup sur les moulées alimentaires* pour compléter les rations d'hivernement et corriger la valeur médiocre de nos récoltes de foin.



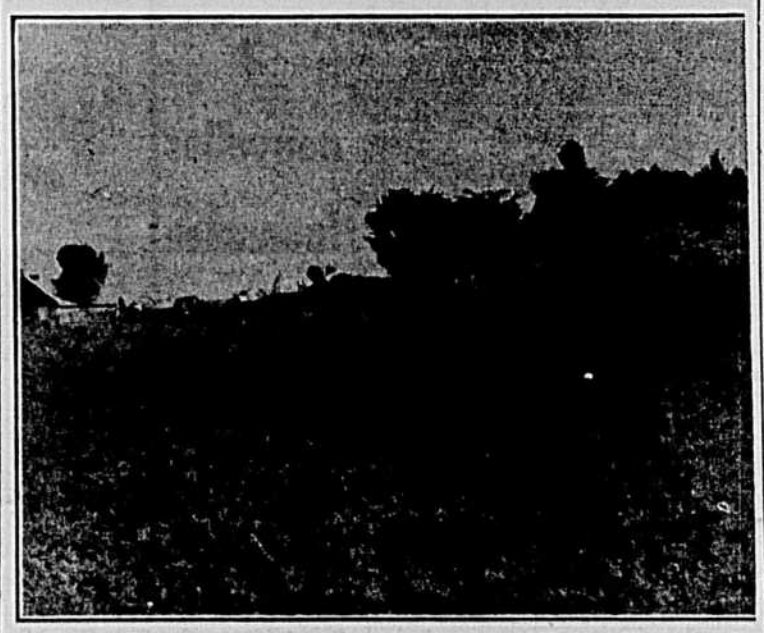


PHOTO DU HAUT — Vaches au pacage. Depuis 1930, l'amélioration des pacages par l'application en surface des engrais chimiques a fait découvrir la vocation herbagère de bien des régions agricoles du Québec. On peut doubler ainsi la production des gazons.

PHOTO DU BAS — Un beau champ de luzerne. Avec la luzerne qui apparait vers 1910, on possède un moyen de corriger une faiblesse de nos prairies qui est le manque de légumineuses persistantes. Ses exigences agronomiques l'empêchèrent de se généraliser.

Vers 1930, grâce à des résultats d'expérience sur la rénovation des pâturages à l'aide d'application d'engrais chimiques, Québec s'affirma davantage pays herbager. Les pacages fertilisés deviennent alors une bénédiction. On découvre graduellement les dons cachés de notre nature québécoise, de son climat propre à la culture herbagère.

De 1930 à 1945, l'amélioration des pâturages se résume à l'application en surface d'engrais chimiques, sur un regain de prairie ou un vieux pacage, plutôt qu'à l'utilisation de semis spéciaux. Cette pratique des semis spéciaux, en vue de pâturages plus ou moins permanents, ensemencés dans des sols bien préparés et bien fertilisés, n'a jamais eu beaucoup de vogue: elle s'est avérée dispendieuse en comparaison de l'autre méthode qui donnait souvent les mêmes résultats. *Vers 1945, l'apparition du trèfle Ladino sur le tableau herbager de Québec marque apparemment le début d'une nouvelle et importante étape dans l'évolution de notre culture herbagère.* Cette légumineuse — nouvelle pour les cultivateurs de Québec — s'établit facilement dans la majorité de nos sols et semble plus prometteuse que la luzerne, sous nos climats et dans nos terres acides. Sa valeur alimentaire vaut celle de cette dernière.

Chez nous, comme aux Etats-Unis, les pacages améliorés à base de trèfle blanc sauvage, ont certes apporté beaucoup d'améliorations à notre situation herbagère: augmentation de la production laitière, abaissement du coût de production du lait. Mais dans la majorité des sols, surtout dans la région ouest de Québec où le climat est plus sec ce type de pacage reste plus sensible à la sécheresse. Mais généralement parlant, c'est surtout sa production saisonnière des mois de juillet et d'août, qui laisse souvent beaucoup à désirer. A ce dernier point de vue les gazons semi-permanents, à base d'espèces productives, telles que le Ladino, le brome, le mil et la luzerne offrent un avantage marqué.. *Les pacages le trèfle blanc sauvage garderont tout de même une très grande importance, dans le sud-est et l'est de la province*, surtout sur les fermes de ces régions qui sont encore au début de l'amélioration de leurs herbages et de leur troupeau et qui possèdent beaucoup de pacages naturels incultes sur leurs fermes.

Avec l'établissement des pacages de trèfle Ladino, ou de gazons semi-permanents productifs, si l'on en juge par l'opinion américaine actuelle, et quelques cas de plus en plus nombreux dans Québec, les éleveurs et producteurs de lait se trouvent en face de grandes possibilités nouvelles. *Il semble qu'il soit ici impossible d'abaisser encore beaucoup le coût de production du lait, par une économie considérable de moulées alimentaires* (jusqu'à 50%), par *l'augmentation des rendements laitiers.* Pour obtenir des résultats, il faudrait apparemment fertiliser plus généreusement qu'avec les pacages de trèfle blanc sauvage et surtout adapter un mode de paissance propre aux exigences de ces espèces herbagères productives.

Le trèfle Ladino semble donc avoir beaucoup d'avenir dans l'amélioration de nos pâturages. Ses possibilités comme ensilage sont aussi très bonnes. Comme foin desséché, sa fenaison est difficile lorsque la récolte en contient beaucoup. Toutefois, en Nouvelle-Angleterre, on le recommande même dans les mélanges à foin, sauf pour les sols à luzerne, où celle-ci demeure plus productive. Pour l'ensilage de foin vert, la luzerne est de beaucoup préférable au Ladino pour le pacage, c'est l'inverse.

Dans l'évolution de la production et de l'utilisation des récoltes herbagères il ne faut pas oublier *la pratique de faire de l'ensilage de foin vert.* Ce mode de conservation fourragère, *relativement récent chez nous, vieux de 10 ou 15 apporta une grande contribution à l'amélioration de notre alimentation d'hiver. A notre avis, l'ensilage d'herbe renferme beaucoup de promesses d'avenir*, si les compagnies de machines peuvent adapter leurs produits aux conditions de nos cultivateurs moyens et si ceux-ci savent s'organiser entre voisins pour utiliser cette machinerie assez dispendieuse.

En somme, un regard sur l'évolution de la production et de l'utilisation des récoltes herbagères dans Québec nous fait voir n *progrès rapide depuis 1930, dans le domaine des pâturages surtout* et de la conservation des foins. Avant cette date, l'attention s'était portée sur les récoltes de foin et l'alimentation laitière d'hiver, alors que les pacages demeuraient un mal nécessaire.

SITUATION PRESENTE.

Si nous comparons l'amélioration pratique des récoltes herbagères sur la ferme au progrès réalisé dans le domaine des connaissances nous devons avouer malheureusement que la vulgarisation et l'application de ces connaissances on encore beaucoup de chemin à parcourir. La masse des cultivateurs pourrait en tirer un énorme profit Il faudrait d'abord concentrer nos efforts sur la généralisation de l'emploi judicieux d'engrais chimiques sur nos pâturages et nos prairies de fauche, sans oublier évidemment le drainage et le chaulage. Ensuite utiliser des semis herbagers plus appropriés à nos conditions de sol et de climat et viser à la production de légumineuses persistantes qui forment la base économique d'une alimentation rationnelle et d'une saine conservation des sols arables.

PROBLEMES A RESOUDRE

Beaucoup de problèmes herbages restent actuellement en suspens, sans solution satisfaisante. Qu'il suffise de les énumérer:

1° — Adaptation plus spécifique de nos semis herbages aux conditions de milieux: sols, climat, utilisation, etc.

2° — Adaptation plus spécifique de nos formules de fertilisation aux facteurs: sol, semis herbagers et utilisation (foin et pacage).

3° — Normes alimentaires plus économiques et plus en harmonie

(suite à la page 22)



L'amélioration des herbages a commencé dans le domaine des récoltes de foin. L'introduction du trèfle rouge marqua un progrès sur l'ère du foin de graminées.

Pourquoi Souffrir



Dr. Peter Fahrney 1849 - 1905

de Maux de tête Dérangement d'estomac Indigestion Nervosité Gaz et Gonflement Insomnie et manque d'appétit causé par la constipation ?

Procurez vous le soulagement prompt, prouvé, agréable au moyen du

NOVORO

Doucement et aisément, ce laxatif et tonique-stomachique fait fonctionner les boyaux paresseux et les aide à eliminer la matière obstruante, aide à chasser les gaz de la constipation, donne à l'estomac ce sentiment réconfortant de chaleur. L'éfficacité étonnante du Novoro est dûe à une formule scientifique qui combine 18 (pas seulement une ou deux) des herbes, racines et botaniques médicinales de la Nature — une formule secrète perfectionnée pendant une période de 78 ans. Oui pour le soulagement prompt, prouvé agréable des misères de la constipation procurez vous, aujourd'hui dans votre voisinage le Novoro ou bien faites venir



L'offre Introductoire Speciale

la bouteille de 11 onces pour seulement $1.00 expediée franco de port livrée chez vous.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Ci - Inclus $1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.

☐ Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom .....

Adresse .....

Bureau de Poste.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept.
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

REVETEMENT ISOLANT IMITATION DE BRIQUE AUBAINES DANS LES MATERIAUX LEGEREMENT IMPARFAITS

Faites d'une pierre trois coups ! Ajoutez à votre maison ou à vos bâtiments de la valeur, du confort, de la beauté, en leur faisant une nouvelle toilette à l'aide de ce revêtement très épais, imitant la belle apparence de la brique. Vous avez le choix de six couleurs avec lignes de mortier blanches ou noires. Matériaux légèrement imparfaits. Prix: $8.75 au carré. Transport aux frais du client. Les quantités sont limitées. Hâtez-vous d'écrire pour plus de détails au : DEPOT MANUFACTURES DE L'EST, Case Postale 231 Outremont. Qué.

QUEL DOMMAGE!!!

Vous aviez l'intention de vous assurer et vous êtes victime d'un incendie ou d'un accident d'automobile. "Quel dommage !" NOUS NE PAYONS PAS d'indemnité dans ces cas; il faut que vous soyez détenteur d'une police d'assurance.

Voyez votre propagandiste ou écrivez à

La Société Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C.

INCENDIE — 515, avenue Viger, Montréal 24 — **AUTOMOBILE**



M. Zoël Parent, président de Parent, Goyer et Compagnie, de Montréal, qui a été élu directeur de l'Association des marchands de fruits et légumes en gros du Canada à l'assemblée annuelle tenue à Montréal dernièrement.

La coopérative de Chicoutimi

Commentaires sur le dernier exercice — Chiffre d'affaires de $1,800,000

La Coopérative agricole de Chicoutimi tenait récemment à l'hôtel Chicoutimi, son assemblée générale annuelle. Près de deux cents membres y assistaient.

Après les formalités d'usage, le président esquisse le tableau des progrès réalisés. Lors de sa fondation, en 1938, la Coopérative ne comptait que 67 membres ayant souscrit chacun un capital de cinquante dollars. A l'heure actuelle, cette société a un actif total qui se chiffre à près de $800,000. Son chiffre d'affaires annuelles dépasse de beaucoup le million et, l'an dernier, elle a distribué en ristournes, une somme de $15,000. Depuis sa fondation, les membres ont retiré en ristournes tout près de $100,000. Ce ne sont pas les seuls résultats tangibles obtenus. Grâce à l'union, la Coopérative a réussi à maintenir les prix des produits agricoles, à créer de nombreux services dont les cultivateurs ont un impérieux besoin: service des moulées, de la meunerie, du couvoir coopératif, de la quincaillerie, de la centrale de lait, etc.

LA CENTRALE DE LAIT

Les buts que s'était fixés la Coopérative en fondant la Centrale de lait ont déjà été atteints. Tout le monde sait que les cultivateurs n'étaient guère enclins à produire le lait durant toute l'année auparavant. Parce qu'ils savaient qu'ils ne pourraient écouler leur surplus de production. La Centrale de lait a résolu ce problème en employant le surplus de lait pour fabriquer du fromage, du beurre, de la poudre de lait, etc., La centrale a réussi à payer aux cultivateurs une moyenne de $0.70 la livre de gras et $4 du cent livres le lait en nature.

"La Centrale de lait de Chicoutimi, a dit le président, est sans doute l'une des belles réalisations que la coopération ait réussies. Les cultivateurs de Chicoutimi peuvent en être fiers, c'est, pour eux, un précieux auxiliaire.

"Votre conseil d'administration, continue le président, constitue votre défenseur auprès des gouvernements, des laiteries et de tous ceux que la classe agricole est susceptible d'approcher". Il termine en soulignant aux membres l'importance de l'assemblée qui commence et des décisions qui y seront prises.

LE BILAN

M. Antoine Gauthier, du bureau de comptables Gauthier et Tremblay, fait ensuite la lecture du bilan. Malgré l'établissement de la Centrale de lait qui n'a évidemment pas pu durant sa première année d'opération, réussir un bénéfice, le bénéfice se chiffre au delà de $9,000, $1,800,000 de chiffres d'affaires, $800,000 d'actif, voilà des chiffres imposants qui prouvent que la Coopérative est en excellente santé financière et peut espérer un très beau succès.

REMARQUES DU GERANT

M. Hidola Rochefort, gérant général de la Coopérative depuis juin dernier, a dressé rapidement un tableau des activités de l'année. Devant l'ampleur que prend chaque année la Coopérative, il fait remarquer que son capital social n'est pas assez élevé. Il est indispensable d'élever le capital social à un niveau qui permette à la Coopérative de se présenter forte devant les banques. Le gérant suggère aux membres d'employer la ristourne qui devait leur être distribuée cette année, à l'augmentation des parts sociales. Cette suggestion est adoptée à l'unanimité. Afin d'intéresser davantage les possesseurs de capitaux, on décide de hausser l'intérêt sur le capital privilégiée de 4 à 5 pour cent. Le gérant général termine son exposé avec un sentiment optimiste et promet aux membres sa plus sincère coopération à la réalisation de leurs projets.

Trois directeurs sortaient de charge, cette année: MM. Maurice Tremblay, président; Aimé Potvin et Phydime Bouchard, directeurs; MM. Tremblay et Potvin ont été réélus tandis que M. France Côté a remplacé M. Bouchard.

Comité permanent des coopérateurs

Le 3 février dernier se tenait à Montréal, au siège social de la Société des Artisans, la 52e assemblée des membres du Conseil supérieur de la coopération. Plusieurs problèmes importants du mouvement coopératif furent portés à l'attention des membres. Signalons en particulier celui d'une collaboration permanente entre les coopérateurs canadiens des deux langues. Le Conseil supérieur de la coopération dont les activités se limitent à la province de Québec a réaffirmé une fois encore son désir de travailler de concert avec les coopérateurs de langue anglaise des autres provinces par l'intermédiaire du Conseil canadien de la coopération, organisme groupant tous les coopérateurs de langue française du Canada. Ils suggèrent donc au Conseil canadien de former avec la Co-operative Union of Canada un comité permanent pour favoriser l'étude des problèmes communs aux coopérateurs de langue anglaise et de langue française de tout le Canada, et favoriser une action plus concertée.

Tour à tour, les divers secteurs coopératifs représentés ont présenté à l'assemblée des membres les problèmes et les nouvelles de leur secteur. Le Conseil supérieur désire aider d'une façon toute particulière le secteur de la consommation qui traverse actuellement sa crise de croissance, avant d'entrer dans la phase décisive de son développement. A cet effet, les officiers du conseil rencontreront sous peu les membres du conseil d'administration de l'Alliance des coopératives de consommation.

Me René Paré, président du Conseil supérieur et président général de la Société des artisans dirigeait les délibérations. Participaient à l'assemblée: M. Roméo Martin, vice-président du Conseil supérieur et représentant de la Coopérative Fédérée de Québec. Le R. P. Gilles-M. Bélanger, O.P., représentant de la Faculté des sciences sociales, M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil supérieur, l'hon. Cyrille Vaillancourt et M. Rosaire Préfontaine, représentants des producteurs de sucre d'érable, M. J.-Laurier Descoteaux, chef du Service de l'économie rurale au ministère de l'Agriculture de Québec, ainsi que H. Octave Hénuset, du même service, M. Gérard Gauthier, délégué de l'Union catholique des cultivateurs, MM. Wilfrid Mathieu et Adrien Malo, pour la Fédération des coopératives d'habitation, M. André Raynault, de la Fédération des coopératives étudiantes, M. Jacques Towner, de l'Alliance des coopératives de consommation, Mme Jeanne Décarie, déléguée des Guildes coopératrices féminines, Mme Adrien Malo, représentante de la Ligue ouvrière catholique, M. Jean Labelle, des Pêcheurs-Unis de Québec, M. René Monette, secrétaire de la Corporation des agronomes, ainsi que M. Jean-Paul Lefebvre, propagandiste au Conseil supérieur.

La mammite se fait sentir davantage au cours des mois d'hiver alors que les vaches laitières doivent rester dans l'étable, où elles reçoivent souvent des blessures faute d'espace.

Décès de M. l'abbé Pierre Saindon

Un ancien directeur de l'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski, M. l'abbé Pierre Saindon, est décédé le 6 février à Sainte-Rose du Dégelis où il était curé depuis deux ans. Il était âgé de 60 ans et était né à Cacouna en 1889 du mariage de Félix Saindon, cultivateur, et de Lumina Dionne. Le défunt avait fait ses études classiques et théologiques à Rimouski. Il était ordonné prêtre en 1915. Vicaire en diverses paroisses, il entra à l'Ecole d'agriculture comme professeur en 1926 et fut nommé directeur de l'Ecole en 1930, poste qu'il occupe jusqu'en 1937. Il fut successivement curé à Saint-Donat, à Saint-Paul de la Croix et finalement à Sainte-Rose, où ses funérailles ont eu lieu le 9 février.



AVICULTEURS

Procurez-vous des sujets sains et vigoureux

Spécialité : DINDONNEAUX d'un jour. Bronzés, Broadbrested, Blancs de Hollande. Broadbrested signifie poitrine large ou double balle. — Aussi: POUSSINS Light Sussex, Plymouth Rock barrés et hybrides P.R.B. X N.H.

Capacité d'incubation : 75,000 oeufs.

— Epreuve de sang 0% de réaction depuis 14 ans —

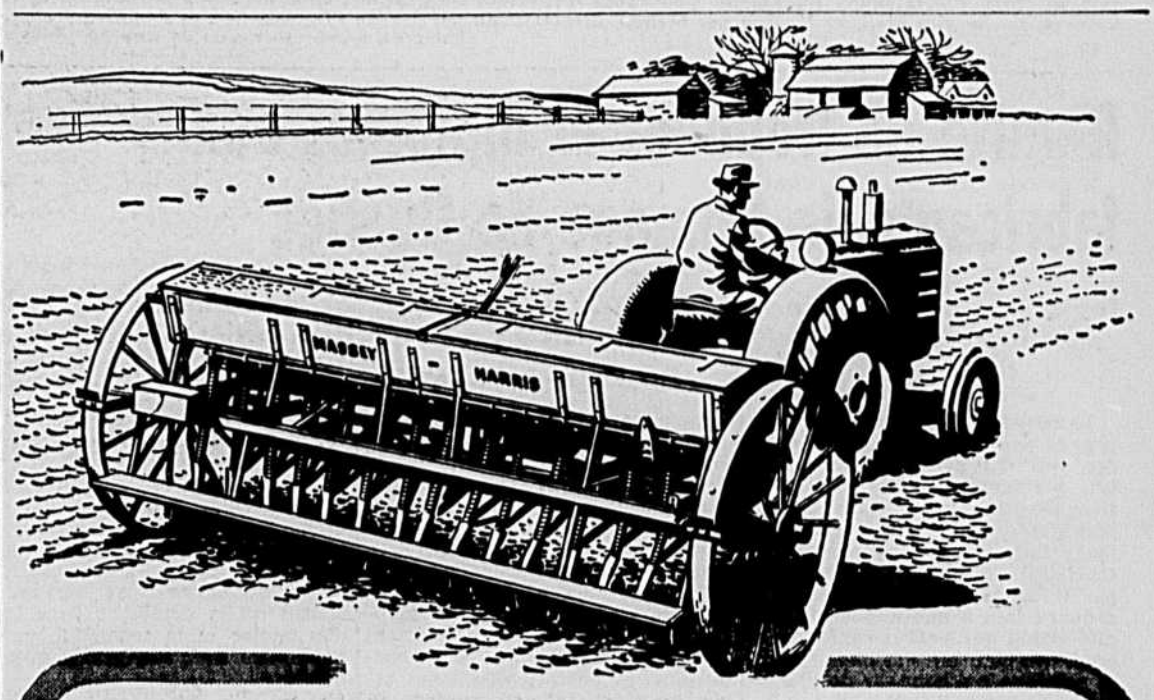
Une REDUCTION de $1 par 100 poussins sur commande de 1000 poussins et plus; et de $2 par 100 dindonneaux sur commande de 500 et plus.

Nous garantissons 100 vivant sur 100 à la livraison.
Demandez notre liste de prix de 1950.

Ferme Avicole de la Montagne

Mont St-Grégoire, Co. Iberville, Qué. — J.-P. Desmarais, prés. Tél. 4924

Seule l'association professionnelle peut, dans l'indépendance et la liberté, défendre tous les droits de ses membres.



5 AVANTAGES PAYANTS des instruments aratoires MASSEY-HARRIS

1. Travail parfait
2. Emploi économique
3. Fonctionnement sûr
4. Docilité de manoeuvre
5. Entretien facile

S'il vous faut une machine nouvelle—charrue, herse à disques, cultivateur, semoir ou autre pour ensemencer et travailler le sol—voici des faits à retenir. Toutes les machines Massey-Harris sont créées de façon à donner *entière* satisfaction. Tout d'abord, elles sont construites pour faire du bon travail . . . mais ce n'est pas tout. Elles fonctionnent économiquement (coûtent peu en force motrice) et résistent au plus dur usage. Elles se manoeuvrent aisément et se prêtent sans difficulté au remplacement des pièces à la lubrification.

Tous ces avantages contribuent à réduire les frais de production agricole; un tracteur Massey-Harris est un placement qui rapporte! A tout considérer, les machines Massey-Harris vous assurent un maximum de valeur par dollar consacré à leur achat. Voyez votre dépositaire Massey-Harris pour des détails complets.

INSTRUMENTS ARATOIRES
MASSEY-HARRIS
Charrues - Cultivateurs
Semoirs
Herses de tous genres

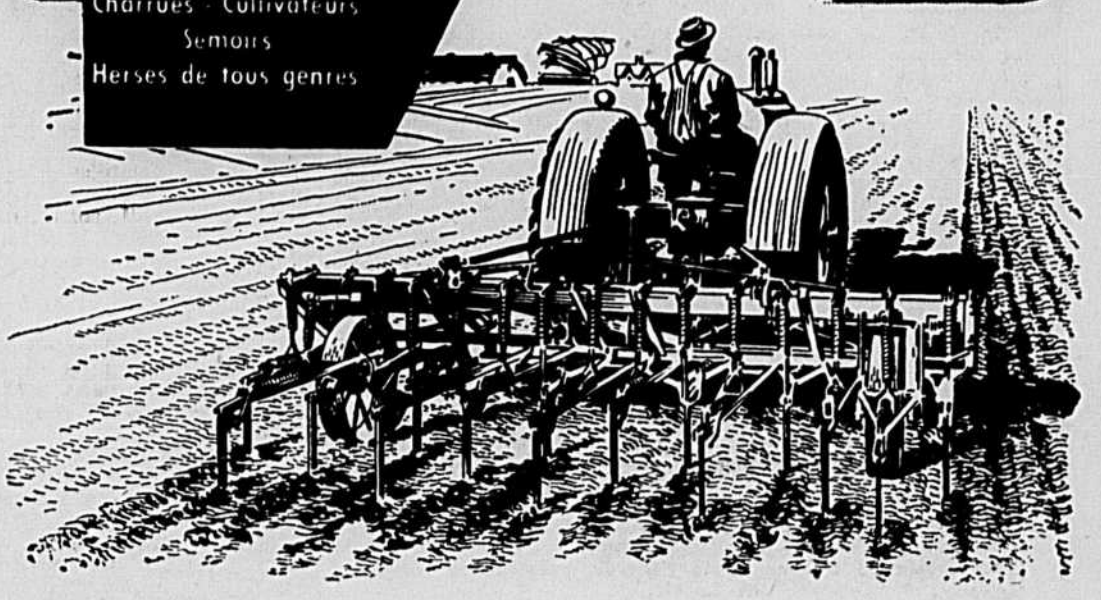




Photo prise à l'occasion de la cérémonie de remise des trophées et diplômes aux lauréats des concours provinciaux de fabricants de fromage du Québec. M. Lorenzo Houle, de St-Thomas de Roberval, lauréat du concours, reçoit les félicitations de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture de Québec. On aperçoit en outre sur la photo M. Roland Camirand, inspecteur général des établissements laitiers, M. Ernest Laforce, du Service civil, et M. Georges Maheu, directeur du Service de l'Information et des Recherches.
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Remise de trophées et diplômes aux fabricants de fromage de Québec

Imposante manifestation au parlement —Les vainqueurs du concours provincial des fromageries — Notre industrie laitière à l'exposition laitière de Belleville

(Par François FLEURY)

La remise officielle des trophées gagnés par les fromagers du Québec, qui ont présentés des exhibits à l'Exposition d'industrie laitière de l'Empire à Belleville, en décembre, et des prix mérités par les vainqueurs du concours provincial des fromageries, organisé par le Ministère de l'Agriculture, a donné lieu à une imposante manifestation qui s'est déroulée mercredi dernier au Parlement sous la présidence d'honneur de l'honorable Laurent Barré.

Les héros de la cérémonie ont reçu diplômes et prix en présence de ministres, de quelques invités spéciaux et de hauts fonctionnaires de l'agriculture et de la colonisation. M. Georges Maheux, directeur du service de l'information et des recherches, agissait comme maître de cérémonie et a présenté les orateurs.

Expliquant le but du concours de fromageries organisé depuis quelques années par le ministère de l'Agriculture, qui est d'encourager cette production spécifique et d'en améliorer encore la qualité, le directeur du service de l'industrie animale, M. Pierre Labrecque, voit par là la possibilité d'accroître à la fois la consommation domestique du fromage et de conserver le marché extérieur pour l'écoulement du surplus de notre production laitière.

Il s'est fabriqué, au cours de 1949, plus de 23,000,000 de livres de fromage, comparativement à moins de 13,000,000 en 1948, dont 89.13% a été classifié numéro 1 et 50.29 de qualité de choix, soit avec le grade de 93 et 94 points sur 100.

Pour se rendre éligibles à ce concours, les fabriques doivent être en tous points conformes à la règlementation et capables, par leur outillage et l'établissement lui-même, de fabriquer des produits de qualité. Ceci est la participation du propriétaire de l'établissement laitier. Le fabricant, pour sa part, doit avoir les meilleurs résultats dans sa fabrication, au point de vue qualité et efficacité dans les opérations. Ce qui revient à dire qu'il doit soutirer du lait le plus haut revenu possible pour le bénéfice des cultivateurs et livrer au marché un produit attrayant par son apparence et sa saveur. Et ceci encore à l'avantage du producteur en même temps que du consommateur.

Le jugement portait, en 1949, sur une période d'opération des fabriques s'étendant du 15 mai au 15 septembre. Les fabriques compétitrices de la province ont été visitées à intervalles irréguliers. A la fin de la période, un dernier jugement a été rendu par un comité de 4 juges pour déterminer, après les deux premières éliminations, les plus méritants fabricants de la province.

Comme récompense, un montant de $1,500 est affecté à cet item, dont $1,200 en prix et $300. comme bourse d'études à l'Ecole de Laiterie provinciale, bourse qui sera attribuée à celui qui a les meilleures qualifications pour poursuivre des études spéciales en industrie laitière.

Avant de proclamer les vainqueurs, M. Roland Camirand, chef de la division de l'Industrie laitière, a fait quelques commentaires sur le **British Empire Dairy Show**, de Belleville, où plusieurs fromagers du Québec ont concouru l'automne dernier. Il a précisé que cet événement d'intérêt national a contribué à accroître davantage l'émulation entre les fabricants, à faire reconnaître leurs mérites, le travail qu'ils déploient dans leur dur métier et la technique qu'ils appliquent avec une attention particulière.

Cette exposition a été tenue au début de décembre 1949, et 23 fabricants québécois y ont participé en exposant des produits fabriqués en différents mois.

Dans une classe ouverte à tous les exposants canadiens, excluant ceux de l'Ontario qui sont en majorité naturellement, vu le lieu où se tient cette exposition, nos fabricants ont obtenu de beaux résultats. (Voir liste ci-jointe).

Après avoir remis les coupes et diplômes aux récipiendaires, l'honorable Laurent Barré les a félicités de leur succès. "Ce qui compte, dit-il, c'est la satisfaction de voir ses efforts réussir mieux que les autres et mieux que de coutume. Nous devons toujours essayer de faire mieux. L'on n'a rien sans peine; avec l'ambition de toujours faire mieux et plus, on aurait raison des gens qui veulent toujours se faire payer sans rien faire en retour."

Parlant de la production et des marchés, M. Barré déclare qu'il doit y avoir équilibre. Il faut avoir en vue une qualité supérieure. "Nous ne pouvons avoir le plus haut prix du marché sans offrir la meilleure qualité."

M. Barré a souligné, de plus, que les gouvernements locaux n'ont aucune influence sur la fixation des prix du marché international, mais qu'ils peuvent influencer ce prix en faisant l'éducatjon des producteurs de façon qu'avec un meilleur outillage, de meilleurs inspecteurs et un enseignement adéquat, nous arrivions à produire une marchandise de choix.

L'honorable Barré s'est élevé contre une propagande agricole qui serait nuisible aux producteurs en tentant de démontrer que cela va mieux que la réalité. "Quand M. Gardiner discute avec les acheteurs étrangers en vue d'obtenir 31 cents la livre pour le fromage et que, par ailleurs, il se fait une propagande pour démontrer que le cultivateur en a suffisamment de 28, on se récrie à l'étranger. Se débattre pour avoir un cent de plus la livre de fromage peut paraître insignifiant, mais cela représente quand même de 9 à 10 cents le cent livres de lait pour le cultivateur."

L'honorable Patrice Tardif, de son côté, a fait ressortir l'importance de fournir un lait sain et propre aux fromageries. Si le fromager doit mettre tout en oeuvre pour fabriquer un produit de choix, il va de soi qu'il incombe aux patrons de lui fournir une matière première de première qualité.

M. l'abbé Arthur Fortier, du ministère de la Colonisation, a félicité spécialement les fabricants de la région du Lac St-Jean qui se sont particulièrement distingués, tant à Belleville qu'au concours provincial des fromageries.



M. Rosario Lavoie, fabricant de fromage de St-Prime (Roberval), reçoit la coupe offerte par la Coopérative Fédérée de Québec au meilleur exposant de fromage d'octobre à Belleville (Ontario). M. Romuald Belzile, de la succursale de Québec de la Fédérée, présente le trophée à M. Lavoie.
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

La paroisse de Saint-Justine

Un record de propagande à l'U.C.C.

La paroisse de Sainte-Justine de Newton, dans le comté de Vaudreuil, vient de remporter l'un des plus grands records de propagande jamais obtenu dans les annales de l'U. C. C. Sur un nombre total de 125 cultivateurs formant la population agricole de cette paroisse, 125 sont membres de l'U. C. C.

Tous les cultivateurs de Saint-Justine sont en effet convaincus de la nécessité de l'Association professionnelle. Nous avons là la preuve que l'augmentation de la cotisation de l'U. C. C. à six piastres par année n'a pas été un obstacle pour leur faire comprendre l'importance de l'union pour la classe agricole. Si toutes les paroisses rurales de la province où existe un syndicat de l'U. C. C. avaient imité le geste de Sainte-Justine, nous aurions 150,000 cultivateurs dans l'Association professionnelle.

La Fédération de l'U. C. C. de Valleyfield a offert aux membres du Syndicat de Sainte-Justine, ainsi qu'à son Bureau de direction, ses félicitations les plus sincères.

CONCOURS ENTRE LES FROMAGERIES DE LA PROVINCE

— 1950 —

Rang	Nom du fabricant — Nom de la fabrique ..	Points	Prix
1 er	L. Houle — St-Thomas-Didyme, (Roberval)	74.32	$ 200
2 ème	R. Lafleur — Pierreville, (Yamaska)	73.97	160
3 ème	A. Prud'homme — St-Jovite, (Terrebonne)	73.65	140
4 ème	J.-C. Girard — Ste-Croix, (Lac-St-Jean)	73.10	130
5 ème	J.-J. Boullanne — St-Henri-de-Taillon, (Lac St-Jean)	72,39	120
6 ème	M. Plante — Ham-Nord, (Wolfe)	71.08	110
7 ème	G. Lefebvre — St-Zéphirin, (Yamaska)	68.89	100
8 ème	P. Tremblay — St-Hilarion, (Charlevoix)	68.33	90
9 ème	A. Lamouette — St-Alban (Portneuf)	68.00	80
10 ème	F. Bernard — Gérard Grenier, Princeville, (Artha.)	67.68	70



Autre photo prise lors de la remise des trophées aux meilleurs fabricants de fromage. De gauche à droite, M. R. Camirand, inspecteur général des fabriques; M. Roland de Grandpré, d'Aston Jonction, titulaire de la coupe J.-D. Leclair, offerte par l'hon. L. Barré; M. Lorenzo Houle, de St-Thomas (Roberval), gagnant de la coupe offerte au vainqueur du concours provincial des fromageries de Québec; M. Rosario Lavoie, de St-Prime de Roberval, et M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'industrie animale de Québec.
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

La production du fromage dans la région de Chicoutimi-Lac-St-Jean

Les plus récentes statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec révèlent que la région de Chicoutimi-Lac-St-Jean fournit à elle seule le tiers du fromage fabriqué dans la province.

En effet, la production totale de fromage pour l'année 1949 s'élève à 23,587,000 livres pour toute la province, tandis que cette région en a fabriqué exactement 7,455,000 livres, soit 32.45%. Le comté de Chicoutimi produit très peu de fromage comparativement aux comtés de Lac St-Jean et Roberval. Cela s'explique par la grande quantité de lait vendu en nature sur les marchés des petites villes du comté de Chicoutimi. Plus précisément, la production du comté de Chicoutimi s'élève à 1,-239,000 livres, celle du comté de Roberval à 2,812,000 livres et celle du comté de Lac St-Jean à 3,-404,000 livres.

En examinant les pourcentages de classification, on note que 93.-6% du fromage de la province a été classé dans la catégorie numéro un.

Dans cette région toujours, les pourcentages sont les :suivants pour le comté de Lac St-Jean, 93.-17% de fromage de la catégorie numéro un; pour le comté de Roberval, 92.72% de fromage de la catégorie numéro un; pour le comté de Chicoutimi, 79.95% de fromage de la catégorie numéro un.

Dans l'ensemble, le pourcentage de la catégorie numéro un est légèrement inférieur dans notre région comparativement au reste de la province.

Cependant, nous dit-on, il s'est produit des améliorations sensibles dans ce domaine depuis plusieurs années, et nous avons la certitude que d'ici très peu de temps notre fromage obtiendra le plus fort pourcentage de catégorie numéro un, comme il s'est déjà acquis la réputation d'être le fromage à meilleure saveur produit dans le Québec.

C'est à cause de cette saveur de notre fromage que des officiers supérieurs du ministère fédéral de l'Agriculture conseillaient, l'automne dernier, à des représentants de la Chaine Coopérative du Saguenay de tâcher de grouper tout le fromage de notre région et d'essayer de le vendre sur le marché américain.

AVICULTEURS



Ayez des dindonneaux sains et vigoureux pour la saison 1950.

DINDONNEAUX bronzés et broadbrested (poitrine large et double), d'un jour et de huit semaines.

Meilleurs prix du marché. Nous garantissons 100 vivants à la livraison.

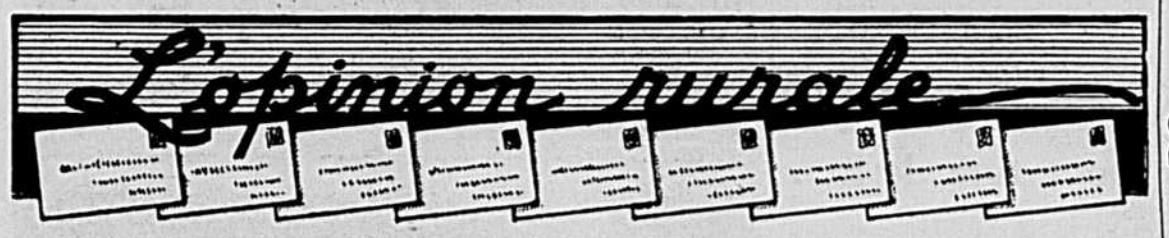
Demandez notre liste de prix.

La Société Coopérative Agricole de Producteurs de Dindons de Frontenac

Albert Dubreuil, sec., Saint-Méthode, Comté de Frontenac, Qué.



Photographie prise lors de la remise des trophées et diplômes aux vainqueurs du concours provincial des fromageries du Québec. On aperçoit, entre autres, sur cette photo, M. Albert Rioux, de l'Office de l'Electrification rurale, M. Georges Maheu, du Service de l'Information et des Recherches, l'hon. L. Barré, ministre de l'Agriculture, l'hon. Patrice Tardif, ministre d'Etat, M. l'abbé A. Fortier, MM. L. Descôteaux, R. Belzile et Rosario Lavoie, gagnant de la coupe de la Coopérative Fédérée. M. Pierre Labrecque (debout), du Service de l'Industrie animale, proclame les noms des vainqueurs.
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)



Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

La science et le simple bon sens

M. Dominique Beaudin, directeur,
La "Terre de Chez Nous",
Montréal.

Monsieur le Directeur,

Je voudrais vous faire part d'une réflexion qui revient souvent à l'esprit des cultivateurs en lisant les nouvelles d'aujourd'hui, et c'est celle-ci: La science de nos jours découvre quantité de choses que le bon sens avait trouvées depuis des siècles.

Ainsi, le Conseil National des Recherches vient de nous annoncer après des années d'études qu'un cochon bien traité pendant son voyage de la ferme à l'abattoir, restauré et reposé avant le fatal rendez-vous avec le couteau, donne une viande de meilleure apparence, d'une saveur plus agréable.

On résume ainsi les résultats de l'expérience; le bacon tiré d'un cochon heureux et conservé il s'agit évidemment du bacon à une température de 30 degrés garde pendant un mois cette couleur appétissante et rouge tant aimée des consommateurs.

Mais pourquoi pas? Après la vache contente qui donne un meilleur lait, c'est le cochon heureux qui donne un meilleur bacon. Mais tout le monde sait cela... A commencer par la fermière... Elle sait que son mari aura l'humeur moins massacrante si tout va bien. Les principes de l'abattage moral sont sensiblement les même que ceux de l'abattage physique.

Aux premiers temps de la colonie, c'était chose admise qu'on ne tuait pas un boeuf tout de suite après un voyage épuisant. L'antipathie naturelle de nos collégiens pour le "boeuf enragé" est connue.

Les chasseurs de tous les temps ont su qu'il est mauvais de rendre un animal sauvage à bout avant de l'abattre.

Les recherches faites au Canada, en Angleterre et au Danemark sur le bonheur du cochon en rapport avec la qualité du bacon servent tout au plus à confirmer un bon sens depuis longtemps centenaire.

Est-ce à cela que vous faisiez allusion, Monsieur le Directeur, dans vos "chardons secs" de la semaine dernière en écrivant: "Il y a une prétendue science qui consiste à reprendre en formules inintelligibles ce que tout le monde sait et comprend quand c'est dit en bon français?" Ça voudrait dire que certaines gens passent leur vie à créer des problèmes pour avoir le plaisir de les résoudre! Pourtant, Dieu sait s'il y a de nos jours assez de problèmes sans se fendre en quatre pour en mettre au monde de petits nouveaux!

Prenons les engrais chimiques... C'est un peu la même chose. Les bons habitants, je veux dire les habitants de progrès qui cultivent avec intelligence, mais aussi avec prévoyance, n'ont jamais été contre les engrais chimiques. Seulement, ils étaient contre les engrais chimiques tout seuls!.. Ils sentaient qu'avec rien que des engrais chimiques, leur terre ne serait pas satisfaite. Ça se rapproche quasiment des vaches contentes et des cochons heureux!..

Or, que nous disent aujourd'hui nos chercheurs? Que les engrais chimiques ont augmenté la production, mais qu'en même temps ils vident plus vite le sol d'éléments mineurs, qu'il faudra voir à remplacer si l'on ne veut pas que nos terres s'en aillent au diable et que nos meilleures variétés de plantes ne soient pas décimées par les maladies qui naissent comme par enchantement — justement à la suite de ce vidage rapide non compensé par un remplissage équivalent. Même s'ils nous présentent la chose en "formules inintelligibles", comme vous dites, c'est ça pareil.

C'est un autre domaine où le bon sens a devancé la science, je veux parler ici de cette partie de la science mal pensée, mal préparée, mal digérée et qu'on se fait d'ailleurs un devoir de nous présenter sous une forme indigeste. Tout cela pour vous dire qu'il faut se méfier des gens qui veulent faire de la terre et de ses produits des objets synthétiques. C'est de cette façon qu'on commence par tuer la terre pour tuer ensuite les plantes et l'homme qui en vit. Avec les résultats que personne n'est content, ni le sol, ni les vaches, ni les cochons, etc. La collaboration a sa place partout, même entre la science et le bon sens, même entre la cornue du laboratoire et le champ d'avoine.

Cette lettre est déjà trop longue, mais jetez-en tout le blâme sur votre note de la semaine dernière.

Votre bien dévoué,
Un lecteur de TOUJOURS

—

Le subside sur le porc et la réalité

Monsieur le Directeur,

Je ne voudrais pas encombrer vos colonnes inutilement et ajouter des considérations déjà nombreuses. Seulement j'aimerais soumettre un problème et serais reconnaissant à ceux qui m'aideraient à le résoudre.

Il s'agit du prix du porc.

Au moment du renouvellement des contrats avec l'Angleterre, journaux et radio nous ont chanté sur tous les tons que le gouvernement accorderait un subside de $3.50 "aux producteurs de porcs". En bon français, le "PRODUCTEUR" est celui qui "produit", et, en l'occurrence, c'est le fermier.

Or, maintenant, les fermiers savent que ce subside ne leur est pas destiné du tout et qu'il entre dans la poche d'un intermédiaire (qu'il s'appelle Office de ceci ou Commission de cela) c'est un intermédiaire entre le producteur et l'acheteur anglais.

Voici le problème:

1 — En 1949, l'Angleterre payait le porc, $32.50 et les prix du marché ont toujours été de 30, 32 et $35.50.

2 — En 1950, l'Angleterre paie 29cents plus le subside de $3.50, soit $32.50, le même prix pour "l'intermédiaire" qu'en 1949.

3 — Le prix des moulées (donc le coût de production) ne diminue pas, au contraire...

Alors?... Qui perd cette différence de 26 à 34 dollars entre 1949 et 1950? Le fermier, naturellement...! On a essayé de nous faire croire que le coût de la vie diminuait. Certains bouchers en ont fait une grande publicité. Les ménagères étaient ravies. Eh bien! oui, allez donc acheter un bon morceau de porc et vous verrez s'il n'est pas au même prix qu'en 1949, ou, si quelques morceaux ont baissé de quelques sous qui vous dit qu'ils proviennent de porcs catégorie A, et non de vieilles truies à 15 dollars?

Les citadins croient généralement qu'à la campagne un cochon ne coûte rien! qu'il vit dans la crotte et ne se nourrit que d'eau de vaisselle! Laissons-les à leurs illusions. Mais que des dirigeants des Ministères d'Agricultures, chargés de veiller aux intérêts des cultivateurs, ignorent ce qu'il en coûte de nourriture, de soins, de surveillance, de travail et de risques pendant 6 à 7 mois, temps nécessaire pour produire un bon cochon (car on ne nous ménage pas les conseils et les exigences: longueur, largeur, poids grosseur, taille, c'est tout juste si la queue ne doit pas tire-bouchonner d'une façon exacte... pour être "classé") que ces dirigeants, dis-je, ignorent ces points élémentaires ou veulent les ignorer, c'est qu'ils prennent les fermiers pour des primitifs qui ne savent pas compter. On leur dit même qu'en juillet prochain "l'intermédiaire" ne touchera plus le subside de $3.50 et que, naturellement, comme il ne voudra rien perdre, le prix du marché redescendra encore, donc en dessous de 26 cents comme "encouragement" à garder les porcelets d'aujourd'hui qui seront à vendre en juillet. On pourrait trouver mieux...

On essaie de nous expliquer que les prix de vente doivent baisser, mais on ne fait rien pour faire diminuer les prix des moulées, et on donne les subsides à l'intermédiaire.

Comme les fermiers ne sont pas des imbéciles, si l'élevage du porc doit devenir un sport de luxe... il est à craindre que "le rôti de lard" sur la table familiale devienne lui aussi un plat de luxe rare... Et cela ne contribuera ni à la baisse du coût de la vie, ni au bien-être du pays.

Bien sincères salutations.
J. L. DUPUIS
Eastman, Qué.

—

Cultivateurs et colons font leur devoir

La "Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger, Montréal.

Cher Montréalais,

En lisant la "Terre de Chez Nous," comme je lis tout ce qu'elle contient, j'ai pris connaissance de vos opinions sur les cultivateurs.

Malgré que je sois un cultivateur en élevage, vu que je suis colon, je me permets de vous dire que je ne partage pas vos sentiments.

Pour avoir fait de la colonisation depuis plusieurs années, j'ai acquis une certaine expérience de la terre qui m'est très précieuse. Je puis vous dire avec certitude que les maisons rurales ne se bâtissent pas seules, ni les étables, ni les granges, ni les poulaillers, porcheries, etc.. Les animaux non plus. Il faut les élever. Il faut de l'argent et beaucoup de travail et d'expérience pour mener à bien une entreprise qui a des horizons si vastes et si divers.

Vous prétendez que l'on a tout "tout seul." Quel mirage! Qui vous empêche de devenir cultivateur?

Cher citadin, vous dites que les cultivateurs s'occupent plus de leurs animaux que de leurs enfants. Eh bien! "fermez-vous les yeux pour mieux voir", et vous constaterez avec certitude que lorsque les cultivateurs vont vendre leurs produits vous exigez la première qualité. C'est légitime, c'est votre argent et votre santé, mais s'il faut vendre trop bon marché, on produit à perte. Alors il faut changer de tactique.

Ne faites pas l'erreur de croire que l'on ne pense pas à nos enfants. Bien au contraire nous sommes soucieux de notre devoir. Il faut bien admettre qu'il nous faut les loger, les habiller, les nourrir, tout comme vous, cher Montréalais; et veuillez m'en croire, pour l'instruction c'est un grand problème de l'heure. Cultivateurs et colons sont à la hauteur de leurs devoirs. Il vous faudrait voir les requêtes adressées aux sociétés agricoles et aux bureaux du Surintendant de l'Instruction publique pour nous venir en aide, bâtir des écoles ru-

(Suite à la page 20)

Résultats obtenus par les fromagers du Québec à l'exposition de Belleville

Prix spéciaux : Trophée J.-D. Leclair, à M. Roland de Grandpré, d'Aston Jonction (Nicolet), pour avoir obtenu le plus haut pointage des fromages exhibés.

Trophée de la Coopérative Fédérée, à M. Rosario Lavoie, de St-Prime (Roberval), pour avoir présenté le meilleur fromage fabriqué en octobre.

Rang	Nom du fabricant — Nom de la fabrique	Points
1 er	R. de Grandpré — St-Raphaël, Aston Jonction (Nicolet.	97.30
2 ème	J. Grenier — Jules Grenier, St-Prime (Roberval)	97.05
3 ème	R. Côté — Ladrière, St-Fabien, (Rimouski)	97.00
4 ème	R. Lavoie — Rosario Lavoie, St-Prime, (Roberval)	97.00
5 ème	E. Proulx — Fab. du Haut-du-Cordon, (Nicolet)	96.80
6 ème	L. de Grandpré — N.-Dame du Bon-Conseil (Drummond)	95.80
7 ème	L. Caron — St-François-Xavier, (Rimouski)	95.65
8 ème	L.-G. Desgagnés — Luceville. (Rimouski)	95.55

FROMAGE OCTOBRE

1 er	R. Lavoie — Rosario Lavoie, St-Prime, (Roberval	96.95
2 ème	L. de Grandpré — Notre-Dame du Bon-Conseil, (Drummond),	96.80
3 ème	L. Desgagnés — Luceville, (Rimouski)	96.70
4 ème	R. Côté — Ladrière, St-Fabien, (Rimouski)	96.55
5 ème	D. Baillargeon — de St-Wenceslas. (Nicolet)	96.10
6 ème	Jules Grenier — Jules Grenier, St-Prime, (Roberval)	95.20
7 ème	Edgar Proulx — Fab. du Haut-du-Cordon, (Nicolet)	93.60
8 ème	Roland de Grandpré — St-Raphël, Aston Jonction (Nicolet)	93.35



SOUFFLEUSES A NEIGE

La Souffleuse à Neige LANGEL déblaye un chemin de 26" de neige épaisse sans effort. S'attache au tracteur GRAVELY.

PRATIQUE ET EFFICACE

Ecrivez ou appelez pour information, démonstration.
Tél. LA. 1287

W. H PERRON & Cie
GRAINETIERS HORTICULTEURS
94 BLVD ST LAURENT

AVEZ-VOUS MAL AU DOS?

S'asseoir dans un courant d'air—travailler dans un endroit humide—avoir les pieds mouillés etc., peuvent causer un mal de dos! Mais Il y a un moyen qui aide à le soulager—et des milliers de Canadiens en ont constaté l'efficacité—ce sont les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Ce remède tonifie les reins et le foie—soulage le mal de dos quand on a pris "froid" aux reins. Exigez donc les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie—qui ont fait leurs preuves depuis plus d'un demi-siècle. Toutes pharmacies. 199

BONNE NOUVELLE!

Voulez-vous le retour de votre laine dans les deux semaines suivant sa réception au moulin? Si oui, expédiez-la à notre filature. Nous pouvons maintenant garantir ce prompt service grâce à nos trois jeux de cardes et fileuses en opération jour et nuit. Faites une expédition d'essai pour vous convaincre de la qualité et de la promptitude de notre travail.

Demandez nos listes de prix et renseignements sur le cardage, le filage et le tissage ainsi que la finition de vos tissus. Nous achèterons vos surplus de laine. Nous enverrons nos échantillons de laine sur demande.

LA FILATURE DE L'ISLE VERTE Enrg.

L'ISLE VERTE, TEMISCOUATA, QUEBEC



Première réunion du comité d'établissement rural de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud (Beauce et Dorchester)

Le problème de l'établissement de la jeunesse rurale étant bien le problème rural No 1, l'U.C.C. depuis plusieurs années déjà, commençait d'étudier cet angoissant problème et nommait assez récemment son Comité provincial d'établissement rural. Après une étude approfondie, il a été décidé en vue de rendre le travail le plus efficace possible d'inviter les fédérations diocésaines de l'U.C.C. à organiser des comités diocésains qui seraient chargés d'une façon spéciale de faire une étude approfondie des problèmes d'établissement dans leurs secteurs respectifs et de faire les recommandations appropriées permettant à la fédération de faire un travail efficace dans ce nouveau domaine. La Fédération de Québec-Sud, passant rapidement à l'exécution de ce programme, nommait récemment son comité d'établissement qui est composé comme suit: M Napoléon Mathieu, président, St-Ephrem de Beauce; M. Henri Bisson, St-Zacharie, Dorchester; M. l'abbé Rolland Demers, vicaire a Frampton; M. l'abbé Sylvio Roberge, curé de St-Robert Bellarmin, comté de Frontenac; M. Barthélemy Breton, St-Gédéon, comté de Frontenac. M. Emile Bolduc, propagandiste de l'U.C.C., agissait comme secrétaire.

Aussi les membres du Comité, conscients de leur responsabilité, voulurent-ils se mettre au travail sans retard et, à cette fin, une assemblee était tenue à St-Georges de Beauce, mercredi le 8 février. Tous les membres du Comité étaient présents et M. Samuel Audette, représentant le Comité provincial d'établissement avait été invité pour la circonstance. A 2 h., M. Mathieu déclare l'assemblée ouverte et explique le rôle du Comité. Après une discussion générale et un échange de vue des plus intéressant sur les problèmes d'établissement dans cette région, l'on en vient à la conclusion qu'il faudrait faire un certain nombre d'enquêtes afin de se rendre compte de façon précise de la situation; a cette fin, il fut décidé que l'on utilise la formule d'enquête suggérée par le Comité provincial d'établissement et que cette enquête sera immédiatement entreprise dans les paroisses de St-Georges, St-Ephrem, Frampton, St-Gédéon et St-Joseph. Les membres du Comité ont décidé de prêter main-forte dans les paroisses où cette enquête sera faite en aidant à la formation d'un Comité paroissial d'établissement, une fois les résultats de l'enquête analysés. Il fut aussi décidé qu'une grande assemblée de toute la paroisse serait convoquée afin de présenter à toute la paroisse réunie les résultats de l'enquête et d'étudier ensemble les moyens à prendre pour remédier aux problèmes. En vue de semer des idées susceptibles d'éveiller l'attention des parents et des jeunes sur les problèmes d'établissement, on organisera un grand congrès d'établissement où seront invités d'une façon toute spéciale les chefs de famille, les mères, les jeunes filles et les grands garçons. La date probable de ce congrès serait le 28 juin; il sera tenu dans une paroisse du centre de la région. L'assemblée étudia aussi la possibilité d'organiser une excursion pour visiter les régions de colonisation de l'Abitibi et du nord ontarien, et il fut décidé en principe qu'une telle excursion devrait être organisée en invitant d'une façon particulière des personnes réellement intéressées à s'établir dans les régions de colonisation, car il ne faudrait pas qu'une telle excursion soit simplement un voyage d'agrément ou de visite aux parents. Comme on peut en juger, le Comite d'établissement de Québec-Sud se met résolument au travail et nous ne doutons pas que d'ici peu de temps, nous verrons de magnifiques réalisation pour le plus grand bien de l'établissement des jeunes des belles paroisses rurales de la Beauce et de Dorchester.

Samuel AUDETTE,
vice-président général de l'U.C.C., membre du Comité d'établissement.

LA TERRE EN DEUIL

De retour du cimetière paroissial où nous avons payé notre dernier tribut d'hommage au noble terrien LUDGER MASSE, qu'il me soit permis, comme médecin de campagne vivant au milieu des cultivateurs, de lui dire dans LA TERRE DE CHEZ NOUS MERCI pour tout ce qu'il a fait pour le paysan de chez nous, pour tout ce qu'il a fait pour l'homme de la terre de chez nous, pour cette classe qui a fondé au Canada un foyer nouveau à la race française, pour cette classe qui maintient et développe — ici en Amérique — l'oeuvre de ces missionnaires héroïques et de ces grands pionniers, lesquels ont apporté ici la pensée française et la foi catholique.

Oui, LUDGER MASSE, dors le sommeil du juste, TU AS RENDU SERVICE AUX TIENS ET A TA PATRIE!

Jamais notre vieille église séculaire ne fut aussi remplie que ce matin. Notre Clergé en tête, comme toujours d'ailleurs lorsqu'il s'agit de la terre de chez nous, était là présent: Son Excellence Mgr Pelletier, évêque des Trois-Rivières, Mgr Roy, P.D., de Lévis, M. le chanoine Dumais, de Sainte-Anne, et au moins trente prêtres sont venus assister à ces funérailles.

Toutes les sociétés et tous les syndicats agricoles étaient représentés.

Les trois maires de nos municipalités, avec une grande partie de la population, s'étaient fait un devoir de rendre à ce "DIGNE HOMME DE LA TERRE" le témoignage qu'il avait hautement mérité par son dévouement et par son amour du paysan.

Oui, LUDGER MASSE fut un homme de dévouement; il n'a jamais connu de limite d'heures de travail lorsqu'il s'agissait de l'intérêt de la classe agricole.

Il a vécu pour elle.

Il s'est dépensé pour elle.

Il est mort pour elle.

Il est mort dû au surcroit de travail et lorsqu'il aurait eu besoin de ses forces physiques pour lutter contre la maladie, il lui en a manqué, il était épuisé.

Il fut terrassé à 42 ans. C'est une grande perte, très grande pour sa famille d'abord et pour la classe agricole et pour notre paroisse.

Le Dr Louis-Philippe Roy lui a rendu un très beau témoignage dans l'"Action Catholique"; d'autres écrivains suivront dans "La Terre de Chez Nous" et dans d'autres journaux.

Je veux simplement aujourd'hui demander aux cultivateurs de chez nous de bien vouloir méditer quelques instants sur cette fatalité et leur dire UNISSEZ-VOUS — AIDEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES afin de pouvoir donner à ceux qui peuvent vous rendre service l'aide qu'ils ont besoin d'avoir et qu'ils sont en droit d'attendre de vous.

Si LUDGER MASSE avait eu à son service les secrétaires dont il avait besoin, il n'aurait pas fait le surmenage qu'il fut obligé de faire: rédacteur de la Page agricole de l'"Action Catholique", propagandiste de l'Union Catholique des Cultivateurs, secrétaire de plusieurs Syndicats de producteurs de lait. Non, un homme ne peut faire seul tout cet ouvrage. IL EST MORT.

Demain, dans vos réunions, rappelez-vous PONTON, rappelez-vous MASSE, rappelez-vous notre CLERGE, et aidez à ceux qui veulent votre bien — afin que cesse ce cri que j'entends depuis trente ans lorsque je vais aux malades: DOCTEUR, AIDEZ-MOI A GARDER MON FILS SUR LA TERRE. Oui, aidez-leur à ces grands défenseurs qui donnent leur vie pour le maintien de la terre de chez nous, pour le maintien de cette belle classe agricole qui non seulement nous a donné les grands hommes dont nous avons besoin aux heures graves de notre histoire, mais qui est la sauvegarde de nos traditions, de notre langue et de notre foi.

Oui, unissez-vous afin que les millions que le Trust de Lait envoie chaque année aux Etats-Unis vous reviennent à vous, les Producteurs de Lait, que cet argent si nécessaire à vos familles cesse de traverser la frontière!

Oui, que la mort de PONTON et celle de MASSE ne soient pas de vains sacrifices!

LUDGER MASSE, que cette terre que tu aimais tant te soit légère! Que la Providence donne à ta digne épouse, grande mère chrétienne, la force de supporter cette grande épreuve et que ton sang coule dans les veines de tes enfants.

Dr Gustave BEAUDET

Charlesbourg, le 13 février 1950.

Ouverture de la...

(Suite de la page 1)

surtout ce qui a trait à l'agriculture. Le discours du trône rappelle que le prêt agricole provincial, institué en 1936, s'est avéré une initiative heureuse et féconde, tant au point de vue familial, paroissial et social qu'au point de vue municipal et national. On annonce le vote de subsides additionnels.

Au sujet de l'électrification rurale, le gouvernement de Québec considère qu'elle a contribué puissamment à la stabilité, au progrès et à la prospérité de l'agriculture et des cultivateurs. Depuis la fondation de l'Office, en juillet 1945, d'immenses progrès ont été réalisés dans ce domaine. De nouvelles lignes de distribution et de transmission d'énergie électrique, dans nos villages et dans nos paroisses, ont été construites en très grande partie ou sont sur le point d'être complétées. Elles couvrent une distance de plus de 10,000 milles et sont réparties dans toutes les régions de la province, bénéficiant à des milliers de cultivateurs ainsi qu'à leurs familles. On annonce des crédits supplémentaires pour le développement de l'électrification rurale.

Le discours du trône annonce que le gouvernement demandera aussi des subsides pour agrandir et multiplier les écoles moyennes d'agriculture, pour favoriser le drainage, l'amélioration et l'agrandissement de notre domaine agricole.

Enfin, le gouvernement considère que la colonisation est un complément nécessaire à l'agriculture, au bien-être et au progrès de la province. Il continuera, d'après le discours du trône, de mettre en application une politique de colonisation pratique et efficace, avantageuse pour les colons en particulier et notre province en général.

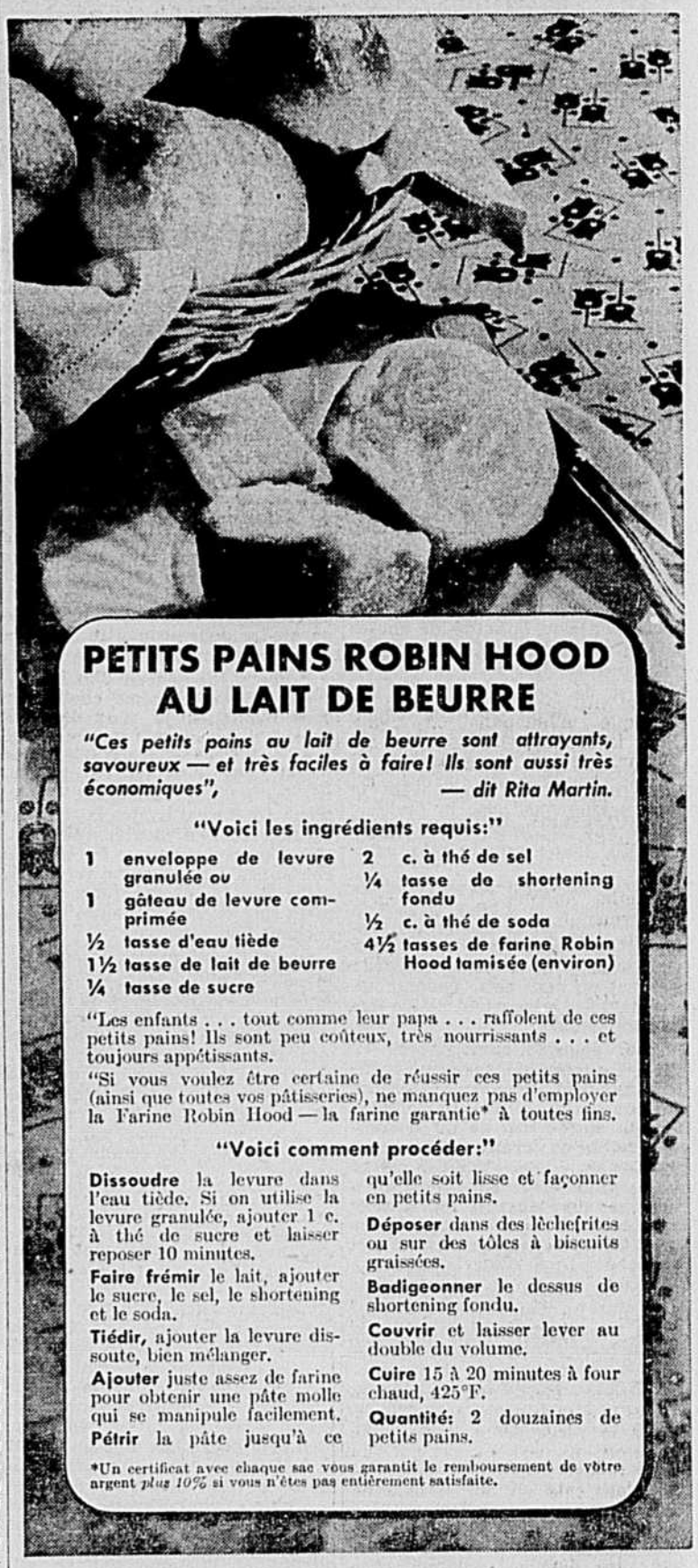
Le gouvernement attire également l'attention sur la santé et l'éducation, l'agrandissement du domaine forestier, la protection de nos ressources naturelles, le développement de notre système de voirie par une "politique adéquate, progressive et efficace", la conservation et l'amélioration de nos pêcheries, le perfectionnement de notre législation en matière d'assurance, l'organisation de tribunaux de bien-être social, la protection de l'enfance et le développement de l'industrie du tourisme.

Dès le début du discours du trône, le gouvernement réitère à Sa Sainteté Pie XII ses "hommages respectueux et filiaux", souhaite le prompt rétablissement au lieutenant-gouverneur et réaffirme les droits et prérogatives de la province en matière constitutionnelle. "La province de Québec, est-il dit, veut de tout coeur coopérer à la grandeur et à la prospérité du Canada et des provinces, de la nôtre en particulier, sur des bases justes appropriées et constitutionnelles. Depuis quelques années, notre province s'enrichit d'un développement insurpassé. C'est pour elle, plus que jamais, le temps de pouvoir exercer dans leur plénitude les droits et prérogatives qui découlent d'un régime constitutionnel fédératif fondé sur les pouvoirs indispensables à chaque gouvernement responsable".

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

L'U.C.C. a été, dans bien des paroisses, à l'origine de la caisse populaire, de la coopérative ou d'une autre oeuvre économique ou sociale. Il ne faut pas l'oublier.



PETITS PAINS ROBIN HOOD AU LAIT DE BEURRE

"Ces petits pains au lait de beurre sont attrayants, savoureux — et très faciles à faire! Ils sont aussi très économiques", — *dit Rita Martin.*

"Voici les ingrédients requis:"

1	enveloppe de levure granulée ou	2	c. à thé de sel
1	gâteau de levure comprimée	¼	tasse de shortening fondu
½	tasse d'eau tiède	½	c. à thé de soda
1½	tasse de lait de beurre	4½	tasses de farine Robin Hood tamisée (environ)
¼	tasse de sucre		

"Les enfants . . . tout comme leur papa . . . raffolent de ces petits pains! Ils sont peu coûteux, très nourrissants . . . et toujours appétissants.

"Si vous voulez être certaine de réussir ces petits pains (ainsi que toutes vos pâtisseries), ne manquez pas d'employer la Farine Robin Hood — la farine garantie* à toutes fins.

"Voici comment procéder:"

Dissoudre la levure dans l'eau tiède. Si on utilise la levure granulée, ajouter 1 c. à thé de sucre et laisser reposer 10 minutes.

Faire frémir le lait, ajouter le sucre, le sel, le shortening et le soda.

Tiédir, ajouter la levure dissoute, bien mélanger.

Ajouter juste assez de farine pour obtenir une pâte molle qui se manipule facilement.

Pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit lisse et façonner en petits pains.

Déposer dans des lèchefrites ou sur des tôles à biscuits graissées.

Badigeonner le dessus de shortening fondu.

Couvrir et laisser lever au double du volume.

Cuire 15 à 20 minutes à four chaud, 425°F.

Quantité: 2 douzaines de petits pains.

*Un certificat avec chaque sac vous garantit le remboursement de votre argent *plus 10%* si vous n'êtes pas entièrement satisfaite.

UN MOT DE RITA MARTIN:

"C'est l'une des nombreuses et excellentes recettes que met à votre disposition le département d'Art culinaire Robin Hood. N'hésitez pas à m'écrire pour tous renseignements, conseils ou suggestions concernant la cuisson des pâtisseries. Ce service est *gratuit.*"

Rita Martin

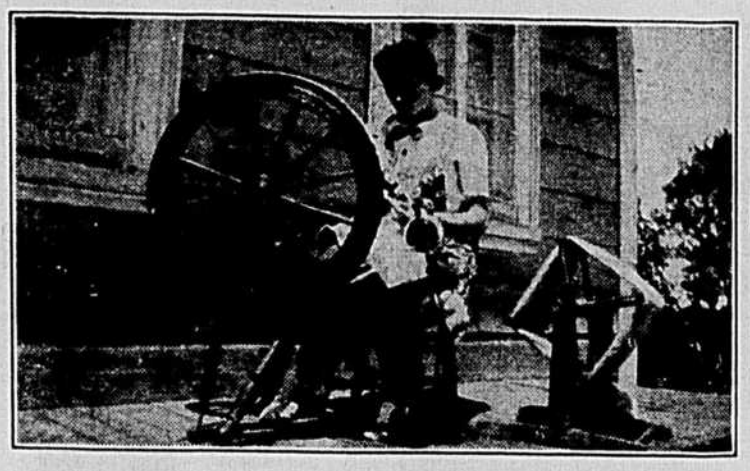
Directrice,
département d'Art culinaire,
Robin Hood Flour Mills Ltd.
Québec — Montréal





Participez au grand concours ROBIN HOOD
$500.00 en prix chaque semaine
Écoutez le programme "MADAME EST SERVIE"
lun. - mer. - ven. au réseau français de Radio-Canada

Farine Robin Hood
employée par 4 gagnantes sur 5!



Autrefois, comme le dit avec humour le R.P. Alexandre Dugré, "la femme prenait la laine sur le dos du mouton et lui faisait subir toutes les transformations jusqu'au dos du mari." La photo ci-dessus, envoi de Mme Adélard Pelletier, de Berthier-en-bas (Montmagny), démontre qu'il en est encore ainsi aujourd'hui . . .

LE NYLON

Retenue à souper chez Marguerite, il y a quelques semaines, j'étais intriguée par l'apparence de certains plats munis de couvercles, qu'elle sortait de la glacière. Blancs ou jaunes, bleus ou roses, ils étaient demi-transparents. Remplis de nourriture? aux trois quarts de liquide ? Ça se voyait tout de suite. Le plus fort, c'est que vous pouviez échapper un de ces bols recouverts, sans qu'il se brise sur le parquet, ou perde la moindre goutte du liquide qu'il contenait.

"Mais, dis-je à mon amie, ces objets en nylon ont sûrement des défauts? Qu'arrive-t-il lorsque tu les plonges dans l'eau très chaude? Ne perdent-ils pas leur forme comme certains plastiques?"

— Absolument pas, me dit-elle, car l'eau bouillante même ne saurait les affecter.

Poussée par la curiosité, je parcours les magasins, et je fus émerveillée devant l'inventaire des ustensiles et accessoires qu'on fabrique maintenant en nylon. Pour la cuisine, vous avez ces collections de bols de grandeurs diverses, hermétiquement clos, qui ont la prétention de conserver la nourriture plus longtemps que les contenants ouverts aux microbes et autres animalcules plus ou moins malfaisants. Des services de vaisselles complets, souples (mais oui! vous pouvez les plier!) sont offerts dans des nuances délicates de pêche, rose, vert, jaune, bleu, blanc et rouge. Les verres, beurriers, fromagers, pots à lait, etc, sont aussi en nylon.

Pour aider la ménagère à garder la propreté dans son logis, une multitude de brosses de toutes formes et dimensions, ont été mises sur le marché, depuis la brosse à nettoyer l'évier, jusqu'à celle qui chasse la poussière des calorifères, en passant par la brosse à linge, à chapeaux, et les brosses plus délicates qui servent à la toilette de madame, de monsieur, et de bébé. De solides brosses à cheveux, à dents, de soyeuses houppettes, des peignes, pour le barbier, la bourse ou la table de toilette, viennent servir l'hygiène personnelle.

Entrons maintenant dans un magasin à rayons, du côté des tissus à la verge. Vous voyez à ce comptoir, un taffetas rutilant, un organdi léger, du jersey souple et fin. Tout cela est bel et bien en nylon!

Avançons encore, et nous trouvons des dessous, combinaisons, jupons, ceintures et brassières de nylon. C'est ici que Germaine, qui fait des préparatifs pour son pèlerinage à Rome, s'est approvisionnée, si l'on peut dire, de lingerie qui ne demande aucun repassage, et simplifie, par le fait même, le volume des bagages, et le problème de l'espace. Pour accompagner son costume de voyage en tweed, dont la couleur dominante est le gris, elle a confectionné, en jersey de nylon, pour la même raison, trois blouses très pratiques, en bleu marine, jaune maïs et bleu poudre, qui ne se froisseront pas dans les malles à compartiments surpeuplés! Je ne serais pas surprise d'apprendre qu'elle ait choisi pour sa robe d'audience, un tissu de jersey noir en nylon!

J'ai l'air de faire de l'annonce pour le nylon: mais je voulais tout simplement, mesdames, souligner les réalisations obtenues avec ce nouveau produit de la chimie, et montrer comment l'imagination de l'homme appliquée à des oeuvres de paix, peut produire des choses utiles, charmantes et d'emploi facile dans la vie courante.

Les tissus d'ameublement ont aussi leur part de nylon. Vous connaissez toutes ces nappes en plastique, aux couleurs vives et gaies, qui se nettoient en un tour de main, mais qui ont tout de même le désavantage de mal supporter la chaleur. Eh! bien, on les produit maintenant en nylon, dont les couleurs ne le cèdent en rien à celles du plastique. Il a une supériorité sur son prédécesseur, en ce qu'il tolère très bien la chaleur.

Le nylon détrône aussi le plastique au domaine des rideaux de cuisine, de salle de bain. On fait de jolis modèles de dessus de bureau pour messieurs, de napperons individuels pour les repas de chaque jour.

Dans l'industrie du vêtement, le nylon s'entremêle aux brins de diverses étoffes de laine, de soie, de rayonne, pour ralentir l'usure des chaussettes d'hommes, de parkas de garçonnets dont la vigueur a trop vite raison d'habits pourtant confectionnés avec soin.

Les services armés emploient le nylon dans la confection des parachutes, et les civils, dans celle des parapluies.

Sans tomber dans l'exagération de celles qui ne jurent que par les produits nouveaux, il est sûr que le nylon peut nous rendre bien des services, jusqu'à ce qu'il soit, à son tour, dépassé par un produit plus parfait. Car qui sait ce que nous préparent en ce moment les chercheurs patients et ambitieux des laboratoires de chimie?

Marie-Ange BOUCHARD

Les sandwiches

Les sandwiches préparés longtemps avant le repas ou la réception où ils doivent être servis doivent être mis au frais ou, quand c'est impossible, bien enveloppés dans du papier de cellophane et gardés aussi fraîchement que possible. Réduisez au mieux le temps entre la préparation et la consommation.

La Bible vous parle . . .

Ne savez-vous pas que les ministres du culte vivent du culte? que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel ? De même le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile. Mais je n'ai entendu user, moi, d'aucun de ces droits, et ce que j'en écris n'est pas pour les revendiquer; plutôt mourir que de...; non, personne ne me ravira ce titre de gloire. Annoncer l'Evangile en effet n'est pas pour moi un titre de gloire. Annoncer l'Evangile est une obligation qui m'incombe. Ah! Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile! Si j'avais l'initiative de cette tâche, j'aurais droit à une récompense. Mais puisque je n'en ai pas l'initiative, c'est que j'exerce un ministère. Le moyen alors pour moi d'avoir une récompense? Ce sera dans ma prédication, d'offrir gratuitement l'Evangile, en renonçant au droit que me confère l'Evangile.

I Cor 9, 13-18

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

La culture est-elle nécessaire pour nos enfants?

C'est une expression courante: "Il veut faire un cultivateur? Il n'a pas besoin d'en savoir si long!" Et des parents incompréhensifs — parce qu'eux-mêmes manquent de formation et de culture — règlent ainsi le cas de leurs enfants. On trouvera sans doute le mot trop fort mais il est exact: c'est un sacrilège! Envers Dieu qui exige l'épanouissement le plus parfait possible de l'homme, pour sa gloire; envers la personne humaine qui a droit au développement complet de son esprit commej de son corps.

Comment considérerait-on des parents qui négligeraient de donner tous les soins au corps de leur enfant sous prétexte qu'il a atteint une constitution physique convenable pour son âge et son travail? On les traiterait d'idiots, d'imprévoyants. Comment peuvent-ils prévoir qu'en arrêtant ainsi les soins physiques, cet enfant, dans quelques années, pourra quand même remplir son travail d'homme?

Aussi inconvenant de prétendre que la culture élémentaire de l'esprit suffit au futur cultivateur et qu'il a le droit de gaspiller, par l'ignorance, les puissances intellectuelles et spirituelles déposées en lui par le Créateur. L'humanisme intégral peut atteindre son maximum chez le paysan comme chez un autre. M. Gaston Roupnel, dans une lettre-préambule à *Paysannerie et humanisme*, l'écrit très justement:

"On le croit à sa place (l'humanisme) exclusivement dans une sorte de classe sociale privilégiée qui a bénéficié de ce qu'on peut appeler la culture littéraire. On le voit se développer en ces centres d'enseignement élevé, dans une société choisie, en des salons urbains, en des milieux académiques. Mais non, il est une chose familière qui appartient à chacun et qui cherche sa voie dans tous les esprits. Et il est secrètement appelé à s'introduire, à s'affirmer, à dominer dans les milieux paysans. Car le véritable humanisme est essentiellement nourri des émotions de la solitude et entretenu des influences de la nature."

L'enfant et l'homme des champs vivent donc dans un milieu favorable au développement de l'humanisme qui, en définitive, se résume en cette formule: "C'est simplement être homme, complètement homme". M. de Roupnel ajoute: "Mais pour être cet homme complet, il ne suffit pas d'être la sensibilité qui s'harmonise aux émotions du monde entier et nous met dans l'âme un univers infini et sanctifié. Il faut aussi être la volonté consciente de notre tâche terrestre, l'énergie réalisatrice qui accomplit l'oeuvre imposée aux êtres ici-bas."



C'est un programme tracé à la jeunesse rurale, celle qui déjà prend conscience de sa personnalité, dans notre milieu et qui doit recevoir de la génération précédente non seulement l'appui, l'encouragement, mais encore l'impulsion qui stimule les volontés encore hésitantes à marcher de l'avant et non pas à paresser dans la médiocrité.

Si les parents soutiennent cette médiocrité, par l'indifférence, il viendra un jour où ces jeunes, découvrant les possibilités de leur être et de leur époque et ses exigences auxquelles ils ne peuvent répondre, sentiront douloureusement mais trop tard, les lacunes profondes de leur personnalité incomplète et, à moins d'une volonté exceptionnelle qui pourrait, malgré l'âge, les aider à se reprendre, ils se laisseront glisser au reniement d'une classe sociale qui se contente de l'homme matériel et ignore ce qui en fait un être supérieur: la culture intégrale. Cette culture se poursuit toute la vie quand dans les jeunes années, l'enfant en reçut un élan énergique.

"On peut faire tous les discours du monde et prôner les avantages de la vie rurale, parler de la fidélité à la terre et de la noblesse du travail agricole... tout cela ne sera pas suffisant pour retenir le jeune homme, s'il ne sent pas dans la vie des champs les liens d'une attache qui lui tient l'âme, et la fixe et la retient sous l'émotion des choses silencieuses. Il faut apprendre au jeune enfant de nos campagnes à aimer et à sentir sa campagne, lui donner le sens de cet émoi poétique qui pare le ciel et donne une âme aux lieux et un mystère aux lointains."

Jeanne l'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Ramène-moi dans la campagne

Ramène-moi dans la campagne,
Je ne veux pas rester ici, il y a trop de bruit et les plaisirs n'ont pas assez de paix.
Je ne veux pas que mon enfant, quand ses yeux s'ouvriront pour la première fois au choc de la lumière,
Voie autre chose que l'eau de notre source et l'herbe parfumée de menthe sous les rangées de saules gris.
Je ne veux dans sa petite gorge que l'air neuf qui chauffe au long du jour sous le soleil au bord de la fontaine,
Je ne veux autour de son petit front que la musique du rossignol qui chante avec confiance auprès du banc, dans les noisettes,
Je ne veux auprès de son sommeil que le doux glissement cahoté de la chauve-souris dans l'air nocturne,
Je ne veux autour de son coeur que l'amitié de la nature et ce sourire des ancolies près du bassin.
Ne me laisse pas dans l'énorme ville qui fait plus de bruit qu'un nid de bourdons et de guêpes,
Dans son opaque prison charnelle j'ai peur que notre petit n'ait peur.
Il ne faut pas qu'il devine déjà cette effroyable roue que tourne sans arrêt l'esclavage des hommes,
Partons tous deux pour notre vieille tour silencieuse auprès de platanes paisibles.
Ramène-moi dans la campagne.

Henriette CHARASSON

— (Les heures du foyer)

TUMS
Soulagement rapide pour les Dérangements d'estomac
— indigestion, brûlements d'estomac rapidement soulagés par les tablettes antiacide TUMS. Elles se mangent comme des bonbons.


10¢

FRAIS comme vous les aimez!


● Les Corn Flakes Kellogg, dorés à point, sont merveilleusement frais, parce qu'ils s'écoulent aussi rapidement que nous pouvons les préparer! Pour vous *régaler à bon marché*, procurez-vous les Corn Flakes Kellogg!
MAMAN DIT: Kellogg's C'EST MEILLEUR!

L'Union Catholique des Fermières



Photo prise au cours de la retraite sociale qui a eu lieu dernièrement pour les membres de l'U.C.F. de St-Hyacinthe chez les RR. SS. de l'Immaculée-Conception de Granby. Première rangée, de gauche à droite, la R.S. André Avelin, Mmes Roméo Alix, Marcel Bessette, le R.P. Donat Coutu, S.J., de Montréal, Mme Gonzague Choinière, Mlle Béatrice Loiselle et la R.S. Candide de Jésus; deuxième rangée, dans le même ordre, Mmes J.-C. Fleury, Georges Viens, Ephrem Robidoux, Omer Ostiguy, Sylvio Houle, Arthur Bellavance, Timothée Blanchard et Henri Robert: troisième rangée, Mmes Ernest Grenier, Alfred Desranleau, Gaston Corriveau, Henri Robidoux, Georges Morissette, Victor Forand, Hervé Ménard et Mme Ernest Sauvage qui n'apparaît pas sur la photo.

Retraite sociale à Granby

Pour les membres de l'U.C.F. du diocèse de St-Hyacinthe

Une retraite sociale pour les membres de l'U.C.F. vient de se terminer à la maison de retraites fermées des Soeurs de l'Immaculée-Conception de Granby. Cette retraite avait été organisée à la demande du bureau diocésain de l'U.C.F. de Saint-Hyacinthe. Plusieurs membres de l'U.C.F. de diverses paroisses de la région y prirent part. Il est venu des retraitantes de l'Ange-Gardien, Sainte-Angèle, Saint-Alphonse de Granby, Pike River et Marieville.

La partie religieuse de cette retraite fut prêchée par le R. P. Donat Coutu, S.J., de Montréal. Le prédicateur exposa les devoirs d'une maman chrétienne au sein de sa famille et de la société.

La partie sociale avait été confiée à la secrétaire générale de l'U.C.F., Mlle Marie Dupuis, qui traita de l'U.C.F.: ce qu'elle est; ses avantages et les devoirs qui incombent à ses membres. Elle attira l'attention de ses auditrices sur les qualités essentielles de la fermière au milieu de sa famille, de sa paroisse, de la société, et les maux qui menacent nos familles rurales.

La fermière, dit Mlle Dupuis, doit étudier avec son mari les problèmes ruraux, par exemple l'établissement des jeunes pour qu'ils n'aillent pas en ville grossir le nombre des chômeurs. La conférencière dit aussi quelques mots du prix des produits agricoles, de la manière de produire le plus économiquement possible afin de faire un profit raisonnable, de l'embellissement de la ferme et des bâtisses, afin que, même si l'argent est rare, on ait au moins un chez soi accueillant.

Mlle Dupuis énuméra enfin les services rendus par l'U.C.C. et l'U.C.F. qui ont constamment les yeux ouverts sur tous nos problèmes et qui ne ménagent pas leurs déplacements afin de prendre notre défense auprès des gouvernements pour obtenir des prix plus rémunérateurs pour nos produits.

Toutes les retraitantes ont fort goûté cette retraite et se séparèrent bien résolues à faire connaître l'association afin de grouper un plus grand nombre de membres dans ses rangs.

UNE DIRECTRICE

Lorrainville

Le 1er février, avait lieu la réunion mensuelle de l'U.C.F. de Lorrainville sous la présidence de Mme Lucien Barrette. Quarante-neuf membres sur soixante-cinq étaient présents. Nous avions comme invités d'honneur le R. P. Lafontaine, O.M.I., aumônier diocésain. Mme Routhier, présidente diocésaine, accompagnée de Mme Saint-Amant. Ces dames, malgré l'hiver, ont fait une longue route pour répondre à notre invitation.

Le R. P. Lafontaine se mit à notre disposition afin de nous aider à poursuivre notre idéal "Pour la terre et le foyer". Mme la présidente remercia les visiteurs.

La partie technique fut remise au mois prochain. Cependant, plusieurs avaient apporté un ouvrage fait de leurs mains: tapis, tricot, couture. Les patrons de couture sont à la disposition des membres.

Mme Lucien BARRETTE,
présidente

St-François de Sales

Le 2 février, notre cercle se réunissait sous la présidence de Mme Stanislas Beauseigle. Dix-sept membres étaient présents. M. l'aumônier insista sur l'obligation de faire partie de l'U.C.F. et demanda aux fermières d'organiser des équipes d'étude, si nécessaire. Une bonne fermière, comme le Pape le veut, dit-il, peut faire tant de bien. Dans sa famille d'abord et dans la société. Le champ d'apostolat est immense. Trois vertus doivent fleurir dans un foyer chrétien: la piété, la modestie et l'économie. On étudia un chapitre sur la coopération et une lecture sur la grâce sanctifiante fut faite par Mme Joseph Tremblay. Notre secrétaire ayant démissionné pour raison de santé, Mme Hélie Laberge fut nommée pour la remplacer. Le goûter fut servi par Mme Delphis Verreault. La prochaine assemblée aura lieu en mars.

Mme S. BEAUSEIGLE,
présidente.

Saint-Robert

Notre cercle est en pleine activité. Nous tenons nos réunions tous les mois. Elles deviennent de plus en plus intéressantes. Nos équipes d'étude dans les rangs laissent présager d'heureux résultats. Pour aimer quelqu'un, il faut le connaître. C'est par l'étude que nous comprendrons davantage le rôle et la nécessité de l'association professionnelle. La charité étant à la base de notre association, nous n'avons pas hésité à mettre les conseils de notre aumônier général, le R. P. Léon Lebel, S.J., à l'honneur en ce qui concerne l'aide maternelle. Le Ciel favorise notre entreprise, puisque ce sesont des jumeaux qui bénéficieront de notre premier don.

Mme J.-B. Lemoine, présidente, exposa brièvement les bienfaits de la retraite sociale à laquelle elle eut le bonheur de prendre part et engagea les dames à profiter de ces croisades de prières. Des félicitations furent adressées à M. J.-B. Lemoine, vice-président général de l'U.C.C. et président diocésain, à l'occasion de la remise par S. Exc. Mgr Douville de la médaille *Bene Merenti*. Nous avons eu le plaisir d'admirer ce magnifique insigne du dévouement inlassable de notre coparoissien.

M. L. Bélisle, instructeur avicole, sut nous intéresser dans un exposé sur l'aviculture. Nous ne doutons pas que ses sages directives nous soient de la plus grande utilité. Parmi les travaux apportés, mentionnons une descente de lit, un dessous de plat tricoté, un centre tricoté, un porte-serviettes, un bouquet de fleurs artificielles, une robe de fillette, un coupe-vent d'homme. On échangea des patrons. Mlle Jeanne Théroux fut la gagnante d'un couvre-pieds. Plusieurs autres articles furent tirés au sort. Une magnifique serviette de cuir fut présentée à la secrétaire par Mme la présidente, au nom du cercle, en reconnaissance des services rendus au cercle depuis sa fondation il y a trois ans. Mme D. Lavallée et les jeunes filles servirent des bonbons et des gâteaux, le tout arrosé de bon café et accompagné de franche gaieté et de bonne entente.

La secrétaire.

Mes bonnes recettes sont meilleures avec la 'MAGIC!'

DOIGTS DE MAÏS ET FROMAGE

Mélangez et tamisez dans un bol 1⅓ tasse farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 1⅛ tasse farine de blé dur tamisée une fois), 3 c. à thé Poudre à pâte 'Magic' et ¾ c. à thé sel. Incorporez 3 c. à soupe shortening refroidi et haché fin, ⅔ tasse farine de maïs, ¾ tasse fromage râpé et 2 c. à soupe persil haché. Faites un creux au centre, versez-y ¾ tasse lait et mélangez légèrement avec une fourchette. Pétrissez durant 10 secondes sur planche légèrement farinée, abaissez au rouleau en un rectangle de ¾" d'épaisseur; découpez en 12 doigts et disposez un peu espacés sur tôle à cuire graissée. Cuisez environ 15 minutes à four vif, 425°F. Servez chaud avec beurre. Recette pour 1 doz. de doigts.





Faites de l'argent dans vos heures de loisirs grâce à une

MACHINE A TRICOTER

"Auto Knitter"

La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.

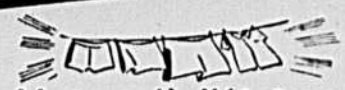
ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

Auto Knitters & Hosiery Ltd.

Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse Boîte 130, Station R, Dépt T, Montréal.



SEUL Rinso CONTIENT SOLIUM... VOUS DONNE LE LINGE LE PLUS BLANC



Plus blanc qu'à l'état neuf!
Voilà le blanc-Rinso! Seul Rinso vous donne ces résultats extraordinaires le jour du lavage car seul Rinso contient Solium. Oui, Rinso rend même le linge jauni ou grisâtre plus blanc qu'à l'état neuf.



Plus éclatant qu'à l'état neuf!
Voilà l'éclat-Rinso! Seul Rinso vous donne ces résultats merveilleux le jour du lavage car seul Rinso Contient Solium. Oui, Rinso rend vos couleurs lavables même plus éclatantes qu'à l'état neuf.

Si sûr pour le linge
...si doux pour les mains



PLUS DE MÉNAGÈRES EMPLOIENT Rinso que tout autre produit à lessive!

PATRONS

par "L'ELEGANTE"



PATRONS No T-7036

Comment ne pas voir la vie en rose, surtout avec une toilette comme celle-là!

La ligne jeune et originale du corsage en avant et en arrière lui donne un cachet aussi charmant que distingué.

La jupe, ample et plissée, facile à entretenir, complète gracieusement cette toilette que vous porterez avec aisance, puisqu'elle est synonyme de succès.

Grandeurs offertes: 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 20 ans. Prix: $0.50. Instructions en français.

A NOTER AVEC SOIN

Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste... PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant la réception du patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

Département EL.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER

MONTREAL



Mlle Marie-Germaine Leblanc, soprano colorature de Moncton, N.-B., et M. Ernest Adams, baryton de Vancouver, seront les prochains concurrents du concours national "Nos Futures Etoiles" que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, dimanche, le 26 février, à 9 heures du soir.

Recettes de la semaine

Mangeons du fromage de chez nous!

Depuis l'antiquité la plus reculée, on a fabriqué du fromage dans tous les pays d'élevage. Chaque pays, chaque région a son fromage particulier. Nous produisons chaque année plus de cent millions de livres de fromage. Malheureusement, les Canadiens en consomment très peu, nous l'exportons en grande partie à l'Angleterre. Notre consommation est moins de quatre livres de fromage par individu par année.

Nous devrions connaître la valeur nutritive et économique de ce produit qui est sans contredit l'un de nos meilleurs aliments. Il faudrait donner au fromage la place qui lui revient dans les repas des adultes et des enfants. Peu d'aliments peuvent se servir d'autant de façons que le fromage. A cause de sa valeur protéique, il entre dans la catégorie de la viande, du poisson, des oeufs, de la volaille. Il peut être mangé nature ou il peut être combiné dans des préparations à base de fécule, macaronis, spaghetti ou avec des oeufs, des légumes, etc.

Les économistes ménagères du ministère fédéral de l'Agriculture présentent des recettes intéressantes, mais elles recommandent de surveiller la cuisson de ces mets. *Toute préparation à base de fromage doit être cuite à chaleur modérée.*

POTAGE AU FROMAGE ET AUX POMMES DE TERRE

3 pommes de terre moyennes
2 tasses d'eau bouillante salée
1 tranche d'oignon
3 cuillerées à table de gras
2 cuillerées à table de farine
1 cuillerée à thé de sel
Pincée de poivre
1 tasse de fromage râpé
1 cuillerée à table de persil haché.

Cuire les pommes de terre dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Passer le tout au tamis. Mesurer le mélange d'eau et de pommes de terre, y ajouter assez de lait pour faire 4 tasses, ajouter la tranche d'oignon, amener au point d'ébullition. Fondre le gras, incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement le mélange de pommes de terre après avoir enlevé l'oignon. Cuire 3 minutes, ajouter le fromage, brasser jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Saupoudrer de persil avant de servir. Quantité: six portions.

MACARONI, TOMATES ET FROMAGE

1 tasse de macaroni OU de sphagetti concassé
3 cuillerées à table de gras
1 cuillerée à table d'oignon émincé
3 cuillerées à table de farine
Sel et poivre
1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire
2 tasses de jus de tomates
1 tasse de fromage râpé

Cuire le macaroni ou le spaghetti dans de l'eau bouillante salée, jusqu'à ce qu'il soit tendre. Couler dans une passoire ou un tamis et verser de l'eau froide sur le tout pour séparer les morceaux. Fondre le gras, ajouter l'oignon émincé. Cuire 3 minutes. Ajouter la farine et les assaisonnements, mélanger bien. Ajouter le jus de tomates et cuire brassant constamment, jusqu'à ce que la sauce soit épaisse. Incorporer le fromage. Placer une couche de macaroni ou de spaghetti cuit dans un plat graissé. Couvrir de sauce et saupoudrer de fromage râpé. Répéter jusqu'à ce que le plat soit plein en terminant avec un rang de sauce. Garnir de fromage râpé ou de parties égales de fromage et de chapelure. Cuire dans un four modéré, 375° F., jusqu'à ce que bien chaud, environ 30 minutes. Quantité: six portions.

SAUCE AU FROMAGE

2 cuillerées à table de beurre
2 cuillerées à table de farine
1-2 cuillerée à thé de sel
1-8 cuillerée à thé de paprika
Quelques grains de poivre de cayenne
1-2 cuillerée à thé de moutarde sèche
3-4 à 1 tasse de fromage râpé ou coupé en dés
1 tasse de lait

Fondre le beurre dans la partie supérieure du bain-marie. Mêler la farine et les assaisonnements. Ajouter le lait lentement, brassant jusqu'à parfaite liaison. Lorsque la sauce est lisse et a de la consistance, ajouter le fromage et brasser jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Quantité: environ 1¼ tasse de sauce. Servir comme fondue ou sauce pour légumes, oeufs cuits durs, macaroni, nouilles, etc.



Amnistie pour l'Année Sainte

Répondant aux voeux du Saint-Père dans son discours du 23 décembre 1949, plusieurs pays ont voté des lois d'amnistie. L'Argentine a donné l'exemple, puis ont suivi la République dominicaine, le Nicaragua, l'Espagne, le territoire de Trieste, le Chili. En France le gouvernement étudie un projet de loi proposé par un groupe influent de députés. Que fera le Canada? Ne pourrait-il au moins pratiquer le droit d'asile et donner une généreuse hospitalité aux réfugiés politiques?

La dentition de votre bébé vous inquiète-t-elle?

Les mamans toujours affolées au moment de la dentition pourrront conclure que si Bébé est bien portant et bien soigné, dès sa naissance, elles n'auront aucune raison de s'inquiéter.

N'attendez pas pour soigner la diarrhée, sous prétexte qu'elle finira avec la sortie des dents, car la cause est moins dans la dentition que dans l'organisme encore trop faible pour supporter ces malaises.

Pour frotter les gencives, employez votre doigt, après l'avoir minutieusement lavé, savonné.

Le seul hochet pratique est l'anneau d'os ou d'ivoire; l'enfant y frotte ses gencives, ce qui calme leurs démangeaisons et les use.

Le suçon formé d'un linge noué autour d'un peu de sucre, de biscuit, de boule de gomme, etc., et la sucette en caoutchouc, que le bébé tète sans relâche, sont dangereux: il y a déformation de la mâchoire causée par cette succion constante, et bien d'autres risques, ne serait-ce que celui de la saleté: suçon et sucette tombent, ramassent la poussère ou sont parfois passés dans la bouche d'une grande personne!

Le moment de la sortie des dents est variable: entre six et huit mois: les 2 incisives médianes de la mâchoire inférieure, puis les 2 incisives médianes de la mâchoire supérieure. A un an: les 4 incisives latérales; à 18 mois: les premières prémolaires; à 2 ans: les 4 canines; à 2 ans ½: les deuxièmes prémolaires.

Ces dents de la première dentition, dites dents de lait, tombent et sont remplacées entre sept et treize ans. Il y a quelques anomalies dans la dentition: elle vient trop tard ou elle est précoce: le plus fréquent est le retard; peu marqué, il n'a pas grande signification. Mais si les premières dents ne sortent qu'à un an ou 15 mois, il y a: 1o ou rachitisme; 2o ou affection chronique du cerveau; alors les dents sortent irrégulièrement. La grande précocité est anormale: enfants de syphilitiques, de nerveux ou d'alcooliques. Chez les enfants nés de parents nerveux, la dentition est en retard.

Mme COMOLET-SUE
(Autour du berceau).

$10,254,000 perdus chaque année par le feu sur nos fermes

D'après une enquête du bureau fédéral de la statistique, les incendies sur les fermes au Canada entrainent chaque année des pertes s'élevant à quelque $10,254,000. Seulement 37 p. c. de ces pertes sont compensées par l'assurance, ce qui indique qu'une proportion relativement faible des immeubles de la ferme sont suffisamment assurés contre l'incendie.

On estime que 45 p. c. des 8,000 incendies se sont produits dans les granges ou autres bâtiments extérieurs; 38 p. c. des incendies ont éclaté dans la maison de ferme, et 15 p. c. sont des feux de chaume, de brousse et d'herbe. Le reste, soit 2 p. c., étaient des feux aux machines et aux instruments de ferme. Outre les bâtiments et la maison de ferme, on estime que des instruments de ferme ont été perdus ou détruits dans 16 p. c. des cas, et l'outillage et les animaux, dans 15 p. c. des cas.

Les données de l'enquête indiquent que la fréquence des incendies sur la ferme varie considérablement et qu'elle varie également beaucoup avec les saisons. C'est à la fin du printemps et en été qu'il y en a le plus. En effet, près de la moitié des incendies sur la ferme se produisent pendant les mois de mai, juin, juillet et août.

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS DE LA CONSTIPATION?

Si vous êtes en proie à des maux de tête répétés, **vous pouvez** obtenir un soulagement rapide. Inutile de souffrir plus longtemps. Achetez **FRUIT-A-TIVES,** un remède qui a fait ses preuves. Suivez bien les instructions. La plupart des maux de tête proviennent de l'irrégularité. Les Fruit-a-tives soulagent les maux de tête en assurant le fonctionnement régulier des intestins. **Les Fruit-a-tives agissent sur le foie**—éliminent les poisons, purifient le sang—activent la sécrétion de la BILE.

FRUIT-A-TIVES, un remède employé depuis 40 ans. Apprécié par des milliers de gens. En vente partout—50c. et 25c. Votre argent vous est rendu si vous n'êtes pas satisfait. Ne souffrez plus!

FRUIT-A-TIVES vous évitera les maux de tête si vous vous conformez aux instructions.

Vous les reconnaîtrez à leurs fruits

APPÉTISSANTS—et vite faits

avec la moderne levure SÈCHE qui lève vite!

PETITS PAINS en éventail!

Mesurez dans un grand bol ½ tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, ENSUITE brassez bien.

Portez au point d'ébullition 1 tasse de lait et faites-y fondre 5 c. à soupe sucre granulé, 2 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure et incorporez ½ tasse eau tiède. Incorporez 3 tasses farine à pain tamisée une fois et battez vigoureusement. Ajoutez en battant 4 c. à soupe shortening fondu. Incorporez encore 3 tasses de farine à pain tamisée. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique: mettez-la dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez et placez à la chaleur à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Aplatissez la pâte dans le bol, graissez le dessus et laissez lever encore une fois, presque au double du volume. Aplatissez de nouveau la pâte et abaissez au rouleau, la moitié à la fois, en un rectangle de ¼" d'épaisseur. Soulevez la pâte, couvrez-la avec un linge et laissez reposer 5 min. Badigeonnez avec beurre ou shortening fondu. Taillez en bandes de 1½" de largeur. Empilez 7 bandes les unes sur les autres et coupez en morceaux de 1½". Placez ces morceaux, les bandes reposant verticalement, dans des moules à muffins graissés, ayant soin d'évaser un peu les bandes au sommet. Couvrez et laissez lever au double du volume, puis cuisez à four vif, 400°F., de 15 à 20 min.



● Votre levure a-t-elle perdu sa vigueur quand vient le temps de l'employer? Adoptez alors la moderne Levure SÈCHE Fleischmann qui lève vite. Elle conserve toute sa vigueur dans votre armoire, sans réfrigération. Pas de recettes spéciales. Une enveloppe équivaut à un carré de levure périssable dans toute recette.

Faites-en provision pour un mois!

SERVICE DES

PATRONS

DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

Patrons Anne Adams



PATRON No 4963

Ce modèle exquis par sa simplicité et son élégance plaira au premier coup d'oeil. Vous aimerez sans doute le genre de la manche et le corsage ample. Enfin, toute la robe avantage celle qui la porte, car elle est d'une coupe impeccable.

Grandeurs: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 4702

Le deux-pièces est toujours pratique et très aimé des élégantes. Celui que nous illustrons ici plaira sûrement aux personnes aux goûts difficiles. Remarquez le joli collet genre "mandarin" qui orne le boléro et les plis à l'arrière de la jupe.

Grandeurs offertes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 4785

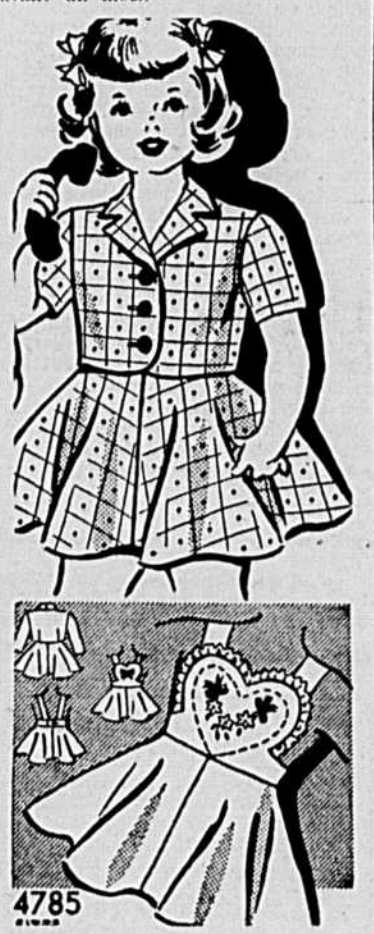
Un coquet petit modèle que portera avec joie votre petite fille.

Mise avec autant d'élégance, la toute-petite se sentira déjà grandette. Vous pouvez choisir un tissu imprimé ou encore un tissu uni. Le modèle est de confection facile et vous aurez tôt fait de terminer l'agréable tâche d'habiller votre cadette.

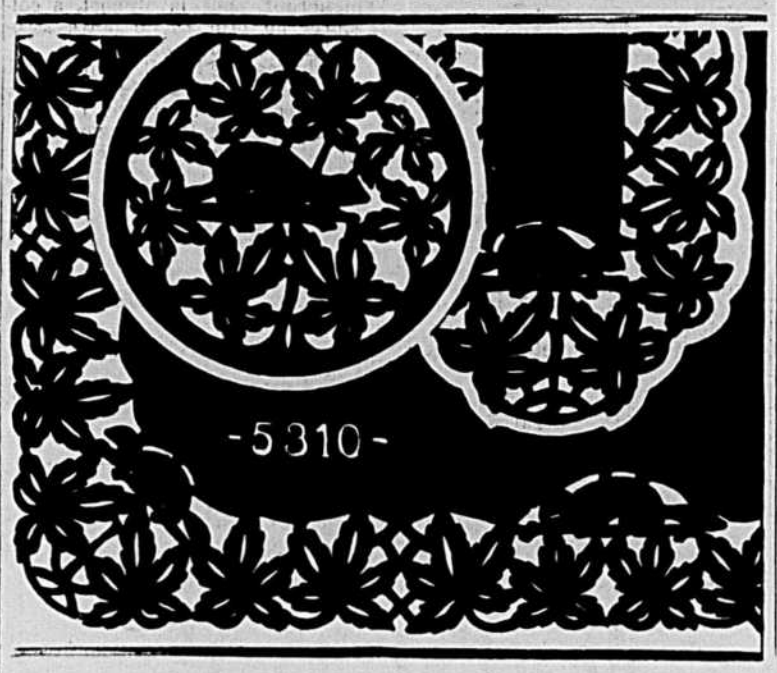
Grandeurs: 2, 4, 6, 8 ans.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.





Patrons Vennat



Patron Vennat

Patron No 5310—DESSIN DECOUPE: "Le Castor" et feuille d'érable, emblème canadien très décoratif. Ce modèle est destiné à être découpé sur BOIS ou sur feutre.

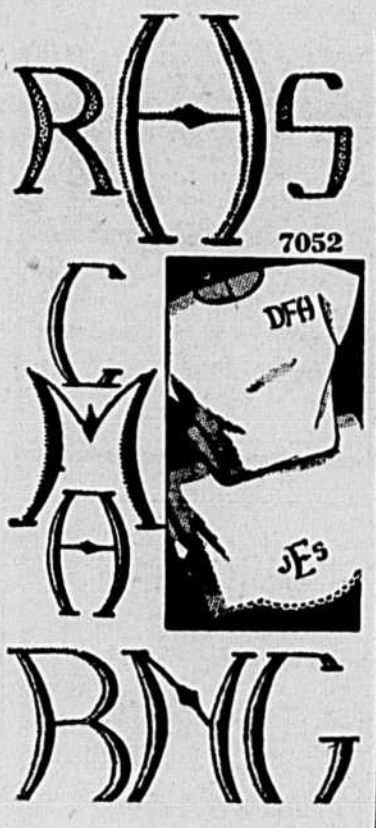
Patron à tracer au crayon, coussin 30c, chemin 35c, tapis de table 50c.

Grand carbon jaune ou rouge 25c. Ciseaux en acier à bouts pointus pour découper le feutre $1.35. Etampé sur très beau feutre vert foncé ou rouge vin pour bureau de monsieur. Coussin, dessus et dessous $2.00. Chemin de 18 x 54 pcs $2.25. Tapis de table 54 x 54", $5.50; 54 x 72 pcs, $6.75.

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale, plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur inférieure à $1.00.

A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé. Ceci vaut pour tous les patrons de cette page.

Patrons Alice Brook



PATRON No 7052

Il est de bon goût d'initialer les toiles, les serviettes, cela donne un cachet très personnel. Comme le montre aussi la vignette, vous pouvez très bien broder des initiales sur des vêtements: blouses, écharpes, etc. — Ce travail est très facile et les expertes tout comme les apprenties s'y adonneront avec plaisir.

Le patron comprend deux initiales de 1¼ pouce et 2 initiales de 1¾ pouce.

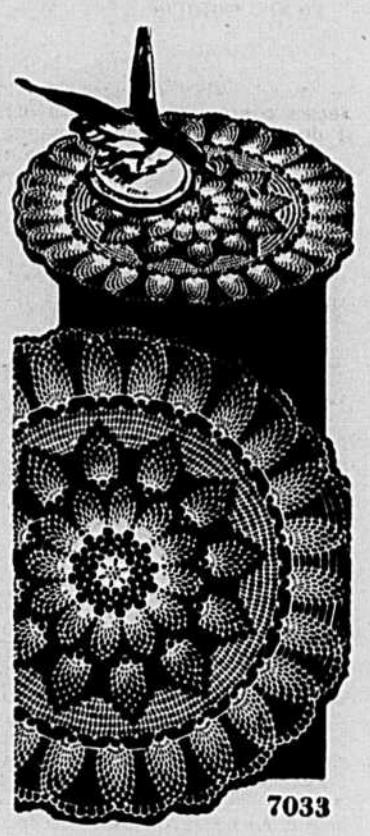
Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.



PATRON No 7434

Mamans qui aimez et la couture et le travail de fantaisie, voici un patron qui comblera vos désirs. Cette robe est très jolie; elle peut être portée comme jumper ou simplement comme jupe en enlevant le corsage. Les grandeurs offertes sont: 2, 4 et 6 ans.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.



PATRON No 7033

Vous êtes habile à manier le crochet et vous aimez les travaux de fantaisie? Pourquoi, alors, ne pas choisir ce modèle de centres? Ce travail au crochet est facile et vous en viendrez à bout rapidement.

Le centre le plus grand mesure 18 pouces et vous devrez utiliser du fil no 30. Les instructions, en anglais, sont données pour des centres de deux dimensions.

Prix: $0.30 (taxe incluse). Prière de commander avant un mois.

Coupon à détacher

Service des Patrons,
La Terre de Chez Nous,
515, ave Viger, Montréal..

Vous trouverez ci-incluse la somme de $..... pour l'expédition des patrons suivants marqués d'une croix:

	Prix
Patrons Brooks	
[ ] No 7052	.....
[ ] No 7434	.....
[ ] No 7033	.....
Patrons Adams	
[ ] No 4963	.....
[ ] No 4702	.....
[ ] No 4785	.....
Patrons Vennat	
[ ] No 5310	.....
Divers	.....
.....	.....
Total	.....

Nom .....
Adresse .....
.....
.....

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

SERVICE DES PATRONS
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal

CAUSERIE LÉGALE

Par R. Saint-Y.

"Une femme peut-elle obliger son mari sans son consentement ?"

NECESSITES DE LA VIE

La femme qui achète des aliments chez un fournisseur et qui sont essentiels à la vie de la famille, lie par le fait même son mari. Ce dernier est responsable du compte, même s'il n'a pas participé auxdits achats. (Voir Pridham vs Ruel, Cour supérieure, Montréal, no 205,989, 19 octobre 1942).

BAIL

Quand le mari est absent, pour une raison ou pour une autre, et qu'il n'y a pas de séparation légale entre les époux, la femme qui loue un logement pour elle et ses enfants engage son mari. A son retour il doit payer le loyer. (Voir Barette vs Durocher, Cour supérieure, Montréal, No 240,441, jugement du 10 décembre 1945).

FRAIS MEDICAUX

Même si les époux sont séparés de biens et ne vivent plus ensemble depuis quelques années, le mari doit payer les frais médicaux que sa femme a dû encourir pour rétablir sa santé. (Voir D'Anna vs Corbeil, Cour supérieure, Montréal, jugement du 31 mai 1944).

OPERATIONS

Même si les époux ne vivent pas en harmonie, le mari doit payer les frais raisonnables d'une opération que sa femme a été obligée de subir, à cause de son état de santé. (Voir Cartier vs Labelle, Cour supérieure, Montréal, no 212613, jugement du 1er décembre 1942).

FRAIS D'HOSPITALISATION

Même quand le mari a fait publier dans les journaux qu'il ne se tenait plus responsable des dettes contractées par sa femme, il doit payer les frais d'hospitalisation encourus par sa femme, lors d'un séjour nécessaire à l'hôpital, pourvu que ces frais correspondent à ses moyens. (Voir Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc vs Prud'homme, Cour supérieure, Montréal, no 268279, jugement du 18 novembre 1949).

DOMMAGES

Voici une femme qui demeure avec son mari dans un logis loué. Le propriétaire augmentant le prix du loyer au-dessus des moyens du ménage, le mari se voit forcé de ne pas renouveler son bail et des visiteurs se présentent pour visiter. La femme qui ne voudrait pas quitter ce logis et espérant qu'en le décriant elle parviendrait à l'obtenir au prix antérieur, fait tout son possible pour décourager les locataires en perspective, en critiquant injustement et le logis et le propriétaire. De ce fait le logis demeure vide pendant quelques mois. Le propriétaire a alors droit de réclamer du mari, c'est-à-dire de son ancien locataire, les dommages qu'il a subis du fait de la femme de ce dernier. (Voir dame Arbic vs Guertin, Cour supérieure, Montréal, no 4835, jugement du 29 mars 1923).

ACCIDENT D'AUTOS

Un mari prête son automobile à sa femme, détenant un permis de conduire et réputée compétente. S'il lui arrive un accident cependant, elle rend son mari responsable des dommages. L'accidenté peut les réclamer du mari seul. (Voir Arklay vs Andrews, Cour supérieure, Québec, no 38130, jugement du 27 mars 1940).

NOTE. — Tous droits de reproduction totale ou partielle, ainsi que de traduction, réservés par le SERVICE de REDACTION POPULAIRE, dirigé par A. Marin, 3621 rue Saint-Denis, Montréal.

Pommes de terre entreposées

Le volume de pommes de terre en entrepôt par tout le Canada, au 1er janvier 1950, est plus considérable qu'à la même date au cours des années antérieures, y compris 1947. Selon es dernières statistiques publiées à ce sujet, le Canada aurait environ 615,000 tonnes de patates en entrepôt comparativement à 470,000 tonnes à la même date en 1949.

Finissants d'Oka reçus à l'U.C.C.

Vendredi, le 10 février, un groupe de finissants d'Oka sont venus visiter les bureaux de l'U. C. C., avenue Viger, à Montréal. Ils furent ensuite reçus à un dîner que présidait M. J.-B. Lemoine, vice-président général. Les élèves, accompagnés de leur professeur, M. Firmin Létourneau, étaient Jean-Guy Paquin, de St-Paulin, Jacques Martin, de Châteauguay-Bassin, Gaston Allard, de St-Paulin, Jean-Marc Lemay, de St-Louis de Lotbinière, Gaston Pilon, de Sillery, Jean Toutant, de Montréal, Paul Robitaille, de St-Romuald, Ls-P. Chénier, de Montréal, Jules Allard, de La Baie, Jacques Simard, de Strathmore, Marcel Hudon jr., de Montréal, Aldée Gagnon, de St-Malo, et Réal Piquette, de St-Jacques.

Après le repas, M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'U. C. C., a souhaité la bienvenue aux étudiants d'Oka dont c'est la première visite à l'U.C.C., en émettant le voeu que les classes suivantes en fassent une tradition. M. Lemoine a ensuite décrit brièvement l'organisation de l'U. C. C., ses différents services et les principaux problèmes qui la confrontent aujourd'hui. "Il nous faut l'action concertée du cultivateur et de l'agronome pour passer à travers nos difficultés économiques. Et, heureusement, l'agronome est aujourd'hui mieux compris et considéré comme un conseiller indispensable. J'espère que les circonstances vous amèneront, pour la plupart, à collaborer au progrès de notre association professionnelle".

Au bureau de l'U. C. C., il y avait aussi MM. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général adjoint, Léopold Paquin, chef de la propagande, P.-Eug. Proulx, secrétaire de la Mutuelle-Vie, Roger Brisson, secrétaire de la Mutuelle d'assurances générales, et G.-N. Fortin, rédacteur de *La Terre de Chez Nous*.

Les stocks de blé

Les stocks de blé en entrepôts au Canada la semaine dernière étaient de 157,900,000 boisseaux. La semaine précédente, ils étaient de 160,300,000 boisseaux. La semaine correspondante l'an dernier, or comptait un stock de 161,500,000 boisseaux. Il y a peu de changement aux élévateurs de la tête des Grands Lacs.

ORTHOL-D
REG. U.S. PAT. OFF.

L'huile supérieure pour les pommiers en feuilles

L'huile "phytonomique" ORTHOL-D est un insecticide de contact qui détruit la pyrale de la pomme et le tétranique rouge (mite) au moment de l'émergence. C'est une huile de haute pureté et de bonne consistance qui porte les poisons et en prolonge l'effet. Elle est hautement efficace dans la répression de la cicadelle du pommier et du puceron vert du pommier.

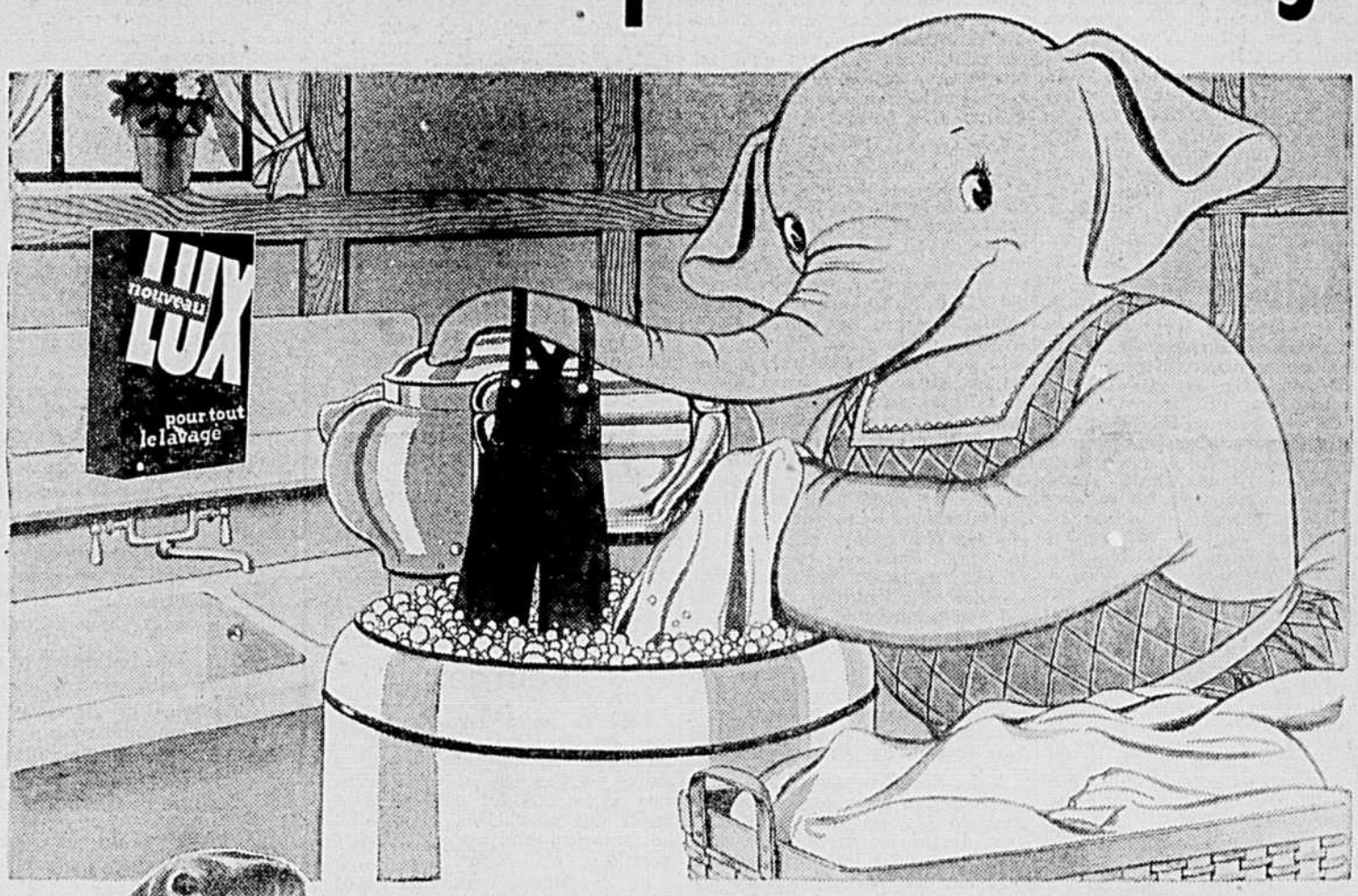
Cette huile spécialement préparée constitue la pulvérisation la plus pratique contre ces insectes. Sa qualité supérieure assure la répression complète.

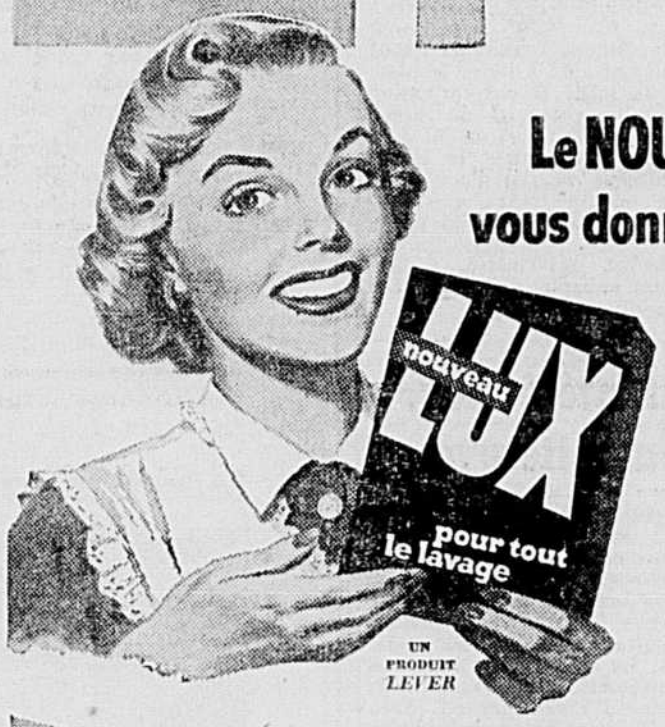
Consultez votre propagandiste Niagara sur tout les problèmes de la répression des insectes et parasites dans les vergers et les champs.

L'ORTHOL-D est un produit de la California Spray-Chemical Corporation Elizabeth, N.J., et Lyndonville, N.Y., dont le concessionnaire dans la province de Québec est la Coopérative Fédérée.

NIAGARA BRAND SPRAY CO. LIMITED, Burlington, Ont.

PLUS PUISSANT pour tout le lavage





UN PRODUIT LEVER

Le NOUVEAU LUX est *jet-atomisé* pour vous donner un lavage plus propre que jamais

● C'est un véritable prodige! Aucun savon de lessive ne rend le linge plus propre, plus blanc, plus éclatant. Aucun savon de lessive n'est plus économique. Le Nouveau Lux est comprimé par jets puissants en granules de savon fortement concentrés qui lavent tout le plus facilement du monde.

Grâce à ce nouveau procédé, vous obtenez 40% plus de savon par boîte, sans payer plus cher. Vous obtenez une mousse plus riche, instantanée, qui vous débarrasse du plus gros lavage en un clin d'oeil. Et cependant, cette mousse jet-atomisée offre pleine sécurité—elle fait durer plus longtemps tous vos vêtements et votre linge de maison! Procurez-vous aujourd'hui le Nouveau Lux Jet-Atomisé, dans ses deux formats, grand ou géant. Servez-vous en dans la machine à laver . . . et pour la vaisselle.

Seul LUX, réputé pour son excellence, peut vous donner ce produit prodigieux!

JET-ATOMISÉ pour plus de puissance, plus d'économie

Les veillées sont longues . . . Les loisirs reparaissent . . . Il ne faut pas que la lampe qui brûle perde son temps . . . Les heures employées en utiles lectures rapportent au centuple comme le bon grain . . . Alors que lire ? La réponse précise et certaine se trouve dans la liste de publications du Service de Librairie de l'U.C.C. — Demandez cette liste en écrivant

AU SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger — MONTREAL, P.Q.

En terre ontarienne

Nouvelles de Kent et Essex

Au recensement de 1941, la population canadienne-française de la péninsule de Kent et Essex comptait 46,326 âmes dont 17,489 étaient de la campagne.

Aujourd'hui, la population canadienne-franaçise de cette extrémité sud-ouest de l'Ontario dépasse les 50,000. N'est-ce pas que cela représente un groupement canadien-français important dans l'Ontario français!

Cette région est réputée pour ses terres, les plus belles du Canada. C'est une immense plaine argileuse, ou sablo-argileuse, riche en humus. Elle a des cultures des plus variées, dues à son climat exceptionnel. Le sud du comté d'Essex, avec comme centre Leamington, est une région fruitière et maraîchère renommée. Les grandes entreprises de conserve, telles Heinz, Libby, Van Camp et Canadian Canners y ont leurs plus grands établissements au pays. La partie nord d'Essex et une bonne partie du comté de Kent sont renommées pour leurs cultures spécialisées (cash corps) de maïs pour la graine de fève soya, de betterave à sucre, de tabac, de tomate et de blé d'hiver. En général, les terres possèdent un sol riche qui donne un excellent rendement. Cette immense plaine basse faite d'anciens dépôts lacustres, ne peut-être rendue fertile que par un bon système d'égouttement. Aussi, la majorité des fermes sont complètement drainées, souterrainement et en surface. Tuyaux de drainage, fossés de toutes sortes, pompes aspirantes retirent les eaux nuisibles et font de ce coin du pays "La Hollande canadienne".

C'est dans cette région à terre prodigieuse que vivent 3,000 familles des nôtres. Depuis deux ans seulement, ces Canadiens français ont pensé qu'il était temps plus que jamais de regrouper leurs forces. L'ambiance du milieu, ayant commencé à faire de profonds changements dans la mentalité de plusieurs, quelques patriotes convaincus jugèrent qu'il fallait prendre action au plus tôt, sinon la situation deviendrait perdue pour les nôtres.

L'on pensa d'abord à grouper les gens sur le front économique. En agissant ainsi, l'on travaillait en même temps au regroupement patriotique et religieux. De cette action naquit l'Union des Familles rurales de Kent et Essex. Cette association remplit à peu près le rôle de l'U.C.C. du Québec et le l'est de l'Ontario. Après une année d'activités et d'éducation, l'Union préside aux destinées de trois organisations économiques ayant toutes pris naissance avant l'organisation de l'Union même. Ces organismes, une caisse populaire à Pain court, une autre caisse populaire et une coopérative agricole à Pointe-aux-Roches, partis avec les meilleures intentions au monde, mais lancés sans préparation, végétaient déjà, après deux ou trois ans, et, étaient menacés de disparaitre. L'Union des Familles rurales, de par son programme d'éducation, a remis la vie et la réorganisation dans ces entreprises. Aujourd'hui, leur succès semble assuré et leur développement progresse. Les membres comprennent mieux leurs devoirs de coopérateurs et ont foi dans l'avenir de leur organisation.

A la dernière assemblée mensuelle de ses directeurs, l'Union a constaté les progrès réalisés et s'est dressé un programme pour 1950; consolider les positions déjà acquises, tout en préparant le terrain pour d'autres réalisations futures. Dans cette région, il y a place pour une vingtaine de caisses populaires et une demi-douzaine de coopératives agricoles. Pour vous donner une idée de la valeur des récoltes de la région, la coopérative de Pointe-aux-Roches, dès sa première année d'existence, faisait un chiffre d'affaires de $550,000

L'Union des Familles rurales prend de plus en plus position. Seul l'avenir dira toute l'importance de son existence. La réorganisation économique commencée a dès à présent, ses répercussions du côté national, par une recrudescence d'activité de certaines sections de la St-Jean-Baptiste. Le côté religieux y a aussi gagné, par un esprit praroissial plus vécu et une union.

Antoine Tittley

"En Terre Ontarienne" vous présente le secrétaire-propagandiste de l'Association des familles rurales de Kent et Essex. C'est un fils de cultivateur, ancien professeur, ancien militaire, agronome et grand voyageur. Né à Hawkesbury en 1909, il fit ses études secondaires à Laprairie et fut diplômé de l'école normale du même endroit. Plus tard, il obtenait sa licence ès sciences agricoles à Oka. Il a enseigné douze ans dans la province de Québec et un an aux Etats-Unis. De 1942 à 1945, il fut officier dans l'armée et chargé d'enseigner aux recrues illettrées. En 1937, a visité l'Europe, et plusieurs pays de l'Afrique. Il a également visité une grande partie du continent nord-américain. Au service de Niagara Brand Spray en 1947 et 1948, de la Société de pomologie du Québec en 1949. L'agronome Tittley réside à Pointe-aux-Roches, comté d'Essex.

Il est marié à Mlle Florida Poisson, de Campbell's Bay, et père de quatre enfants.

Lefaivre

Notre cercle de l'U.C.F.O. se réunissait en assemblée spéciale, le 7 janvier, sous la présidence de M. Conrad Charbonneau pour discuter la perte de notre marché avec la Grande-Bretagne. Tous les membres présents, à la demande du président, ont fait preuve de confiance en leur union professionnelle en versant la somme de $2 pour porter leur cotisation à $5, tel que demandé au congrès. Nous avons demandé, par résolution, au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les prix des produits agricoles soient au même niveau qu'en 1949, étant donné que tous les produits que le cultivateur achète ont tendance à hausser. On demande un prix de soutien afin de pouvoir joindre les deux bouts. On demande en outre qu'on établisse une zone contre la brucellose, au conseil de comté de ne pas faire de prélevé, car nous préférons payer au fur et à mesuare, qu'on organise une équipe d'étude sur la vie sociale de l'Eglise. En ce qui concerne le choix d'un centre pour l'agronome, nous désirons lui laisser entière liberté à ce sujet.

Hector LALONDE,
secrétaire.

Bourget

Lors de notre dernière assemblée du 25 janvier, groupant 25 membres M. Robert Lalonde a donné un bon aperçu de la situation avicole. Il fut proposé d'envoyer des résolutions à cet effet au premier ministre et à notre député.

Le président remercia tous ceux qui ont aidé à poser le plancher à la salle. Il eut formation d'un comité composé du président, du secrétaire et de M. J.-L. Potvin pour rencontrer le cercle des fermières en vue d'une organisation pour défrayer une part du coût du plancher de la petite salle.

M. Leduc, vétérinaire, a prononcé une causerie intitulée: "Les données du vétérinaire."

L'Union catholique des Fermières

A Clarence Creek, le 18 janvier, Mme Lucien Massé a présidé une réunion de l'U.C.F. où 14 membres étaient présents. Voici en résumé ce qui s'est passé: lecture de l'Evangile par M. l'aumônier; allocution de la présidente; discussion sur l'emploi des métiers du Cercle dont est chargée Mme Jean Lalonde; confection d'un tapis à patrons par Mme Edouard Lemay; un cadre, par Mme H. Barbeau; prix de présence offert par Mme Messé et gagné par Mme Omer Beauchamp.

Annette DAVID, secrétaire.

* * *

A Plantagenet, le 18 janvier, réunion de 40 membres de l'U.C.F., sous la présidence de Mme E.-C. Munville. M. l'aumônier a félicité les membres pour le travail accompli au cours de l'année dernière. Durant un court programme récréatif, des prix ont été gagnés par Mlle Picard, Mme Julien Picard, Mme Hector Jegar, Mme Grégoire Chatelain, Mme Raoul Leduc, Mlle Reina Léger. Mlle Rhéa Gour apporta une jolie catalogne tissée avec de nouveaux patrons et aussi un foulard. Nous avons préparé le banquet de l'Union St-Joseph et formé une équipe d'étude. Nous poursuivons notre campagne contre les "comics".

Mme Sénécal, vice-présidente générale, et tous les membres du cercle de Plantagenet, offrent leurs sincères condoléances à leurs compagnes, Mmes Brown et Laurent Legault, à l'occasion du décès de leur père, M. Joseph Binette.

MM. Frederick Martineau et Lucien Lalonde, directeurs de l'Association de la betterave à sucre. M. le curé Laniel tira les conclusions de cette instructive journée d'étude.

Paul-E. DESFORGES,
secrétaire.



Un père devrait-il "marcher de pair" avec sa famille?

Assurément — et à plus d'un point de vue!

Tout père devrait partager les intérêts, les goûts et les loisirs de ses enfants. Quand la famille propose une promenade ou toute autre activité, il devrait manifester le désir d'être de la partie.

Mais, ce qui est plus important encore, le père devrait se tenir au courant des *besoins d'assurance-vie* de la famille — besoins qui changent souvent au cours des ans.

Une naissance, par exemple, pourrait suggérer un plus grand besoin d'assurance-vie. D'autre part, il est peut-être temps de songer à recourir à l'assurance-vie pour garantir le cours classique à un fils ou à une fille. Peut-être encore faudrait-il reviser votre programme d'assurance en vue d'une meilleure pension de retraite.

Dans un cas comme dans l'autre, l'assistance d'un expert est requise pour effectuer des changements dans votre programme d'assurance-vie. Heureusement que vous pouvez toujours compter sur votre représentant d'assurance-vie à cette fin.

Il a reçu la formation requise pour faire la revue de tous les faits relatifs au problème d'assurance-vie qui pourrait vous concerner aujourd'hui. Il sait exactement quelles sont les polices qui répondront le mieux à vos besoins. Son analyse terminée, vous aurez un plan complet et moderne.

Comptez donc sur lui! Plus d'un million de familles canadiennes ont bénéficié du conseil du représentant moderne de compagnie d'assurance-vie!

Un homme qui rend service à ses concitoyens



Quand un représentant d'assurance-vie vous vend une police, *il contribue en même temps à améliorer votre entourage.* Car une partie importante de chaque dollar d'assurance-vie est mise à l'oeuvre sous forme de placements, pour construire des écoles, des ponts, des routes, des installations industrielles et que d'autres projets encore de nature à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie.

Vous participez à ces améliorations qui sont rendues possibles grâce aux efforts de votre précieux concitoyen — le représentant d'assurance-vie moderne!

L'ASSURANCE-VIE...

Gardienne des foyers canadiens

Un message des compagnies d'assurance-vie, dont le nombre dépasse la cinquantaine au Canada

LR-129F



Le grand concours des Caises populaires commencé depuis janvier

La Fédération des Caisses populaires a lancé, le 1er janvier dernier, un grand concours dans le but de stimuler l'épargne dans nos paroisses françaises. Depuis quelque temps, nos Caisses populaires ne progressent pas tout à fait comme elles le devraient. C'est la raison d'un tel concours qui couvre toute la province du Nouveau-Brunswick.

Le concours a débuté le 1er janvier et se terminera le 31 décembre 1950, année du 50e anniversaire de la fondation des Caisses populaires au Canada. En effet, c'est en 1900 que le commandeur Desjardins fondait la première Caisse à Lévis.

Afin de donner égale chance à toutes les Caisses de participer au concours, le règlement est très facile. Pour mousser l'intérêt, on fera connaître à chaque mois le nom d'un vainqueur. L'historique de la Caisse qui aura remporté le premier prix au courant du mois sera publié dans nos journaux et annoncé à la radio.

On accordera un point pour chaque fois qu'on aura dé' tif d'un dollar, et afin une égale chance aux p... ses moins nombreuses, on accordera un plus grand nombre de points aux nouveaux membres.

Les Caisses qui désirent participer à ce concours devront faire parvenir leur nom à la fédération aussitôt que possible et à chaque mois faire parvenir une copie de leur bilan.

Au début de l'année 1951, on proclamera le nom de la Caisse gagnante et celle-ci recevra un magnifique trophée. Il en sera de même pour chaque Caisse qui sera arrivée première dans sa zone respective.

Afin d'en faire un franc succès, la fédération a besoin de l'appui, du secours de toutes les caisses, et aussi de l'aide des curés, des agronomes, des hommes de profession et des membres du personnel enseignant. Il faut enfin l'aide de tous ceux et celles qui sont convaincus et conscients du rôle éminemment social que jouent nos Caisses populaires.

Vif intérêt pour la betterave

Les cultivateurs des comtés de Prescott et de Russel se montrent vivement intéressés à la culture betteravière. Quelques-uns en ont déjà semé et leur succès enthousiasme les autres qui demandent d'être renseignés sur cette culture. Le 25 janvier dernier, une assemblée du cercle de l'U.C.F.O. d'Alfred portait presque exclusivement sur ce sujet. M. Adélard St-André présidait. M. le maire Ubald Leduc parla en faveur de la betterave et de ses sous-produits. M. Léon Delorme, de Plantagenet, secrétaire des producteurs de betteraves de ces comtés, a organisé des équipes d'étude dans les rangs pour étudier la culture betteravière. Ensuite, M. Pierre Ducharme, de Plantagnet Spring, parla de la Raffinerie de St-Hilaire. Enfin, M. Félix Millette, agronome de Plantagenet, expliqua un film sur les pâturages. Il a été invité à revenir parler sur les engrais chimiques. Adressèrent aussi la parole

Résumé des chapitres précédents

Alberte écrit à une amie de Paris pour lui demander une bonne et... un mari. Odile annonce son retour à l'Abbaye, propriété ancestrale de Val d'Api, à une voisine et amie, Jeanne de la Ferlandière. Ces deux lettres révèlent deux caractères diamétralement opposés. Elles posent différemment le problème de l'industrialisation d'un bourg essentiellement campagnard. Le conseil municipal de Val d'Api est convoqué pour prendre une décision au sujet des fameuses usines qu'on veut installer dans la place. Jacques de la Ferlandière, le frère de Jeanne, défend calmement mais fermement les droits de la terre contre l'usine. Mal appuyé par des paysans timides, Jacques perd la partie, malgré une belle lutte, aux mains des tenants de l'usine, ayant à leur tête le bavard et astucieux cafetier Soupot. Le vote est de 8 en faveur de l'usine et de 4 contre. Soupot va arroser avec ses amis le triomphe du progrès" . . .



LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

CHAPITRE IV

En quittant le Conseil, Jacques serra quelques mains tendues vers lui dans un élan de reconnaissance, passa au télégraphe pour annoncer la mauvaise nouvelle aux voyageuses de l'Abbaye, fit un détour pour éviter le café où Soupot devait arroser, aux frais des clients, le triomphe de sa cause, et reprit par la Neigerie la route de la Ferlandière.

Jamais le chemin qui relie le domaine de Jacques au Val d'Api ne lui avait paru si court.

Dans la disposition d'esprit où il se trouvait, il eût voulu la Ferlandière, loin, très loin, enfoncée dans les bois. De cette façon, il n'aurait pas été le témoin de tout ce qui allait se passer au village.

Mais il marchait d'un tel pas, qu'au bout d'une heure les toits de la Ferlandière apparurent au milieu du feuillage qui, par-ci, par-là, se piquetait déjà des premières teintes rouillées de l'automne.

Un instant, le jeune gentilhomme s'arrête devant l'immense prairie qui commence son domaine, et au milieu de laquelle, couchés dans l'herbe épaisse, les boeufs roux

Suivent de leurs yeux
[languissants et superbes
Le songe intérieur qu'ils
[n'achèvent jamais

C'était sa terre à lui!... ses arbres! ses bois!...

Ces maisons lointaines qui semblaient se grandir au-dessus des chênes, pour, de plus loin, lui souhaiter la bienvenue, avaient abrité tous les siens... Depuis quand? . Au juste, il ne le savait pas lui-même.

Car la Ferlandière ne date ni de ce siècle ni même de l'autre; et, aussi loin que les paysans vont éveiller leurs vieux souvenirs, la propriété de Jacques y figure comme une sorte de chose essentielle au pays.

Et le fermier regarde étinceler à l'horizon, dans une bonne caresse de soleil, ce que Soupot appelait tout à l'heure avec dédain: *Le tas de briques perdu au fond du marécage!* et, à ce souvenir, un brusque mouvement de colère soulève les épaules du jeune homme.

Sans doute, la Ferlandière se trouve en contre-bas de la route qui va de Saint-Quentin au Val d'Api, mais le Bois-Roux, qui l'entoure, escalade si pittoresquement le coteau, les bâtiments sont si gaiement placés, les toits de la ferme se détachent tellement en feu sur la sombre verdure des sapins, les étangs reflètent le ciel avec une si profonde, une si tranquille pureté, que, de tous les points de cette route, on aperçoit le domaine de Jacques.

D'ailleurs, le jeune comte a suivi les traditions de ses ascendants et n'a rien négligé pour donner à la ferme et à l'habitation le grand confort que les fortunes modestes peuvent s'offrir à la campagne: il a laissé autour du petit parc les bois grandir en hautes futaies; les bâtiments que, dans le pays, on appelle avec générosité "le château", ont été, année par année, soigneusement revus, corrigés voire même très augmentés... Les cent soixante hectares qui constituent les terres de rapport, terres fortes et argileuses et en partie d'alluvions, ont été drainées avec soin, et sont exploités, partie pour une culture intensive, partie pour une culture industrielle. La betterave de sucre, qui entre pour un bon cinquième dans l'assolement, a spécialement été perfectionnée par Jacques; il est même un des premiers adversaires de la vieille routine qui ne faisait apprécier que les grosses pièces; à perte de vue, ses champs s'alignent tout piquetés, à la saison, de petites betteraves, bien en terre, bien sucrières, qui font sourire de dédain l'ami Soupot, mais ravissent les connaisseurs.

Et comme Jacques s'absorbait dans cette vision du *home:*

— C'est-y que Monsieur le comte ne trouverait plus le sentier...? demande subitement une grosse voix derrière lui.

Jacques se retourne: le facteur arrive là, en haut de la côte, suant, soufflant, remorquant sa bicyclette.

— Tiens!... c'est toi, Sylvain!..

Le facteur soulève son képi:

— Oui, Monsieur Jacques, Sylvain Quattepanche en chair et en os... en chair surtout!... Et même que, s'il n'y a pas d'offense... ?

Sylvain ramène son sac par devant, fouille dans une poche, en tire un paquet de lettres et de journaux ficelés à part, et l'offre au jeune homme.

— Au moins, vous comprenez cela, vous, Monsieur Jacques...!

— Donne, va... paresseux...? tu ne veux donc plus descendre à la Ferlandière...? Pourtant, il y a du bon petit vin!...

— ... Dans le temps...

— Comment, dans le temps...? mais c'est toujours le même.

— Possible! Monsieur Jacques... mais, voyez-vous, ils m'empêchent d'en jouir, là-bas, à l'Administration, avec toutes leurs agaceries de progrès!...

Dans la disposition d'esprit où se trouvait le fermier, ce mot "progrès" fit écho et réveilla, toute vive, l'évocation du Conseil, qui commençait à s'apaiser dans l'éloignement et le calme reposant des choses:

— Comment! le progrès!...? mais tu ne vas pas, je suppose, parler contre le progrès? Tu sais... nous allons même avoir les usines... celles du chemin de fer, les cuirs et les souliers... Il y en aura pour tous les goûts!

— Parfaitement!... je sais... j'ai rencontré déjà une douzaine d'ivrognes sur le chemin...

— Sylvain!... mais, mon pauvre ami, tu es un abominable rétrograde, dit Jacques avec un petit rire ironique... Tu sens même affreusement le fagot!..

— ... Je vas vous dire ma pensée: vous savez que votre petit vin blanc, je suis un homme fait pour l'apprécier: dans le pays, on m'appelle Quattepanche, ce n'est pas, je suppose, pour me nourrir que d'eau fraiche!.. Vous me suivez?

— Parfaitement!.. je te précède presque...

— Or, jusqu'à l'année dernière, nous étions quatre pour faire le service du Val d'Api... pas un de moins!..

— Quatre..? tu exagères!..

— Pas du tout... je cite mes auteurs: Le Henri allait à Frilleux. Gigout faisait Brésolettes. Etienne avait la tournée du Blanc-Buisson au Bois-Roux, une fameuse course, allez, au travers des coupes!.. Et votre serviteur, Sylvain Quattepanche, ici présent, desservait la Ferlandière, l'Abbaye, Fumeçon et la Neigerie, ce qui suffisait amplement à mes cent quatre-vingts livres. Or, pendant dix ans, jamais, Monsieur Jacques, je pourrais vous le jurer — et Quattepanche cracha à terre, — jamais il n'y a eu un mot de réclamation: hiver comme été, chacun faisait sa tournée régulièrement, tranquillement. . . Bonjour! bonsoir!.. J'étais l'ami de tout le monde, j'avais ma goutte de rhum à l'Abbaye, et du fameux rhum!.. ma soupe aux Hauts-Buttés; je revenais à 3 heures, tranquille comme Baptiste, en fumant sur le chemin une bonne pipe des familles; le soir, je jardinais au presbytère... et j'avais, rien que pour ce dernier détail, 250 francs de plus par an?.. C'était trop beau pour durer. Le progrès devait arriver...

— ... Comment! mais tu as une bicyclette, maintenant, pour faire la route...

— Parlons-en, de la bicyclette... en voilà une vilaine bête!.. sauf votre respect! Très jolie, la bicyclette, en été pour des Parisiens qui partent à leur heure, sur des routes qu'ils choisissent!.. pour des bourgeois qui ont des pièces de cent sous à seule fin de boucher les trous de leurs pneus!.. Mais pour moi... la bicyclette, c'est une ruine!..

— Une ruine, ta bicyclette?

— ...Une dévastation!.. Alors, vous allez voir!.. Un matin, le directeur vient me trouver: "Quattepanche, mon ami, me dit-il, l'Administration va te payer une bicyclette... — Pas possible!" que je fais, tout émerveillé... Imbécile que j'étais!.. je jubilais comme un gamin: tout ce qui est nouveau est beau... pas vrai, Monsieur Jacques?

— Continue.

— ... Et une bonne machine au moins, que l'Adminitration va me payer..?

— Une solide, certainement.

Et déjà j'étais heureux. Je me voyais, faisant tranquillement en une heure ma tournée d'un quart de jour. Au jardin du presbytère, j'ajoutais celui du percepteur... Ah! pauvre garçon que j'étais!.. Le directeur continue:

" — Seulement...

— Seulement, quoi! fais-je avec une subite méfiance..?

— Tu te chargeras de la besogne tout seul...

—De la besogne de mes quatre collègues.?



C'était sa terre à lui!... Ses arbres, ses bois!... Entre la terre et l'usine.... pas d'hésitation possible!....

— Oui.

— De la tournée depuis le Val jusqu'à la Neigerie..?

— Précisément.

— Mais ce n'est pas possible, Monsieur le directeur!

— ... Avec les jambes, sans doute! mais, je te répète, tu vas avoir une bicyclette!.."

—Alors, Monsieur Jacques, vous voyez la chose d'ici? Je renâcle, je bondis, je me mets dans l'avaloir, je dis que leur bicyclette me fera perdre trois cents francs par an, et me donnera quatre fois plus de mal... et cela à la fin de ma carrière... Bêtise que toutes mes raisons!... absolument comme si — sauf votre respect, Monsieur Jacques — je sifflais dans un violon; le directeur me dit, avec l'air de quelqu'un auquel la chose est absolument égale: "Oh! vous savez... ne sautez pas au plafond!.. Si vous n'êtes pas content, vous pouvez tout laisser là; vos trois collègues sans travail se disputeront l'affaire... Et je m'étonne même que vous fassiez cette figure... j'attendais mieux de vous, Quattepanche!... beaucoup mieux!.. "

— Pauvre Sylvain!..

— Mais parfaitement... pauvre Sylvain!... résumons le total: Pour une bicyclette... une trouvaille!... un progrès!.. tout ce que vous voudrez, voici trois hommes sans travail; celui qui reste est surchargé, obligé de circuler sur un instrument qui ne vaut rien les trois quarts du temps, c'est-à-dire en hiver, et au printemps, aux montées, sur les chemins humides, boueux, sur les routes empierrées, dans les sentiers, où les roues collent au sol...

— Et ta machine s'use peut-être vite...?

— Si elle s'use..? Monsieur Jacques... C'est effrayant!.. user n'est pas le mot!... elle s'évanouit.. et l'entretien est à ma charge!.. Toutes les quinzaines, il y a quelque chose... c'est plus délicat qu'une jeune fille... leur bicyclette! Ici, un pneu qui crève... là, des rayons qui se brisent... une lanterne qu'on me vole... une chaine à changer... sans compter les petits procès-verbaux des gendarmes, parce qu'on file trop vite!.. ou ceux de l'Administration, parce qu'on marche trop lentement!.. Et puis, il faut le dire, il y a les accidents... Je voudrais les voir, les petits messieurs qui ont pris la décision dans leurs bureaux bien clos, et les pieds sur des chenêts... je voudrais les voir sur ma fameuse machine, quand il pleut, ou que la route est gelée, ou seulement qu'il vente Nord ou Est au travers du Val... Tenez, quand je descends à la Ferlandière, ça roule encore; mais quand je laisse la Jouine et que je tourne au coin de l'Abbaye, je vous assure, Monsieur Jacques, il y a des jours... vous n'avanceriez pas vous-même, tant il vente dur du côté de Fumeçon!

— ... Heureusement que Mademoiselle t'offre un verre de bon rhum, hein, mon pauvre Quattepanche..?

— Mais je n'en bois plus, du rhum à Mademoiselle!..

— Comment..?

— Je passe à l'Abbaye à des heures impossibles... vers 6 heures... tout le monde est encore couché, même la femme de chambre... je suis toujours pressé et toujours en retard; c'est même pour cela que je ne descends plus à la Ferlandière, malgré votre bon petit vin blanc... Et puis, vous comprenez, boire en courant... tout en nage... vaut mieux pas!.. Et si on se disait au moins que l'argent de mes trois collègues profite à quelqu'un dans le pays..? Mais pas du tout!.. il est versé à l'anonymat de l'Administration... il y a trois heureux de moins... et voilà tout!.. Eh bien! le progrès, c'est cela!.. Vous verrez, Monsieur Jacques, ce qui va se passer pour les usines!.. Ma petite histoire d'aujourd'hui... ce sera en grand, demain, l'histoire de tout le pays.

— Et pourtant, mon pauvre Quattepanche, fit M. de la Ferlandière, qui écoutait comme sa propre pensée dans les paroles de ce simple... le progrès est nécessaire..?

— Oui... comme la vieillesse.., comme le malheur... Ce serait trop beau de rester jeune!..

— ...

— Vous ne répondez pas..?

— Tiens... quelles sont ces personnes-là..?

Et Jacques montre sur la route une victoria chargée à déborder, traînée à plein collier par deux grands chevaux que le jeune fermier ne connaissait pas. — et il **savait** tous les chevaux du pays pour l'excellente raison que la plupart venaient de chez lui.

— Ah... ça! attendez! fit Quattepanche qui cligne des petits yeux gris sous des sourcils broussailleux.

La victoria passa lentement au ras de la bordure gazonnée de la route, si près que les deux hommes durent se reculer dans l'herbe. Elle contenait trois messieurs en noir, hauts en couleur et ventripotents; dans le coin comme s'il voulait se cacher, le gros Soupot... habillé... ganté... pommadé...

Les trois hommes parlaient à forte voix dans la voiture...

Tout à coup, celui qui occupait la droite se leva, et, s'appuyant à la capote, désigna de sa canne les prairies superbes de la Ferlandière, au bas desquelles, comme un saphir liquide dans une fraîche coupe d'émeraude, coulait silencieusement la Jouine:

— ... Mais voilà notre place trouvée!.. Parfaite!.. On mettra les hangars à peausseries d'un côté... les ateliers de l'autre... La rivière donnerait la force motrice. Victor, viens donc regarder?.. ce serait idéal pour les turbines... un rêve!..

Victor se souleva à demi, et barbouilla quelque chose.

Mais quand les deux hommes s'assirent, leurs yeux croisèrent ceux de Jacques qui souriaient, ironiques, au-dessus de ses moustaches de Gaulois.

La voiture dépassa.

Soupot dut alors dire précipitamment quelques mots, car, avec une adresse et une discrétion qui augmenta le sourire de Jacques, les trois hommes se levèrent, et mettant la main sur leur front à cause du soleil très bas qui s'inclinait sur la terre comme en un baiser d'au revoir, ils dévisagèrent Jacques de la Ferlandière qui ne baissait pas les yeux.

— Ce sont les gens du chemin de fer..? demande le jeune fermier à Quattepanche.

— Non..., ceci vous représente la nichée de juifs qui doit nous empoisonner.

— Comment..?

— Vous savez bien..? allons..!

— Je sais que le vote des ateliers entraîne presque certainement l'établissement d'une usine de cuirs et souliers... ce serait déjà eux..?

— Comment!.. déjà eux... répète Sylvain, mais vous ne savez donc pas que leur campagne est préparée depuis six mois... qu'ils ne se sont même pas donné la peine... ou plutôt qu'ils ont eu la pudeur de ne pas assister à la séance... ils étaient dans la brasserie d'en bas, attendant, la chope en main et sans l'ombre d'une inquiétude, le résultat du vote. Soupot les pilote ici depuis un mois... et je vous prie de croire qu'on les lui a graissées... ses pattes!.. Vous aurez encore des truites, vous... parce que vous êtes au-dessus... mais ceux du Val peuvent leur dire adieu... la Jouine est empoisonnée d'avance, paraît-il, car elles puent ferme, toutes leurs peaux!..

Jacques regarde la victoria, petit point noir qui s'amincit maintenant à l'horizon... Et ce point, il le fixe avec une telle intensité d'expression, que Quattepanche lui-même en est frappé...

— Que voulez-vous, Monsieur Jacques... on commence par les petits... et on finit par les grands... Hier, c'était moi, le pauvre Sylvain... demain, ce sera vous... C'est le progrès!.. le progrès!..

Et le facteur, tout gris de poussière, partit vers la Neigerie avec un roulement ferrailleux de bicyclette...

(à suivre)

Elevage d'abeilles qui n'essaiment pas

On a commencé l'élevage des reines à la ferme expérimentale fédérale de Kentville (N.-E.), il y a 27 ans, en vue de former, si possible, une lignée d'abeilles italiennes peu portée à essaimer, de caractère doux, de bonne couleur, en même temps que bonnes ramasseuses de miel. On a fait de réels progrès et au cours des 20 dernières années aucune des colonies n'a cherché à essaimer. On a découvert par expérience, à Kentville, qu'il existe une relation entre la tendance à ne pas essaimer et l'habitude d'avoir plusieurs reines, car on a trouvé jusqu'à trois reines pondant dans la même chambre de couvain durant toute la saison d'activité.

Au cours des neuf dernières années on a fait l'essai, à la ferme expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, d'une nouvelle méthode de contrôler l'essaimage, laquelle consiste à introduire à bonne heure une jeune reine pondeuse. Le pourcentage d'essaimage dans de telles conditions a atteint seulement 5.8 p. 100, en comparaison de 29.4 p. 100 dans les colonies témoins.



GARÇONS et FILLES

Gratis! 80 BELLES PRIMES

ou de l'ARGENT

Montre-bracelet, porte-billets, grille-pain, nappe de filet, set de vaisselle, etc., ou de l'ARGENT donnés pour la vente de nos graines.

8 cts seulement le paquet

Vente très facile

RIEN A DEBOURSER

COMMANDEZ immédiatement pour $5.60 de semences. — PAYABLE APRES LA VENTE. Catalogue gratuit.

L'UNION des JARDINIERS nrg

Dépt F, 8, rue Victoria, Lévis, P.Q.



L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

(Suite de la page 11)

rales parfois, vu la distance des endroits.

Oh! oui, si on n'avait qu'à faire instruire nos enfants, comme "vous le supposez," vous verriez beaucoup moins de nos fils en ville grossir le nombre des chômeurs, mais en retour il y aurait plus de nos fils dans "notre clergé," plus à la tête de notre belle province, plus de nos agronomes, enfin nous serions tous à nos postes respectifs pour servir Dieu et la Patrie.

Nous sommes les soldats de l'estomac québécois et canadien, les sentinelles de tous les jours. Alors qu'on "nous donne les armes appropriées à notre service pour bien vous servir." Voilà notre devise.

Albert SAWYER, colon.

L'habitant ne fait pas la grève !

La Terre de Chez Nous,
515 avenue Viger, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de m'accorder un petit espace dans les colonnes de l'"Opinion rurale"? Je voudrais dire quelques mots à ce Montréalais qui se croit savant sur ce que sont les habitants et sur ce qu'ils font.

Encore un de ceux qui croient que nous fabriquons l'argent sans le gagner. C'est bien en ville qu'on ne travaille que quelques heures par jour et à gros salaires; ou bien on fait la grève. L'habitant ne fait pas la grève, lui. Voilà que nous perdons près d'un dollar par jour avec les oeufs, et nous nous arrachons le coeur à travailler de quatorze à seize heures par jour pour pouvoir arriver ailleurs qu'avec les poules. Vous dites qu'on ne pense pas à nos enfants? C'est bien pour cela qu'il faut travailler et ménager chez l'habitant pour l'avenir de nos enfants. On n'a que le nécessaire, tout juste. Vous ne manquez de rien, vous autres, citadins: sets de salons, de salle à diner, frigidaire, balayeuse, etc.

Nous, nous nous en passons, et tandis que nous sommes à suer sur la tasserie ou sur le voyage de foin, vous vous désaltérez aux rafraichissantes glaces de toutes sortes; il fait si chaud! L'habitant, lui, rien.

Vous dites que les loyers sont chers. C'est bien facile, Monsieur le Montréalais, allez vous placer sur une terre en Abitibi, vous les avez pour rien et vous ne paierez pas de loyer. Là vous apprendrez à aider les autres sans critiquer.

Vos filles, envoyez-les à l'école ménagère, c'est le meilleur héritage pour une maîtresse de maison et mère de famille résignée.

Vos garçons, s'ils suivaient un cours à l'école d'agriculture, apprendraient ce que c'est qu'une terre et ce que c'est qu'un cultivateur qui gagne son pain à la sueur de son front.

Une abonnée de
Saint-Sylvestre (Lotbinière)



Fernand Bourret, rédacteur en chef du "Front Ouvrier," qui vient de publier aux Editions Ouvrières un ouvrage qui fera sensation: SCANDALES DE L'ECONOMIE.

Sans l'U.C.C. nous serions esclaves !

La Terre de Chez Nous,
515 avenue Viger, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Je suis un lecteur assidu de la *Terre de Chez Nous* et je suis très intéressé à l'"Opinion rurale". Depuis quelque temps, l'heure avancée a été le sujet de discussion.

Un monsieur Montréalais nous dit que nous sommes lamenteurs, nous cultivateurs, que nous portons plus attention à notre lard, à nos vaches et à nos terres qu'à nos enfants.

Mais pour s'occuper de nos enfants, il faut voir à ce que nos vaches et notre lard nous donnent les revenus nécessaires pour que nous puissions leur donner une instruction et une bonne éducation.

Monsieur le Montréalais, ce n'est pas à la classe agricole de supporter tout le fardeau de la société. L'ouvrier ne cesse de demander des augmentations de salaire dont nous ressentons les contre-coups. Je remercie les dirigeants de l'U. C. C. de leur ténacité et de leurs efforts pour défendre la classe agricole, car sans cela, nous serions une classe d'esclaves et nous serions obligés de supporter tout le poids social.

Monsieur le Montréalais, vous savez que nos gouvernements nous avaient promis une belle sécurité pour avoir sacrifié nos produits pendant dix ans et, là encore, notre sécurité est en jeu avec un rabais dans le prix de nos produits, comme il s'en est produit depuis un mois. A ce sujet, j'ajoute que les gouvernements se sont donné une bonne sécurité en se créant un salaire pour que leur sécurité leur soit garantie, et c'est grâce au capital humain ou l'éleveur du Canada. Il y aurait encore bien des sujets à traiter, mais je termine et je m'excuse d'avoir été un peu long. Merci.

Un membre de l'U. C. C.,
Simon LAVOIE,
St-Prime (Roberval)

"Qui sauvera la classe agricole ?"

La Terre de Chez Nous,
515 avenue Viger, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Accepteriez-vous de publier ces quelques notes dans la colonne de l'"Opinion rurale"? C'est à propos d'un entrefilet paru le 18 janvier 1950, à la page 18 de ce journal. Le titre: "Qui sauvera la classe agricole?" J'y lis: "Prospérité factice en temps de guerre et d'après-guerre intercalée de période de misère au sein de l'abondance. Et le seul remède préconisé c'est l'union forte de tous les cultivateurs".

Comme cet article n'est pas signé, je me permets de suggérer une couple d'autres remèdes.

S'il y a prospérité en temps de guerre, ça ne dépend pas des cultivateurs, ça dépend de la guerre et de tout ce qui s'ensuit, c'est-à-dire la distribution gratuite d'armements et d'obus qui crée un haut niveau d'emploi au service de la destruction.

Pour éviter les crises et le chômage, on pourrait avoir l'état de guerre perpétuel.

Mais je ne vois pas que le fait que les cultivateurs soient tous unis procure une seule piastre de pouvoir d'achat aux consommateurs éventuels.

Ne nous faisons pas d'illusions, le cultivateur produit des biens de consommation, tout comme les ouvriers, les artisans, les médecins fournissent des services à la société, les prêtres, les chefs d'Etat — je ne parle pas des politiciens ou des avocats.

Depuis nombre d'années, le Canada a abandonné le troc pour utiliser le service de la monnaie.

Tous les services, biens et produits, que j'ai énumérés plus haut sont monnayés, c'est-à-dire sont évalués en argent. La valeur de ces produits comme tels ne change pas. Une livre de beurre, c'est une livre de beurre; à 75 sous ou à 50 sous, c'est toujours la même quantité de nourriture. Mais si un jour la livre de beurre vaut 50 sous et que le lendemain elle ne vaut plus que 45, qu'est-ce qui a baissé et qu'est-ce qui a monté, le beurre ou le sou? Moi je prétends que c'est le sou.

Le beurre prend de la valeur lorsqu'il est rare, c'est-à-dire en hiver, par exemple, ou lorsque la maladie décime les troupeaux.

La même chose pour le sou ou le dollar. Mais tout ceci se voit à l'échelle nationale, j'entends. Pouvez-vous me dire, quand le dollar devient rare, de quoi cela dépend-il?

Lorsque dans la nation tout entière on souffre d'une surabondance de produits et d'une rareté d'argent, à quoi doit-on attribuer cette rareté d'argent?

Dites-le-moi, s'il vous plaît, monsieur le rédacteur ou publiez ma lettre afin que quelqu'un me le dise. Je suis avide de savoir.

Un cultivateur qui n'est pas encore membre de l'U. C. C., mais qui le deviendra lorsque l'U. C. C. sera la chose des cultivateurs, dans ce sens qu'elle pourra réellement faire quelque chose pour eux.

Emmanuel PETRIN
Ville-Marie.

Betterave sucrière

La production totale de sucre dérivée de la culture de la betterave à sucre au Canada en 1949 a atteint les 225 millions de livres. A elles seules, deux usines de la province d'Ontario ont manufacturé plus de 40 pour cent de cette quantité. Pour l'ensemble du pays, c'est la plus forte production de sucre de betterave jamais enregistrée. Dans la province de Québec, ce fut aussi l'année par excellence de cette culture; le rendement global a dépassé 68,000 tonnes et la teneur en sucre fut de 15.3 pour cent. L'Alberta n'a pas eu tout à fait la récolte à laquelle elle s'attendait à cause des gelées d'automne. C'est au Manitoba que la teneur en sucre a été la plus élevée, soit un peu plus de 17 p.c.



Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE
LES POUSSINS CERTIFIES DES COUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

COUVOIRS COOPERATIFS 1950 POUSSINS CERTIFIÉS

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

Couvoir coopératif de
ST-ANTOINE
Comté Verchères
Capacité : 108,000
Races : P.R.B., L.S., hybrides P.R.B. x N.H.
Epreuve : Rapide
Réaction : 0%
Poulettes de 4 semaines et plus à vendre.
Thos MARCHESSAULT, gér.

Syndicat avicole de
Vallée Jonction
Beauce
Capacité : 66,000 oeufs
Races : P.R.B. — N.H.R. — L.S. Hybrides
Réaction : 0%
Valérien CLOUTIER, gérant

Coopérative avicole des
BOIS-FRANCS
Victoriaville, Qué.
Capacité : 242,000
Races : P.R.B., N.H., L.S., hybrides N.H. x P.R.B. — Dindonneaux Bronzés, Broadbrestés, Beltaville.
Réaction : 0%.
Bernard CHAGNON, gérant

Couvoir coopératif de
STE-LOUISE
L'Islet
Capacité : 40,000 oeufs
Races : Dindonneaux bronzés et Broadbrested std et B.B.
P.R.B. x N.H. — Dindes bronzées
Epreuve : Standards
Réaction : 0%
Martial TARDIF, gérant

Couvoir coopératif de
ST-AUGUSTIN
Comté de Portneuf
Capacité : 66,000 oeufs
Races : P.R.B. - L.B. - R.I.R. Hybrides - P.R.B. x R.I.R.
Epreuve rapide
Réaction : 0%
Raymond COTE, gérant

Société Coopérative agricole des Fermes du Nord
SAINT-JOVITE
Capacité : 5,500 par semaine
Races : P.R.B.
Epreuve rapide
Réaction 0%
Gabriel LAJEUNESSE, gér.

Couvoir coopératif de
MARIEVILLE
Poussins de qualité à l'année
Clients dans toute la province
Transport payé.
L.S. — Hybrides — N.H. — P.R.B.
Poulettes et Chapons en croissance. Dindonneaux B.B.
Demandez notre liste de prix
Geo.-H. ARES, gérant

Couvoir coopératif de
Batiscan
Poussins et dindonneaux
Capacité : 50,000 oeufs
Races : P.R.B. — Dindonneaux broadbrested
Epreuve : rapide
Réaction : 0%.
Robert ST-ARNAUD, gérant

Couvoir Coopératif certifié de
L'EPIPHANIE
Approuvé par le Fédéral
Poussins de haute qualité
Réaction : 0%.
Races : P.R.B., Hybrides P.R.B. x N.H.
Chemins de fer C.N.R. et C.P.R.
Paul-Emile FOREST, secrétaire-gérant

Couvoir coopératif de
Saint-Isidore
Comté de Dorchester
Capacité : 72,000 oeufs.
Races : P.R.B. — N.H. — L.S. Hybrides P.R.B. x N.H., L.S x N.H.
Epreuve : rapide
Réaction : 0%.
Benoît PARENT, gérant

Coopérative avicole
ST-MARC DES CARRIERES
Capacité : 66,000
Races : P.R.B. et hybrides Dindonneaux bronzés
Réaction : 0%.
Denis BARIBEAU, gérant

Couvoir coopératif de
Saint-Michel
Bellechasse
Capacité : 100,000
Races : P.R.B., N.H. x P.R.B.
Epreuve : rapide
Réaction : 0%.
Jean-Charles GAGNON, gér.

Couvoir coopératif de
Notre-Dame du Lac
Témiscouata
Capacité: 52,000
Races: P.R.B.
Réaction: 0%
Demandez nos prix
Elphège THERIAULT, gérant

Couvoir coopératif de
Saint-Eugène
Drummond
Capicité: 16,000 oeufs
Races: NH et hybrides
Epreuve rapide
Réaction: 0%
Demandez nos prix
Eugène FRECHETTE, gérant

Couvoir coopératif de dindons
St-Pamphile, L'Islet
Capacité : 26,000. Race : B.
Réaction : 0%. Reproducteurs de qualité, éleveurs d'expérience. Incubateurs modernes, qualité et satisfaction assurées, prix avantageux.
Edmond LEVESQUE, gérant.

RACES : — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.A., New Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New Hampshire.
DINDES : — B.B., broadbrested; B., bronzés; STD., standard.



Vingt-quatrième cours
à domicile de l'U.C.C.

ELEMENTS D'ECONOMIE SOCIALE RURALE

par Louis-Philippe POULIN, B.S.A.

* * *

Seizième leçon

LE MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Aujourd'hui, nous résumerons l'organisation actuelle du ministère fédéral de l'Agriculture dont le rôle est très considérable. En passant en revue les différents services du ministère, l'élève aura l'occasion de constater que **le ministère fédéral applique une législation agricole fort variée et qu'il poursuit constamment des travaux de recherche très élaborés.** L'organisation et le fonctionnement de ce ministère ne sont pas beaucoup connus dans Québec. Nous espérons donc que les cultivateurs qui étudient ces leçons feront des découvertes intéressantes.

Le ministère fédéral de l'Agriculture a été constitué en 1868, soit un an après l'entrée en vigueur de la Confédération canadienne. L'organisation du ministère fut modifiée à plusieurs reprises. La dernière et principale réorganisation a été effectuée au cours des années 1937-38. A l'heure actuelle, le ministère comprend cinq grands services: service scientifique, service des fermes expérimentales, service de la production, service des marchés et service administratif.

Tout comme à Québec, on y trouve un ministre et un sous-ministre. **En plus, on ajoute un sous-ministre adjoint, poste habituellement occupé par un Canadien français.** Le service administratif relève directement du sous-ministre tandis que chacun des autres services a son directeur.

Voyons maintenant ce qui se passe dans les différents services et divisions du ministère.

Le service scientifique

Les travaux du service scientifique sont orientés vers la solution de problèmes pratiques d'agriculture au moyen des recherches scientifiques. Ce service est donc consacré entièrement à la recherche scientifique. Il s'occupe des problèmes que présentent les ravages des insectes nuisibles et des maladies qui attaquent les plantes et les animaux, la détérioration des produits agricoles par les microbes et bactéries, les besoins d'alimentation des animaux et des plantes, la chimie et la vie bactérienne des sols et des produits laitiers. Ce service travaille en collaboration avec tous les autres organismes qui s'intéressent à la recherche scientifique agricole au Canada, tels les ministères provinciaux de l'Agriculture, les écoles d'agriculture, le Conseil national des Recherches, etc.

Le service scientifique comprent les divisions de l'entomologie (les insectes), de la botanique (les plantes) et des maladies des plantes, des maladies des animaux, de la chimie, de la bactériologie (étude des microbes et bactéries) et des recherches laitières, et de la protection des végétaux. La division des maladies des animaux maintient à Hull, P. Q., l'Institut de Recherche sur les maladies des Animaux.

La division de la protection des végétaux applique les règlements établis sous l'empire de la Loi contre les Insectes nuisibles et autres Fléaux destructeurs. Cette loi a trait à l'inspection des plantes et produits végétaux importés et exportés, à l'établissement de quarantaines et de mesures répressives relativement aux maladies et aux insectes nuisibles qui ont pu être introduits, à la certification des pommes de terre de semence, etc.

Le service des fermes expérimentales

Si le premier service se consacre à la recherche scientifique, ce deuxième service se voue entièrement aux recherches pratiques. **Le service des Fermes expérimentales, créé en 1886, conduit des recherches et des expériences sur tous les problèmes pratiques de la ferme et en fait la démonstration aux cultivateurs.** Pour atteindre cette fin, il maintient un réseau de fermes et de stations expérimentales réparties dans toutes les régions agricoles du Canada. En 1947 (1), l'on comptait au pays 29 fermes et stations expérimentales, 12 sous-stations provinciales, 52 sous-stations régionales, 155 stations de démonstration et 9 laboratoires qui ont poursuivi des travaux d'expérimentation agricole.

Québec compte quatre fermes expérimentales situées à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Normandin, Lennoxville et l'Assomption et une sous-station expérimentale établie à Sainte-Clothilde (Châteauguay).

Ce service compte dix divisions: production animale, apiculture, céréales, plantes textiles, grande culture, plantes fourragères, horticulture, stations de démonstration, aviculture et tabac. Le rôle de chacune des divisions est de coordonner les recherches qui se poursuivent dans un même domaine sur un certain nombre de fermes. Il est intéressant de noter que les chefs de ces divisions portent les titres suivants: l'horticulteur du Canada, le céréaliste du Canada, l'agrostologiste du Canada, etc.

Le service de la production

En résumé, le service de la Production est chargé de l'organisation nationale de la production agricole. Il applique aussi différentes lois. Il comprend trois divisions que nous étudierons une à une.

La division de l'hygiène vétérinaire applique la **Loi des Epizooties** qui vise à protéger les bestiaux canadiens contre l'introduction et la propagation de certaines maladies contagieuses. Elle applique aussi la **Loi des Viandes et des Conserves alimentaires,** à l'exception toutefois des dispositions concernant la préparation des fruits, des légumes, des produits laitiers et des conserves de poisson. Cette dernière loi est obligatoire pour tous les établissements où des animaux sont abattus et où des produits alimentaires sont préparés pour le commerce d'exportation et interprovincial. C'est aussi cette division qui applique les règlements établis pour combattre la tuberculose bovine (les zones) et l'avortement infectieux (maladie de Bang).

La division des bestiaux et volailles applique la Loi des Généalogies du Bétail et l'article de la **Loi sur les Animaux de ferme et leurs produits** relatif à l'approbation des couvoirs. Elle collabore aux travaux de la Commission de l'Enregistrement supérieur pour les vaches et les porcs. La division maintient un service de contrôle de la production pour les vaches laitières (le Livre d'Or) et pour les volailles. Elle administre les politiques d'aide de l'Etat fédéral en ce qui concerne le développement de l'élevage des chevaux, des bovins, des moutons, des porcs et des volailles. Enfin, elle dirige la coordination des efforts fédéraux et provinciaux pour améliorer la qualité des animaux et augmenter les bénéfices des fermiers-éleveurs.

La troisième et dernière division, **celle des produits végétaux,** applique les lois suivantes: **Loi sur les Semences, Loi des Aliments du Bétail, Loi des Engrais chimiques, Loi sur les Antiparasites** (insecticides, fongicides, herbicides, etc.) en agriculture, **Loi d'inspection du Foin et de la Paille,** etc. La division a à son service tous les laboratoires dont elle a besoin pour faire une foule d'analyses, des essais de germination de la semence, etc. Elle consacre une partie de son travail à encourager, de concert avec les provinces, la production, la distribution et l'emploi de semence pure d'espèces améliorées, de bons aliments animaux, des engrais chimiques appropriés, etc. Enfin, la division prête un concours constant à l'Association canadienne des Producteurs de Semence.

Le service des marchés

Ce service est peut-être le plus considérable des services fédéraux. Son organisation est aussi assez complexe. Nous allons essayer de la résumer le mieux possible. Toutefois, d'une façon générale, on peut dire que **le service des Marchés consacre ses activités au bon placement des produits agricoles en vue de leur consommation.**

D'abord la **division administrative** du service maintient à Londres un commissaire agricole qui surveille de près les envois de produits agricoles canadiens au Royaume-Uni, applique la **Loi de 1939 sur la Vente coopérative des Produits agricoles** dont il a été question à la treizième leçon, dirige le travail de **la section des renseignements sur les marchés** qui recueille, compile et diffuse des notes sur les marchés et les prix, sur la production et le commerce des bestiaux, des fruits et légumes et des produits laitiers sur les marchés domestiques et extérieurs et, enfin, la division a l'autorité sur **la section des consommateurs** dont la fonction principale consiste à fournir aux consommateurs des renseignements sur l'achat et l'utilisation de tous les produits alimentaires provenant des fermes canadiennes afin de stimuler la consommation de ces produits sur le marché domestique.

La division des produits laitiers applique la **Loi sur l'industrie laitière** (classement du beurre et du fromage, réglementation de la fabrication de la crème glacée), délivre des permis aux établissements de lait concentré et surveille le fonctionnement de ces établissements aux termes de la **Loi des Viandes et des Conserves alimentaires.** Cette division est chargée de l'application de la **Loi sur l'Amélioration du Fromage et des Fromageries** qui prévoit le paiement de primes sur le fromage pointant 93 points ou plus et des subventions pour la fusion de fromageries déjà existantes, la réfrigération des chambres de maturation et la standardisation des presses à fromage. Cette division organise et surveille le service de wagons réfrigérés pour le beurre, le fromage et les oeufs et veille à l'exécution de la **Loi des Installations frigorifiques** en vertu de laquelle l'Etat accorde des octrois pour aider à la construction d'entrepôts frigorifiques.

La division des fruits et légumes applique la **Loi sur les Fruits, les Légumes et le Miel** (classement et emballage des fruits, classement et marquage des fruits et des légumes pour l'exportation, l'importation et le commerce domestique, classement du miel, etc.). Elle est également chargée de l'application des règlements émis sous la **Loi des Viandes et Conserves alimentaires** qui règlent le fonctionnement d'au delà de 500 établissements de mise en conserve de fruits et légumes. **La Loi sur l'Industrie du Sucre d'érable** est aussi appliquée par cette division.

La division des animaux de ferme et de leurs produits applique la **Loi des Animaux de ferme et de leurs produits** qui pourvoit à la surveillance du commerce sur les parcs à bestiaux et au classement des porcs vendus sur le marché domestique, du bacon exporté, du boeuf et de l'agneau pour la consommation domestique, et des oeufs et des volailles pour les marchés intérieurs et d'exportation. On s'occupe aussi à cette division de développer les débouchés pour les animaux de ferme et leurs produits ainsi que des produits de la volaille.

La division de l'économie s'intéresse d'abord aux relations du Canada avec l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies, la Conférence internationale sur le Commerce et le Travail, le Comité agricole permanent de l'Organisation internationale du Travail, etc. Chaque année, elle organise la tenue de la conférence fédérale - provinciale, généralement en décembre, qui étudie les conditions et l'avenir immédiat de l'agriculture canadienne. La division poursuit aussi des travaux en économie rurale interne (comptabilité des fermes, prix de revient, organisation de la production sur les fermes, etc.) et en économie rurale externe (marchés, méthodes et pratiques suivies dans la manutention des produits agricoles, coopération agricoles, relations entre le cultivateur, le consommateur et le commerce, etc.). Cette division, il faut le signaler, publie des études et statistiques fort intéressantes indispensables à ceux qui s'intéressent à la marche de notre agriculture.

Le service administratif

Le nom de ce service explique bien sa fonction: il voit à l'administration du ministère. En pratique, on considère que les organismes ou sections du ministère qui ne sont pas rattachés à aucun autre service en particulier relèvent de ce service.

Le plus vieux de ces organismes est sans doute le **Bureau de Publicité et d'Extension** qui sert d'agence de renseignements pour toutes les questions se rapportant à l'agriculture en général et aux travaux ministère en particulier. Il assure la liaison entre le ministère de l'Agriculture et les cultivateurs du Canada en faisant connaître à ces derniers les résultats des recherches et des expériences. Le Bureau utilise la presse, la radio, les expositions, l'édition de bulletins et circulaires distribués gratuitement aux cultivateurs, etc. Le service français du Bureau est, à ce que l'on dit, en bonne voie de perfectionnement depuis l'automne dernier.

L'Office de Soutien des Prix agricoles a ses quartiers généraux au ministère de l'Agriculture. Son rôle consiste à appliquer les politiques de prix agricoles minima du gouvernement fédéral. L'Office est administré par trois commissaires nommés par le gouvernement. **Ces commissaires sont aidés et conseillés par un comité consultatif représentant les agriculteurs de tout le Canada.**

Signalons aussi que l'Office des Viandes, l'Office des Produits Laitiers et l'Office des Produits spéciaux relèvent du ministère de l'Agriculture tandis que l'Office du Blé relève du ministère du Commerce.

En fait, la collaboration entre ces deux ministères est souvent indispensable à Ottawa surtout lorsqu'il s'agit du commerce extérieur de nos

(Suite à la page 27)

Un acte de charité

Mais aujourd'hui, depuis trois ans, l'U.C.C. fait partie de la F.I.P.A., c'est-à-dire de la Fédération internationale des producteurs agricoles et vous savez que les producteurs agricoles sont encore les ⅔ de la population mondiale. Cela veut dire que les $6 que l'on donne aujourd'hui contribuent au bonheur éternel pour un milliard deux cents millions de personnes au moins qui appartiennent à la classe agricole. Voilà un acte de charité immense qui vaut pour celui qui le fait une valeur qui ne se paie pas en argent. Cet acte va faire du bien non seulement à lui-même mais va faciliter aussi le salut éternel de leur famille. Je pense que les propagandistes n'osent pas assez développer cette idée. Il y a une mystique à créer, la mystique de l'amour, de l'entraide, de la charité. On n'ose pas en parler parce qu'on dit que ça ne prendra pas. Pourtant je crois que vous auriez des surprises car vous parlez à des gens qui ont reçu le baptême, par conséquent la grâce sanctifiante et greffées sur la grâce sanctifiante trois facultés d'ordre divin qu'on appelle la foi, l'espérance et la charité. La charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et l'amour du prochain. On ne parle pas suffisamment de ces trois facultés qu'on laisse dormir sans y faire appel.

L. LEBEL, S.J.
(Le "Guide")

Une gerbe de petites nouvelles

Hommes célèbres

Récemment, le *Financial Post* faisaient enquête pour savoir qui, dans l'opinion des Canadiens, étaient les cinq hommes les plus célèbres de la première moitié du siècle. Les réponses ont favorisé Mackenzie King, Frederick Banting, Laurier, Charles Saunders (expérimentateur agricole), et John-W. Dafoe. Parmi ceux qui ont attire beaucoup de votes, on remarquait les noms de Mgr Coady, d'Antigonish, et de M. H.-H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'agriculture et de la Fédération internationale des producteurs agricoles.

Musée régional

Un autre musée agricole de caractère régional est en train de s'édifier au Canada si la population donne suite à un appel lancé par la Ferme Expérimentale de Beaverlodge, en Alberta. Les autorités de cette ferme ont eu en effet la bonne idée de commencer à collectionner les premiers instruments aratoires dont se sont servis les pionniers de l'agriculture dans cette région de l'Alberta. On tentera d'y conserver tous les objets qui se rattachent de près ou de loin à l'agriculture dans le district de la Rivière à la Paix et qui ont une valeur historique. Cette tentative de la part de la Ferme de Beaverlodge peut fort bien marquer les débuts d'un musée qui sera un jour le point d'attraction des personnes qui visiteront cette région de l'Alberta.

Revenu plus bas

Les 650,000 cultivateurs du Canada ont fait des affaires pour $2,400,000,000 en 1949, d'après les données du Bureau fédéral des statistiques. Ce total est inférieur de $40,000,000 à celui de 1948, qui représentait un record de tous les temps, mais dépassait de $500,000,000 le revenu de 1947. Les cultivateurs de l'Alberta et de la Saskatchewan ont fait plus d'argent en 1949 qu'en 1948, mais ceux de toutes les autres provinces en ont fait moins. En Ontario, à cause de la grande sécheresse, les revenus de 1949 ont baissé de $27,000,000. Les Prairies ont touché $17,600,000 de la Loi fédérale d'assistance, comparativement à près de $21,000,000 en 1948.

On établit un grand nombre de fermes laitières dans l'Ile de Malte afin de l'approvisionner avec du lait de première qualité. Les races utilisées comprennent la Holstein-frisonne anglaise, l'Ayrshire et la Shorthorn laitière et le programme reçoit l'appui officiel du gouvernement.



Sainte-Sophie
(Terrebonne)

Le 20 novembre, notre syndicat avait l'honneur de recevoir M. Samuel Audette, vice-président général, et le R. P. Engelbert Lacasse, S. J., aumônier général adjoint. Devant une nombreuse assistance, M. Audette a d'abord expliqué ce que l'U.C.C. a fait pour les cultivateurs, les démarches faites pour obtenir un prix minimum pour le beurre, ce que les subsides sur le transport des grains ont valu à notre paroisse. M. Audette a énuméré les activités des chantiers coopératifs et de la Maison du Bûcheron. Il se demande ensuite si la formation d'une caisse populaire ne serait pas très avantageuse pour notre paroisse et en démontra les avantages. En terminant, M. Audette a décrit les avantages des conventions collectives et il espère que nous aurons cette loi avant longtemps. Le père Lacasse a d'abord félicité l'assistance. Il a insisté sur la nécessité que les cultivateurs comprennent ce que l'Union représente pour eux. La cotisation, dit-il, est un bon placement. Il dit un mot de la doctrine sociale de l'Eglise à ce sujet, de l'établissement rural et de l'importance pour les parents d'intéresser leurs fils à l'agriculture. M. le curé Labonté remercia les conférenciers et recommanda aux cultivateurs d'être fiers de leur profession.

Arnold McKENNA, sec.

Saint-Alexandre
(Kamouraska)

Notre nouveau bureau de direction se compose comme suit: président, M. Louis Bernier; vice-président, M. Adélard Nadeau; directeurs, MM. Ernest Dumont, Emile Guérette, Rolland Landry, Ernest Ouellet et Joseph Soucy.

André DESCHENES, sec.

Notes sur...

(Suite de la page 8)

avec les nouveaux types de pâturages et les ensilages d'herbe.

4° — Une régie du troupeau aux pâturages plus en conformité avec les exigences et les possibilités de nos différents types de gazon, afin d'assurer plus de persistance à nos légumineuses productive.

5° — Méthode de conservation des récoltes de foin. Il est plus difficile présentement de conserver le foin que de le produire. Adaptation de ces méthodes à la situation du cultivateur moyen.

6° — Introduction et sélection d'espèces et varités herbagères afin le pouvoir encore mieux adapter nos semis aux conditions de milieux.



M. Stanley-F. Dingle, dont M. Donald Gordon, C.M.G., président du Canadien National, vient d'annoncer la nomination au poste de vice-président en charge de l'exploitation du réseau national.

Convocations

DIMANCHE, LE 26 FEVRIER

Cléricy, (Abitibi),
La Sarre, (Abitibi),
Mont-Saint-Michel, (Labelle),
Saint-François d'Assise.

LUNDI, LE 27 FEVRIER

Saint-Sixte, (Papineau).

MARDI, LE 28 FEVRIER

Martinville, (Compton),
Papineauville, (Papineau).

MERCREDI, LE 1er MARS

La Reine, (Abitibi),
Saint-Charles, (St-Hyacinthe).

SAMEDI, LE 4 MARS

Stornoway, (Frontenac).

Sainte-Cécile

Le 3 février, le syndicat de l'U.C.C. de Ste-Cécile organisait une journée agricole avec l'agronome du comté, M. Eloi Guillemette, comme conférencier. Tous les membres de l'U.C.C., de même que plusieurs fermières, étaient présents. La journée fut des plus intéressantes. On traita d'association professionnelle, de coopération, de l'organisation d'un système de vente en coopération de nos animaux sur les marchés publics. Il fut aussi question de grande culture, d'amélioration des pâturages, de trèfle Ladino, d'industrie animale, d'ensilage, etc.

J.-M. FORTIN, sec.

Saint-Lazare

Le 24 janvier avait lieu notre assemblée annuelle. Environ 60 cultivateurs étaient présents ainsi qu'une dizaine de femmes. M. Larrivée, propagandiste pour Québec-est, était présent. Il a profité de l'occasion pour encourager les épouses de cultivateurs à s'intéresser au mouvement de l'U.C.C. et à assister aux réunions. M. le curé exhorta les cultivateurs à s'occuper plus que jamais de leur association professionnelle. La soirée se termina par le tirage de deux volumes intitulés "L'U.C.C." par M. Firmin Létourneau.

Gérard AUBIN, sec.

Sainte-Emmélie
(Lotbinière)

Voici la liste des membres de notre nouveau bureau de direction: président, M. Henri Monfette vice-président, M. Maurice Auger; directeurs, MM. Léon Guimond, Gérard-H. Lemay, Joseph Daigle et Aimé Guimond. Le secrétaire n'est pas encore nommé.

Henri MONFETTE, sec.

RADIO

(Suite de la page 23)

Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, et Rodolphe Laplante, secrétaire de l'Office du Crédit agricole. (Radio-Canada, le 27 février, à 8 heures p.m.)

LA BONNE CHANSON

L'émission "La Bonne Chanson", que l'on entendait le dimanche à 5 h. 45, à CKAC, est maintenant diffusée le mardi soir à 7 h. 15. Ce changement d'heure et de jour n'affecte en rien la formule de cette présentation. Le programme est une réalisation de Mlle Jeannette Brouillet, et nous sert les dernières créations de M. l'abbé Gadbois.

Adamsville
(Brome)

L'élection de notre nouveau bureau de direction a donné le résultat suivant: président, M. Aurèle Langevin; vice-président, M. Emile Viau; directeurs, MM. Marcel Choinière, Camille Robert, Clodomir Meunier, Marc Côté; secrétaire, M. Antonio Meunier. Notre aumônier est M. l'abbé Louis-Philippe Breton. M. Bourdon, propagandiste, était le conférencier invité à cette réunion. Il a beaucoup intéressé l'assistance en répondant aux questions sur l'U.C.C. et le bien qu'elle apporte à ses membres. Nous avons décidé de tenir de petites assemblées dans diverses parties de la paroisse, ou équipes d'étude qui se feront chez les cultivateurs eux-mêmes.

Antonio Meunier, sec.

Saint-Remi de Tingwick

Notre nouveau bureau de direction est formé comme suit: président, M. Dominique Saucier; vice-prés., M. Roland Berthier; directeurs, MM. Joseph Mailhot, Armand Levasseur, Armand Messier, Lucien Vallière et Hormisdas Pellerin. Notre aumônier est M. l'abbé Gérard Rousseau, curé de la paroisse.

E. MAILHOT, sec.

Saint-Donat
(Rimouski)

Notre syndicat de l'U.C.C. tenait sa dernière réunion le 12 décembre sous la présidence de M. J.-B. Bérubé. Notre bureau de direction pour l'année 1950 a été formé comme suit: président, M. Etienne Caron; vice-président, M. J.-P. Roy; directeurs, MM. Charles Fournier, Philippe Bérubé, Rosario Paquet, Julien Demers et Alfred Dionne; vérificateur, M. Louis Bérubé. Notre aumônier est M. l'abbé François Rioux, curé de la paroisse.

J.-B. BERUBE, secrétaire

Saint-Grégoire

A notre assemblée de février tenue récemment, M. l'abbé Pierre-Alcide Lahaye, vicaire, présenta le film sur l'U.C.C. Il y eut ensuite une discussion dirigée par le président, M. Gustave Richard. Cette discussion intéressa tout le monde. Mme Pellerin, présidente de l'U.C.F., fut ensuite invitée à dire quelques mots. Elle annonça que Mlle Lucille Désilets avait gagné le premier prix du concours des patrons de couvre-pieds.

Le SECRETAIRE

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL : M. Abel Marion, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL : Le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger Montreal;
AUMONIER ADJOINT : le Rév. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire Richelieu
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX :
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.
SECRETAIRE GENERAL : M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

M. Edgar Potvin, du Lac-des-Ecorces, comté de Labelle, désire remercier saint Isidore pour avoir obtenu, par Son intercession, une grande faveur. M. Alex Massé, de South-Durham, comté de Drummond, est également reconnaissant à saint Isidore pour des guérisons d'animaux.

Deschambault
(Portneuf)

Une résolution a été envoyée aux ministres Saint-Laurent et Gardiner et au député du comté concernant les prix des vivres et le nouveau contrat avec la Grande-Bretagne. La création d'une caisse pour l'établissement des jeunes est à l'étude chez les dirigeants du syndicat et des caisses populaires. La meunerie régionale, dont notre président est un des directeurs, se modernise pour faire face aux besoins grandissants de notre agriculture. Selon le voeu émis au congrès de l'industrie laitière, nous devons nous efforcer d'abaisser notre coût de production. Tout en conservant notre cheptel, il faut semer davantage pour parer à une mauvaise récolte de foin en perspective et exiger de Québec une loi de conventions collectives pour l'achat et la vente des produits de la ferme.

Luc DELISLE, sec.



Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine.
MONTREAL

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste.....

Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.

TEMPERATURE

Malgré les lois antifumées et les comités qui étudient le moyen de débarrasser Montréal de cette suie flottante, la fumée a rendu aux Montréalais un fier service, ces jours derniers. Alors que dans les environs de la métropole on claquait des dents à 15 et 20 degrés sous zéro, la cité elle-même ne connaissait qu'un froid de 2 ou 4 degrés sous zéro. Et de Dorval on expliquait cette bizarrerie par le fait que le centre de la ville est protégé par un authentique rideau de fumée qui empêche le froid de s'abattre sur la ville, ou plutôt qui empêche la déperdition de la chaleur à travers une atmosphère parfaitement libre.

Le phénomène n'est pas nouveau. En agriculture, il rend de précieux services au temps des gelées. Il suffit parfois d'un écran artificiel de fumée pour sauver une récolte de tomates ou de melons. Des fermes expérimentales peuvent nous dire comment nous y prendre pour protéger ainsi nos récoltes sans qu'il en coûte trop de frais.

Pour revenir à la fumée de la ville, croyez bien que la population pourrait endurer quelques degrés de froid de plus et n'avoir pas à respirer la fumée et les odeurs de la grouillante cité. Ça, c'est un point de vue pratique...



M. Frank-A. Seiberling, fondateur de la firme "Goodyear Tire & Rubber" vient d'offrir sa démission comme président et directeur de la compagnie qui porte son nom. Il est âgé de 90 ans. On l'a appelé le "petit Napoléon" de l'industrie du caoutchouc.

Sainte-Clotilde
(Arthabaska)

Le 24 janvier avait lieu une réunion de notre syndicat sous la présidence de M. Patrick Arsenault. Nous avions l'honneur d'avoir la visite de M. l'abbé Georges Pinard, aumônier diocésain, et de M. Couture, inspecteur des caisses populaires. M. Couture fit un exposé des avantages qu'offrent les caisses populaires et un relevé de la caisse locale qui compte 387 sociétaires et un actif de plus de $191,000. Il invita tout le monde, particulièrement les jeunes, à y déposer leurs économies. M. l'abbé Pinard engagea les cultivateurs à faire partie de leur union, rappelant les paroles de Sa Sainteté Pie XII qui disait au début de l'Année sainte: "Soyez des catholiques actifs; suivez votre union professionnelle." M. le curé termina la reunion par des conseils appropriés.

C. TEASDALE, secrétaire

St-Adrien de Ham

Notre assemblée mensuelle tenue sous la présidence de M. le curé Chevrette, aumônier, eut lieu dernièrement en la salle municipale. On adopta une résolution demandant à notre député fédéral, M. Gingras, de faire pression auprès du gouvernement pour obtenir une prime de $5 pour chaque achat d'une tonne de phosphate. Une copie de cette résolution a été envoyée au ministre fédéral de l'Agriculture.

Raymond GAGNE, secrétaire

St-Octave de Métis
(Matane)

Notre nouveau bureau de direction se compose comme suit: président, M. Antoine Bérubé; vice-

SERVICE AERIEN SPECIAL



ELEPHANTS ET PETITS SINGES volent maintenant de la brousse au jardin zoologique grâce à un service régulier de la B.O.A.C. (British Overseas Airways Corporation) qui opère entre l'Angleterre et l'Orient. En haut, une hôtesse rend visite à un ancien passager, jeune éléphant du Zoo de Londres. En bas, à gauche, une autre hôtesse fait les vérifications d'usage sur un petit chimpanzé, "l'une des espèces de singe le plus rapprochée de l'homme," dit le dictionnaire . . .

Louis de Gonzague Thériault, Philippe Beaulieu, Jean-Baptiste Lévesque et Maurice Turbide. Au cours de l'année, notre syndicat a président, M. Pierre Beaulieu; directeurs, MM. Louis Desrosiers, tenu une dizaine de réunions et a formulé plusieurs demandes, dont un prix de soutien pour les produits agricoles et pour la vente de la pulpe. Notre programme comporterait la propagande, l'étude et l'action.

Wilfrid GENDRON, secrétaire

Ste-Jeanne d'Arc
(Drummond)

Notre cercle de l'U.C.C. se réunit le 3 janvier. Il y eut élection des directeurs pour 1950. M. Onesime Parenteau a été élu président et M. Edgar Pelletier, vice-président. Les directeurs sont MM. Henri Cardinal, Elzéar Charpentier, Alphonse Roy. Le secrétaire est M. Elphège Robidas. Le président suggère ensuite que chaque directeur s'occupe de faire la collecte des contributions dans leurs arrondissements respectifs.

Elphège ROBIDAS, secrétaire

Saint-Marcel
(L'Islet)

Au cours d'une récente assemblée de notre syndicat, nous avons adopté une résolution demandant au gouvernement provincial que l'entretien des chemins d'hiver dans la paroisse soit à la charge du ministère de la Voirie, tout comme les chemins d'été. On demanda aussi au gouvernement fédéral de maintenir les prix des produits agricoles. On a envoyé à cette fin au gouvernement fédéral, une requête portant une soixantaine de signatures.

Joseph THIBAULT, secrétaire

Saint-Stanislas

A une assemblée des membres de notre syndicat de l'U.C.C. tenue le 22 janvier, on discuta des prix actuels des moulées alimentaires. Nous avons adopté une résolution priant le bureau central de prendre l'affaire en mains afin de découvrir où se font les profits exorbitants pour les dénoncer ensuite aux autorités gouvernementales Nous estimons que par suite d'une baisse assez prononcée de certaines matières premières qui entrent dans la fabrication de ces moulées, il devrait en résulter une baisse importante du prix de vente des moulées, et cela au moins depuis deux mois. Les fournisseurs n'ont pas encore manifesté l'intention de faire profiter les cultivateurs d'une telle baisse. Après la baisse des prix des oeufs et de la viande il sera impossible aux cultivateurs de continuer à produire sans déficit. Copie de cette résolution a été adressée au ministre fédéral de l'Agriculture de même qu'au député du comté à Ottawa. Nous demandons en outre au député provincial M. Maurice Bellemarre que la prime de $3 l'heure pour le "bulldozer" soit portée à $4.50 dans le but d'aider un plus grand nombre de cultivateurs à améliorer leurs terres. On demande enfin au même député de prendre les dispositions nécessaires pour accorder aux propriétaires de camions plus de privilèges pour le transport des produits et marchandises servant directement à l'agriculture: transport des animaux aux abattoirs pour le compte d'un cultivateur, transport de chaux, de moulées, de matériaux pour la construction de bâtisses, etc.

Adélard TREPANIER, secrétaire

Wicham-Ouest
(Drummond)

A notre assemblée générale annuelle, le bureau de direction formé pour l'année 1950 se compose de M. Urbain Lupien, président; M. Irénée Dupont, vice-président; MM. Gérard Houle, Julien Rajotte, Armand Théroux, Alide Delamirande et Raoul St-Onge, directeurs. Le secrétaire est M. Alphonse Desautels.

Le secrétaire

Racine

Notre nouveau bureau de direction est formé comme suit: président, M. Armand Beauregard; vice-président, M. Maurice Millette; directeurs, MM. Fernand Ferland, Ovila Fontaine et Léon Bombardier.

Adrien COTE, secrétaire

Deux centenaires à Trois-Pistoles

Les journaux régionaux, en particulier ceux du Bas du Fleuve, ont fait écho ces dernières semaines à deux événements marquants qui ne se rencontrent pas souvent, surtout dans la même paroisse. Il s'agit de la célébration d'un centenaire chez une vieille famille des Trois-Pistoles et du 101e anniversaire d'une autre vieille dame, cette fois de la Rivière Trois-Pistoles, bourg situé à quelques milles à peine des Trois-Pistoles et qui fait presque partie de la vieille paroisse. Il s'agissait de Mme Vincent D'Amours, qui a eu 100 ans le 24 janvier, et de Mme Napoléon Michaud, qui atteignait récemment l'âge vénérable de 101 ans.

Mme D'AMOURS

Mme Vincent D'Amours, née Labrie (Hénédine), a atteint ses cent ans le 24 janvier. Elle est la onzième d'une famille de 14 enfants, dont le père et la mère étaient de la paroisse de St-Eloi. La vénérable centenaire a consacré les premières années de sa vie à des activités fort remarquables. Etant couturière pour hommes, elle a confectionné quantité de redingotes (habits pour collégiens et séminaristes), voire même des soutanes. A l'âge de 46 ans, elle épousa M. Vincent D'Amours, qui avait déjà quatre enfants en bas âge, dont feu Mgr D'Amours, vicaire général du diocèse de Rimouski, décédé il y a plus de deux ans. On compte parmi ses neveux et nièces un grand nombre de prêtres, religieux et religieuses. Elle est la tante de l'hon. Adélard Godbout, ancien premier ministre de la province, et du juge Alexandre Michaud de Rivière-du-Loup. A l'occasion de son centième anniversaire, Mme D'Amours reçut, sur recommandation de Son Exc. Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, la bénédiction apostolique et la grande faveur de l'indulgence "In Articulo Mortis" accordée par le pape Pie XII.

Mme MICHAUD

Quant à Mme Napoléon Michaud (Philomène Roussel) elle est née au deuxième rang est des Trois-Pistoles le 1er janvier 1849 du mariage d'Olivier Roussel et de Céleste Paradis. Elle fut baptisée à St-Simon, paroisse voisine. Elle comptait donc 101 ans bien sonnés le 1er janvier 1950. Elle épousa Napoléon Michaud en 1883, qui était veuf et père de deux enfants. Depuis la mort de son mari, en 1920, étant d'une santé robuste, habita seule sa petite maison de Rivière Trois-Pistoles jusqu'en 1943. Elle sauvait elle-même du bois que les marées jetaient sur la rive et le sciait elle-même. Elle a accompli ce véritable exploit jusqu'à l'âge de 94 ans. Elle marche sans canne, monte au deuxième étage sans l'aide de personne et jouit d'une assez bonne mémoire. Excellente chrétienne, elle récite son chapelet tous les jours. La maison qu'elle habite est elle-même centenaire. Elle demeure avec sa fille adoptive, Mme Thomas Lévesque, qui l'entoure de bons soins.

Nous avons voulu rappeler ces faits, qui tiennent plutôt de la petite histoire régionale, pour souligner que la campagne est le réservoir des forces vitales de notre race "qui ne sait pas mourir" quand elle s'accroche au sol.

RADIO

L'U.C.C. AU MICRO

Chaque matin, entre 6 h. 30 et 7 h., on peut syntoniser le poste CKAC, de Montréal, pour entendre l'émission "Le Réveil Provincial", patronnée par l'U.C.C. On peut adresser suggestions et commentaires à l'adresse suivante: "Le Réveil Provincial", 515, avenue Viger, Montréal.

Le programme offre des nouvelles agricoles générales, nouvelles de l'U.C.C., des renseignement sur la culture et l'élevage, etc.

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 26 février 1950:

Le dimanche 26: STEPHEN VINCENT: Jardins plantureux, jardins fleuris.

Le lundi, 27: GEORGES-NOEL FORTIN: Conseils agricoles de la semaine.

Le mardi, 28: FERNAND MARTEL et ses chansons.

Le mercredi, 1er mars: JEAN-BAPTISTE ROY, secrétaire de la Coopérative avicole du Québec. OMER DUMAS et les ménestrels du "Réveil rural".

Le jeudi, 2: Conseils agricoles.

Le vendredi, 3: MARGUERITE PAQUET et ses chansons.

Le samedi, 4: Conseils agricoles et LEO LESIEUR et son ensemble.

LE CHOC DES IDEES

L'assiette de l'impôt est-elle équitable pour l'agriculture du point de vue scolaire, municipal et religieux? Question qui ne devrait pas manquer d'intéresser tous les cultivateurs et qui sera traitée par deux experts choisis par la direction du Choc des Idées dans les personnes de MM. Arthur

(Suite à la page 22)



PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS EMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"ENO"
8614 de l'Epée
MONTREAL 15

PRETS AUX CULTIVATEURS
sur garantie d'une première hypothèque à un bas taux d'intérêt
Remboursables en versements annuels égaux de 10, 15, 20 ou 25 ans avec le privilège de rembourser à n'importe quelle époque après deux ans sans prime ou préavis.
Pour plus amples renseignement : écrivez au
Département "T"
Commission du Prêt Agricole Canadien
Ottawa, Canada

OUI! C'EST LA MEILLEURE QUE VOUS POUVEZ ACHETER

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130 est, rue Saint-Paul — MONTREAL



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires insecticides, etc.. GROS PROFIT Experience pas nécessaire Territoire de votre choix Ecrire à LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska. P.Q.

REPRESENTANTS pour vendre vêtements sur mesure. Directement de la manufacture au consommateur. Nos valeurs intéressantes facilitent la vente. Nos instructions et échantillons sur demande. CROSBY COMPANY, DEPT T., B.P., 413, Montréal.

DEVENEZ notre agent, faites bon salaire avec nécessités domestiques, remèdes, produits de toilette. Demandez renseignements. PRODUITS VITA, Case 55, Actonvale, Qué.

REALISEZ LE REVE DE VOTRE VIE! Devenez votre propre patron. Vendez nos produits de beauté, nécessités domestiques, produits de ferme, etc. Expérience non nécessaire. Nous vous enseignerons COMMENT faire de l'argent de façon agréable. Ecrivez pour renseignements à FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal.

POUR CHAQUE COMTE non représenté, nous avons besoin d'agents de ventes capables et bien connus. Ecrivez pour renseignements. PELHAM PEPINIERISTES Co., Toronto, Ontario.

AIGUISAGE

SERVICE DU MEME JOUR. Aiguisons, réparons lames, clippers vaches, moutons, barbiers. Prix : 35c set. Ouvrage garanti, retourné par malle en 24 heures. GEORGES-EMILE MONDOU, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.

CULTIVATEUR! Nous aiguisons lames, clippers pour vaches, moutons, barbiers. Aiguisons sur machine perfectionnée dernier modèle. Prix : 35c set. Garanties pour tondre votre troupeau. Réparons, vendons accessoires clippers. Adressez: L'USINE STEWART, Dépt A, 232 Prince, Sorel, P.Q.

NOUS AIGUISONS lames, clippers à vaches, moutons. Prix 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE SAUREL, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.

SERVICE D'AIGUISAGE — Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses (clippers). Spécial à l'huile, 75c la paire, émeri, 45c. Réparons têtes défectueuses. Travail garanti. ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, (Yamaska). P.Q.

AIGUISONS à l'huile ou émeri lames, clippers pour vaches et moutons. Ouvrage garanti, 35c set. STEWART SHARPENING, Dépt 4, 232, rue Prince, Sorel, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

COCHONS reproducteurs Yorkshire enregistrés, mâles ou femelles, classés XXX descendant des fameux reproducteurs de L'Ile du Prince Edouard. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville P.Q.

QUICONQUE a besoin de vaches à lait Holstein fraiches vêlées ou devant vêler sous peu, s'adresseront avantageusement chez GEORGES LALANNE. Un char de ces beaux animaux testés arrive chaque semaine d'Ontario. Grand choix, prix raisonnable, GEORGES LALANNE, Mont-St-Grégoire, Iberville. Tél. 4976.

200 JEUNES COLLIES race pure sacrifiés aux cultivateurs seulement, pour annoncer. Envoyez dix sous pour détails. ROLAND PILON, Rigaud, Qué.

TRUIES Yorkshire 9 mois saillies, truies 4 mois dont parents importés Ile du Prince-Edouard. Excellente lignée, bonne condition. OMER MESSIER, St-Damase St-Hyacinthe. Adresse postale : St-Césaire, R.R. 2, P.Q.

QUATRE jeunes taureaux âgés de 5 mois à deux ans, mère avec records de 13,250 à 20,000 lbs de lait, à prix modiques. S'adresser à NAZAIRE GUERTIN, Marieville, Qué.

VACHES fraiches vêlées à vendre. S'adresser à HERVE BIENVENUE, village St-Thomas d'Aquin, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

ARBRES FRUITIERS

AVONS de très beaux pommiers à bas prix à vous offrir. Commandez dès maintenant pommiers cultivés et acclimatés du Québec et productifs. Demandez liste de prix. S'adresser à PEPINIERE EDOUARD BOULAIS, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville, Qué. Venez vous convaincre.

POMMIERS: $25.00 — $30.00 — $40.00 et $50.00 le cent. McIntosh et autres sortes, 20 sortes. Greffes de pommiers et pommiers sauvages pour la greffe à vendre. Peupliers, Saule, Noyer, Lilas. Prix très bas au détail. Economisez et écrivez-nous. AUCLAIR & HALDE, St-Hilaire Station, Co. Rouville, P.Q.

A VENDRE

RAQUETTES NEUVES pour sucrerie, à vendre, $5. la paire. Transport payé. Commandes payables d'avance par mandats-postes. S'adresser à JOSEPH ROY, fils d'Eusèbe, fossoyeur, St-Gervais.

JOLIE BAGUE en argent, toutes grandeurs, lot coupons pour couvre-pieds, un porte-monnaie blanc. Le tout $0.75 garanti ou argent remis. MANUFACTURE SAUREL, 230, rue Prince, Sorel.

BEAUX morceaux de coton imprimé, 2 lbs pour 98c — frais de poste. Ecrire à SAUL'S TRADING, 218 ouest, avenue Laurier, Montréal.

MOTEUR ELECTRIQUE 2 forces, engin à gazoline 1½ force, à vendre en très bon ordre. GEORGES LACOSTE, St-Césaire, Co. Rouville.

200 CHASSIS de couche neufs, vitrés, prêts à servir. Aussi tracteur Farmall A, 2 ans d'usage. Une bouilloire à vapeur 15 c.v. HUBERT SAUVE, R.R. 1, Valleyfield, P.Q.

A VENDRE

SYSTEME de haut-parleur, valeur $400 pour $275. 2 chevaux de course: un classe 2.23 a gané au parc Richelieu en 2.13. L'autre, jument de 7 ans, classe 2.27 toujours première de sa classe pendant dernière saison. Deux mille tonnes de foin. ANTONIO NOEL, président du cercle agricole, La Sarre, Abitibi-ouest, P.Q.

COTON A DRAP ET A TAIE D'OREILLERS

COTON tout blanc, 1 verge et plus, $1.25 la lb. Aussi COTON IMPRIME, 1 à 5 vgs, $1.65 la lb. Satisfaction garantie ou argent remis. Liste de prix gratis. SOIERIES NOTRE-DAME, 4103, St-Laurent, Montréal.

FLANELLETTE

FLANELLETTE blanche, rayée, 1 vg. à 5 vgs, $1.50 la lb. PLAID CARREAUTE, 1 à 5 vgs, $1.50 la lb. Satisfaction garantie ou argent remis. Liste de prix gratis. SOIERIES NOTRE-DAME, 4103, St-Laurent, Montréal.

GRATIS COUPONS

BALLOT 10 livres comprenant broadcloth coton, indienne, gabardine, etc., longueur ½ à 3 vgs. Une paire de bas nylon gratuitement. Prix $9. Satisfaction garantie, commandez par malle de NATIONAL TRADING ENRG., St-Zacharie, Qué.

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés 23c chacun. Sacs de farine non lavés, 21c chacun. Sacs de sucre et de farine lavés, 27c chacun. TONNES de mélasse, $2.75 chacune. DRUMS propres, $5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

LISIERES A TAPIS

LISIERES de soie et coton, 40 lbs pour $2.00. Sur demande, looping, jersey à catalogne, couleurs assorties, 10c la lb. Aussi retailles pour couvre-pieds, etc. Liste gratis. S'adresser BOITE 174, Drummondville, P.Q.

MAGASINS

DEMANDEZ notre liste de prix de gros gratis. Grand choix de coupons à la livre et aussi à la verge. SOIERIES NOTRE-DAME, 4103, St-Laurent, Montréal.

UN SET de salle à manger en chêne doré contenant 8 chaises. S'adresser à 64 St-Jean-Baptiste, Dorion-Vaudreuil. P.Q. Tél. 498.

SPECIAL CETTE SEMAINE

COUPONS de gabardine rayon 54 pouces de large, toutes couleurs, 2 à 10 verges de long, idéal pour jupe, slacks (pantalons) et vêtements pour enfants, etc., $1.50 la livre. ASSOCIATED CONVERTERS, 4103 St-Laurent, Montréal.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN.

PREMIERE QUALITE, grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel $4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs $7.50 chacun. Envoyé C.O.D avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

AUBAINE

GRANDS CHALES 52" x 22", laine première qualité, tissés et finis à la main avec jolie frange, blanc, rose, turquoise, rouge, bleu pâle, mauve, servant à plusieurs fins. Prix chacun $1.99 ou 3 pour $5 comptant — port payé — C.O.D. frais en plus. L. LALUMIERE, 1651 Sherbrooke ouest, suite 3, Montréal.

MONTRES CHRONOGRAPH $7.98

QUATRE MONTRES dans une, agit comme montre d'arrêt, télémètre, aiguilles à indiquer vitesse, courroie en cuir solide, vitre incassable, $7.98 poste payée. Montres de poche pour hommes, fini nickel, $2.98 poste payée. Service garanti. MERCHANDISE MAIL ORDER CO., 696-D., College Street, Toronto, Ont..

VENTE AVANT PRINTEMPS

CREPE imprimé 42 pcs large, patrons les plus nouveaux, 98c la verge. Tissu "Faille" 42 pcs de large, $1.49 la verge. CREPE à lingerie 44" de large, 89c la verge. Crêpe à lingerie imprimé "petites fleurs", 42 pcs large, 89c la verge. Faites vos achats du printemps maintenant. Pourquoi ne pas prendre avantage de nos grandes réductions. Faites des épargnes. ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, St. Lawrence boulevard, Montréal.

A VENDRE

AUBAINES . . . AUBAINES

ROBES de maison lavables en coton imprimé. Grandeurs 14 à 20 ans, et 38 à 44. Spécial $1.69. COUPONS de MARQUISETTE à rideaux en coton largeur environ 34 à 40 pouces, grand spécial, 3 verges pour $1. Imperméables en plastique avec capuchon pour dames et jeunes filles plastique incolore, petite, moyenne et grande. Vente $1.96 chacun. Toute commande frais de poste en plus. SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS. TRANSCONTINENTAL MAIL ORDER REG'D, 4072 avenue Laval, Montréal 18, P.Q.

RETAILLES pour COUVRE-PIEDS

RETAILLES de coton imprimé pour couvre-pieds, un bon choix: 3 lbs pour $1. Satisfaction garantie ou argent remis. SOIERIES NOTRE-DAME, 4103, St-Laurent, Montréal.

BOUILLOIRE verticale 8 C.V. certifiée par le Bureau des Examinateurs — pression 100 lbs. Prix $425. S'adresser au SEMINAIRE DES MISSIONS ETRANGERES, Pont-Viau, Qué.

CHAINES à tracteur, mailles tordues (acier ½ pouce) assurent longue durée, traction étonnante sans violentes secousses, indispensables pour cultivateurs progressifs. GERARD D'ARAGON, Thurso, Co. Papineau, P.Q.

DIVERS

CHANSONS "Cowboys et comiques" à vendre à 5 sous chacune. Demandez nos listes. NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Qué.

SACS de sucre en coton non lavés, 23c chacun. SACS de farine non lavés, 21c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 27c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31, Station R., Montréal 10.

PLOMBERIE — CATALOGUE GRATIS

CATALOGUE tout à fait nouveau et liste de prix. Livraison immédiate de bains, toilettes, bassin, tuyaux, réservoirs septiques, etc. S'adresser à MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLIES CO., 1059 (E) St. Lawrence, Montréal, Qué.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

COUPONS

BROADCLOTH, coton, crêpe, flanellette, etc. Agent demandé dans chaque paroisse. Grosse commission. Demandez nos prix de: MAGASIN DES COUPONS, Dépt T., St-Zacharie, Qué.

COUPONS

NOUS AVONS un assortiment complet de COUPONS et de matériel à la verge. Demandez notre catalogue gratis. GROS et DETAIL ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103, rue St-Laurent, Montréal.

CUIRS ET TANNAGES

DESIREZ-VOUS obtenir une 1ère qualité de cuir pour chaussures, harnais, lacets, etc., CONFIEZ-NOUS vos tannages, vous aurez cette satisfaction chez ARTHUR MARCOTTE & FILS, Tanneurs. Portneuf, Co. Portneuf, P.Q.

LIVRES FRANÇAIS, ROMANS, ETC.

CATALOGUE gratis sur demande. Livres tous genres. Vente. Abonnement. Plus de 1000 titres. LE FOYER DU LIVRE ENRG., 2332, rue Bourbonnière, Montréal.

BONNES ROBES usagées — 12 à 16 ans, $1 chacune. Bas gratis si vous en commandez deux ou en achetant un paquet AUBAINES de vêtements neufs ou usagés — $2.95. SNOWDEN. 99, Winchester Toronto, Ont.

AVEZ-VOUS DE L'EAU DURE?

VOTRE EAU passée dans le filtre-adoucisseur BADGER est plus douce que la pluie — CLAIRE comme du cristal — NE SENT RIEN — Ne goûte pas — Exige seulement une FRACTION de votre dépense ordinaire de savon — PROLONGE de beaucoup la durée de votre linge — Enlève l'APPARENCE TERNE de la vaisselle et verrerie — Libère et maintient propres votre plomberie et système de chauffage — Elimine le CERNE du bain et du lavabo. Conserve aux aliments 100% de leur saveur et de leur apparence. BADGER s'installe facilement à tout système d'eau à pression, est facile d'opération et dure la vie. En nous envoyant par la POSTE une PINTE de votre eau prise le plus près possible de votre pompe électrique dans une bouteille PROPRE et bien EMBALLEE, et nous mentionnant le NOMBRE de personnes à la maison. SANS OBLIGATION de votre part, notre AGENT pourra vous donner de plus amples détails. Termes faciles si désiré. NE TARDEZ PAS. Envoyez échantillon à l'une ou l'autre des deux adresses suivantes LA CIE DU FILTRE-ADOUCISSEUR BADGER, 432 ouest, rue Ontario, Montréal, ou 251, rue St-Joseph, chambre 505, Québec.

GRATIS



GAGNEZ BEAUCOUP D'ARGENT (30%) ou de magnifiques primes nécessaire de plume et crayon, nécessaire de toilette, nappes, draps finette, serviettes, missel, chapelet, montre-bracelet. DONNEES GRATUITEMENT. Vendez un assortiment de 80 paquets de graines de légumes à 10 cents le gros paquet. Rien à débourser. Ecrivez, demandez 80 paquets et le catalogue à

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, P. Qué.

DIVERS

SURPRISE! La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. EVANS, 141, Station G., Montréal.

FORMES à chapeaux en bois pour confection domestique de tous chapeaux. Ecrivez pour renseignements. ATELIER CLAIRE-VALLEE, Saint-Sylvère, (Nicolet), Qué. Canada.

COUPONS

FAITES de l'argent chez vous en vendant des coupons de divers matériels ou en fabriquant votre linge. Demandez liste de prix chez NORMAND PARENT, St-Zacharie, Dorchester, P.Q.

JEUNES FILLES voulez-vous connaitre votre ami? découvrir rapidement ses qualités, ses défauts cachés par des moyens assurés. Demandez immédiatement le petit livre "LE CONNAIS-TU", 0.35 seulement. SERVICE NATIONAL DE PSYCHOLOGIE, C.P. 703, Sherbrooke. P.Q.

EXPEDIEZ-NOUS vos fourrures Rat musqué jusqu'à $4 Vison jusqu'à $45. Belette jusqu'à $3 Renard et autres. Prenez 100 rats 50 visons. 50 renards par semaine Demandez secrets gratis. L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS. La Baie, Yamaska, Qué.

LES PRIX PAYES POUR FOURRURES SONT TOUJOURS ELEVES. LA TRES FORTE DEMANDE MAINTIENT LES PRIX ELEVES. NE RETARDEZ AUCUN ENVOI; EXPEDIEZ TOUT CE QUE VOUS AVEZ IMMEDIATEMENT. NE MANQUEZ PAS le marché actuel favorable! SHUBERT peut vous payer les plus hauts prix pour les fourrures expédiées immédiatement tandis que la demande est forte. Nous payons jusqu'à $40 pour le VISON, la LOUTRE et le CASTOR, $4 pour la BELETTE, $3 pour le RAT MUSQUE, $5 pour le RENARD ROUGE et 40c pour peaux d'ECUREUILS non endommagées No 1. Toutes fourrures acceptées et meilleurs prix assurés. Faites votre envoi aujourd'hui même. AUBAINES vous sont offertes sur notre vaste choix de fusils, trappes et accessoires. Nouvelle liste de prix disponible. Demandez notre liste de prix gratis aujourd'hui même. DEPT 50, A. B. SHUBERT Co., Winnipeg, Bureau de réception des fourrures à Montréal.

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR FORD

TRACTEUR Ford et Camions 1950 à vendre — Livraison immédiate. S'adresser au GARAGE MAUGER, Contrecoeur, Co. Verchères, P.Q.

CAMION Studebaker Armée, 5 tonnes, dompeuse, moteur neuf, 10 roues, 2 différentiels. Prix $1500. S'adresser à JULES BLANCHETTE, La Présentation, Co. St-Hyacinthe. Tél. 4-8-2-1.

LIEUSE Massey-Harris 6 pds, comme neuve, 100 heures d'ouvrage, prix $275. Aussi épandeur à fumier International en très bonne condition à vendre à $150. S'adresser à FERME DES HORIZONS, Cowansville, R.R. 2, Co. Missisquoi, P.Q.

CRIBLE Forano No 150; Carters Disc: Batteuse à lin, broyeuse à lin, moteurs électriques, "shaft", poulies, etc. S'adresser à VALLEY FLAX PRODUCTS, 3537 Marlowe, Montréal.

WAGONS de ferme neufs "Otaco", tout acier, roues pour pneus 600 x 16 Timken Bearings — capacité 8000 lbs $115. sans pneus. S'adresser à ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.

PELLE chargeuse hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie $200. et plus. ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.

ECREMEUSE "VIKING"

C'EST LE TEMPS propice de voir si votre écrémeuse est en bon état. Si vous possédez une VIKING et avez besoin de pièces de rechange ou d'un dispositif électrique, voyez votre agent local VIKING. Et si vous avez l'intention d'acheter une nouvelle écrémeuse, demandez des renseignements sur l'écrémeuse ELECTRIQUE VIKING AVEC PIED BAS ET POULIE A FRICTION. Les possesseurs d'une Viking électrique sont unanimes à dire qu'il n'y en a pas de meilleure sur le marché. SWEDISH SEPARATOR CO. LTD., 720 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

TRACTEUR Farmall "A" usagé, pneus et moteur neufs, à vendre. S'adresser à 952 est, rue Duluth, Montréal.

EMPLOYEZ CETTE FORMULE

Voyez le tarif au haut de cette page. Ecrivez lisiblement au crayon. Les nom et adresse comptent comme le texte. Ces annonces sont payables avec la commande.

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave Viger, Montréal

Nombre d'insertions..... Inclus $.....

NOM .....

ADRESSE .....

Pour l'usage du bureau exclusivement.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 24)

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215, rue Dorchester, Québec, P.Q.**

NOUS SOMMES ACHETEURS de tous genres de volailles, poulets, poules, dindes, lapins et oeufs. S'adresser à **NAPOLEON GAGNE, Marché St-Jacques, 2039 rue Amherst, Montréal.**

PHOTOGRAPHIES

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. **R. SYLVAIN, C.P. 157, Station R., Montréal 10.**

OFFRE GRATIS — Superbes agrandissements en couleurs gratis avec finition. Rouleaux de films 25c — Portraits 3c. **FRANCIS STORES REG'D, Hébertville, P.Q.**

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION, 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt D,, Montréal.**

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dépt " C. N.", Station "E", Montréal.**

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs, 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.**

POUSSINS - POULETTES

A VENDRE: CAGES A VOLAILLES ET A DINDES. Pour prix, s'adresser à M. L. ALARY, 151, St-Charles, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q.

POULETTES hybrides 3½ mois à vendre. S'adresser à **JEAN-PAUL PERRAULT, St-Alexis, Co. Montcalm, P.Q. Tél. 625-1-3.**

POUSSINS SCHUMMER de haute qualité et approuvés du gouvernement. Catalogue gratis, calendrier et liste de prix incluant détails. **SCHUMMER'S QUALITY HATCHERY, Linwood, Ont.**

POUR 1950, les aviculteurs sérieux achèteront les bons poussins à plumage rapide de souche R.O.P. (R.O.P. Breed) Père R.O.P. et mère provenant directement de parents R.O.P. de plusieurs générations, que nous vous offrons à prix très avantageux pour la qualité. Les troupeaux sont certifiés par le Provincial et approuvés par le Fédéral. Réacteur 0% — 20,000 poussins par semaine. Du début de la saison au 20 février (Rock Barrés) mélangés, 14c — poulettes, 25c — cochets, 5c. Nous avons aussi autres races pures et hybrides: (New-Hampshire), (Light-Sussex), (Rhode-Island Rouges) et des Hybrides dans toutes les races; même prix que mentionné plus haut. DINDONNEAUX poitrine large, bronzés, et les populaires blancs Bestville. **COUVOIR AVICOLE D'YAMACHICHE, P.Q Tél. 602-r-11.**

AVICULTEURS! Confiez-nous vos commandes de poussins Plymouth Rock Barrés. Certification fédérale-provinciale. Qualité supérieure. Ponte garantie. Nos prix pour 1950 sont ceux d'avant-guerre. Vous épargnez en achetant chez nous. Liste de prix sur demande. **COUVOIR COOPERATIF LES CEDRES, Co. Soulanges, Qué.**

COMMANDEZ dès maintenant les poussins sexés ou mixtes provenant de nos Leghorns blanches améliorées depuis 22 ans. Nous vendons aussi des poussins Light Sussex. Nous n'incubons que les oeufs pondus sur notre ferme. Demandez notre circulaire. **COUVOIR CERTIFIE BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, Wickham, P.Q.**

UN BON ACHAT. Vous ferez un meilleur achat en commandant des poussins poulettes engendrés R.O.P. de préférence aux poussins n'ayant aucune lignée reconnue, parce que vous achetez plus d'oeufs avec chaque poussin. Demandez notre catalogue 1950 qui vous renseignera au sujet des poussins issus R.O.P. Poussins en croissance, poulettes plus âgées, poules dindes. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

LORSQU'IL y a insuffisance en quelque chose, qu'est-ce qui arrive? Les prix montent. Les ventes de poussins naissants à travers le Canada sont diminuées de 40% et plus. Cette situation créera une sérieuse diminution dans la production des oeufs et de la volaille l'été et l'automne prochains. Avec la perspective de la baisse de grains l'automne prochain, ceci sera très profitable pour ceux qui ont l'habitude d'acheter le nombre habituel de poussins à bonne heure. Si vous voulez réussir, insistez pour avoir les poussins TWEDDLE engendrés R.-O.P. Demandez notre catalogue 1950. Poussins en croissance, poulettes plus âgées, dindes, non-sexés, poules et poulettes. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

RENDEZ votre poulailler vraiment payant en commandant des poussins reconnus pour leur grosseur et la production des oeufs. 20,000 poulettes de 4 semaines couvées mensuellement. Leghorns — Sussex — Rocks Barrés au plumage précoce — Rhode Island rouges — Rouges X Rochs — Sus X Rouges — Rouges X Leghorns. Soumis au test de la pullorose et approuvés du gouvernement. Demandez nos prix et escomptes accordés sur commandes données de bonne heure. **KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.**

POUSSINS CHANTECLER

LA CHANTECLER, race canadienne belle poule blanche, bonne pondeuse, le mieux organisée pour résister à notre climat rigoureux, à cause de son absence de crête et de barbillons et à la présence de son plumage abondant. Troupeau trouvé exempt de pullorose lors de la première épreuve. La sélection de nos oiseaux se fait d'après la méthode la plus moderne, c'est-à-dire celle qui est basée sur la valeur de la famille : méthode recommandée par le Ministère d'agriculture du Dominion aux éleveurs R.O.P. Notre couvoir est approuvé par le Ministère d'agriculture fédéral et certifié par le Ministère d'agriculture provincial. Les poussins fournis ne viennent que d'un seul troupeau. Vous pouvez acheter en toute sécurité. **REGISSEUR DE LA BASSE-COUR DE LA TRAPPE D'OKA, P.Q.**

IL VAUT MIEUX PERSEVERER !

POURCEAUX OU POULES — Quand les autres laissent tout échapper, c'est une bonne politique de persister! Poulettes pondeuse, race pesante en vente, réductions en janvier de poussins en croissance, figurez-vous le manque d'oeufs frais de première qualité l'été et l'automne prochain. Bons prix pour oeufs extra-gros. Vous pouvez prendre avantage de cette opportunité moyennant que vous achetiez des poussins reconnus pour leur développement rapide, une augmentation en production, de gros oeufs. Les poussins BRAY ont toutes ces qualités, la clé des profits et du succès. Demandez des détails aujourd'hui même. Vaste choix de races pures et croisées. Poussins soigneusement sélectionnés, 29 ans d'expérience. Quelques-uns disponibles. **FRED W. BRAY LIMITED, 122 John Street North, Hamilton, Ont.** (Plusieurs couvoirs dans le Québec), mais adressez votre lettre à HAMILTON. Réponse en français.

POUSSINS DU COUVOIR MONKTON : Poussins de race réputée, l'une des meilleures. Demandez notre liste de prix 1950. Catalogue gratis et notre livret intitulé: "Comment élever de meilleures volailles. **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.**

DINDES à poitrine large et bronzée et la populaire poule blanche Beltsville et oeufs à vendre. Tous nos reproducteurs approuvés du gouvernement et soumis au test de la pullorose. Demandez notre circulaire et liste de prix gratuits. **KELTERBORN TURKEY HATCHERY, Milverton, Ont.**

ACHETEZ DES POUSSINS D'UN JOUR de qualité supérieure extra profit. 20 ANNEES D'EXPERIENCE — 20 ANNES DE PROGRES. Nous avons le meilleur choix de poussins pure race, provenant de troupeaux approuvés, inspectés ou certifiés et ayant subi l'épreuve du sang, ayant à leur tête des reproducteurs R.O.P. assurant par le fait même des sujets sains et vigoureux étant reconnus pour la ponte de gros oeufs de 24 à 32 onces par douzaine. L'augmentation graduelle de nos affaires chaque année, prouve que nous donnons satisfaction à nos clients. Les poussins de qualité supérieure "EXTRA PROFIT" vous feront réaliser de beaux profits. Voici un des nombreux témoignages reçus :

Monsieur Wilfrid Lefebvre,

J'ai reçu ma commande de 800 poussins en parfaite condition, 2 seulement étaient morts; c'est vous dire que je suis très satisfait. Mes poussins sont tous bien portants.

Je vous remercie de votre bonne attention.

S.-C. D., de Champlain, P.Q.

LE SEUL VENDEUR DE POUSSINS D'UN JOUR donnant une garantie sur POUSSINS MELANGES. Demandez notre liste de prix.

SPECIAL POUR LE MOIS DE FEVRIER SEULEMENT 50 - POUSSINS GRATIS - 50

A TOUTE PERSONNE qui me donnera une commande de poussins, soit poulettes mélangées ou cochets, qui la paiera au complet immédiatement et qui acceptera la livraison de ses poussins durant le mois de février, je leur donnerai 50 poussins gratis, de race pesante par chaque 100 poussins achetés. Profitez de cette offre avantageuse durant le mois de février. **WILFRID LEFEBVRE, 2025, rue Amherst, Montréal, Qué.**

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVEZ-VOUS BESOIN de bons poussins de première qualité race Hybride New-Hamp. & L. Sussex et New-Hamp. X R. Barré et pur sang mélangés, $13.50 le cent; poulettes, $24.75; Race Light Sussex pur sang, poulettes, $26.75. COCHETS d'un jour, $5. le cent. Notre couvoir fonctionne toute l'année. Nous vous suggérons de visiter notre Couvoir et notre ferme. Demandez nos circulaires. **COUVOIR MODELE ARTHABASKA, Co. Arthabaska, P.Q.**

AVICULTEUR, SAVIEZ-VOUS . . .

Que le Couvoir Coopératif de Marieville a été fondé principalement pour approvisionner ses membres avec de bons poussins tout en développant l'aviculture scientifique parmi eux et que ceux-ci sont en moyenne des fournisseurs d'oeufs d'incubation pour leur Couvoir depuis 10 ans. Pour arriver à cette fin aucun sacrifice ou déboursé n'ont été épargnés depuis 18 ans. Voilà la différence entre le **Couvoir Coopératif de Marieville** et un couvoir commercial ordinaire qui dépense beaucoup pour la publicité et réclame, mais peu pour l'amélioration de ses troupeaux reproducteurs parce qu'ils changent trop souvent. Cette année, seuls les poussins de la meilleure qualité devront être mis en élevage pour être payants. En plus d'être "approuvés" et produits dans le Québec, les poussins du **Couvoir Coopératif de Marieville** sont issus de troupeaux ayant 0% de réaction à la première épreuve du sang; sont réellement engendrés R.O.P. lorsque vendus comme tels; et proviennent tous de troupeaux sous la surveillance d'aviculteurs d'expérience. Des troupeaux souches R.O.P. servent à la formation des troupeaux reproducteurs. En plus des poussins et dindonneaux d'un jour, nous pouvons fournir des chapons et poulettes en croissance. Demandez informations et liste de prix dès aujourd'hui. **COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE, Marieville, Qué.**

COCHETS ed race lourde, approuvés du gouvernement, exempts de pullorose 5c. 100% — 3 semaines de viabilité garantie. Nos cochets de croissance rapide sont élevés pour vous donner les plus beaux et les plus gros poulets. Rocks Barrés au plumage rapide — Sussex — Rouges — Sussex X Rouges — Rouges X Rocks. Escomptes sur commandes données à bonne heure. Catalogue gratis. **KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.**

AVICULTEURS ! Nous pouvons remplir vos commandes de poussins certifiés dans les races suivantes : Gros Leghorn blancs, $11.50 le cent — Light Sussex, $12.50 le cent — Rock Barrés, $12.50 le cent. Conditions: $1 d'acompte par cent avec commande. S'adresser au **COUVOIR CERTIFIE A. GIRARD, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.**

REMEDES

ECZEMA, hémorroïdes, plaies, démangeaisons, enflure. Essayez l'onguent "CAMPREX" fameux composé à base d'extraits végétaux, $1. le pot. Si désiré, joindre huit noms et adresses de personnes que notre remède peut soulager. Envoyez une piastre pour paquet contenant l'onguent et recevez en plus une magnifique prime de valeur gratuite. **LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, Arthabaskaville, P.Q.**

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par **Les Pères Cisterciens** pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, $1.25 la boite. **PRIEURE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

TABLETTES TOUSSINES



Contre: Toux Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang, faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de **Toussines** prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix de $0.50 la bouteille. En vente chez le **Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.** ou chez votre marchand.

SIROP PULMOLINE

AUTRE préparation excellente s'employant spécialement contre la gourme du cheval. Grosse bouteille $1.50 franco. Onguent "OLISINE" enraye promptement crevasses, gales, plaies de tous les animaux de la ferme. La boite $1.00 franco. Envoyez mandat de poste avec votre commande. Agents demandés. Prix de gros avantageux. Adressez-vous à: **THOMAS-LOUIS GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, Qué.**



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, specialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lève-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.**

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200, Preston, Ont.**

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. METHODE qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur **PORCALINE - Tri-Tonik. PRODUITS FARM-O, 6544, rue Drolet, Montréal.**

TERRES A VENDRE :

60 ARPENTS terre à vendre, maison finie plâtre, étable cimentée bien finie, électricité partout, récolte de foin. **WILFRID ASSELIN, St-Germain de Grantham, Co. Drummond, P.Q.**

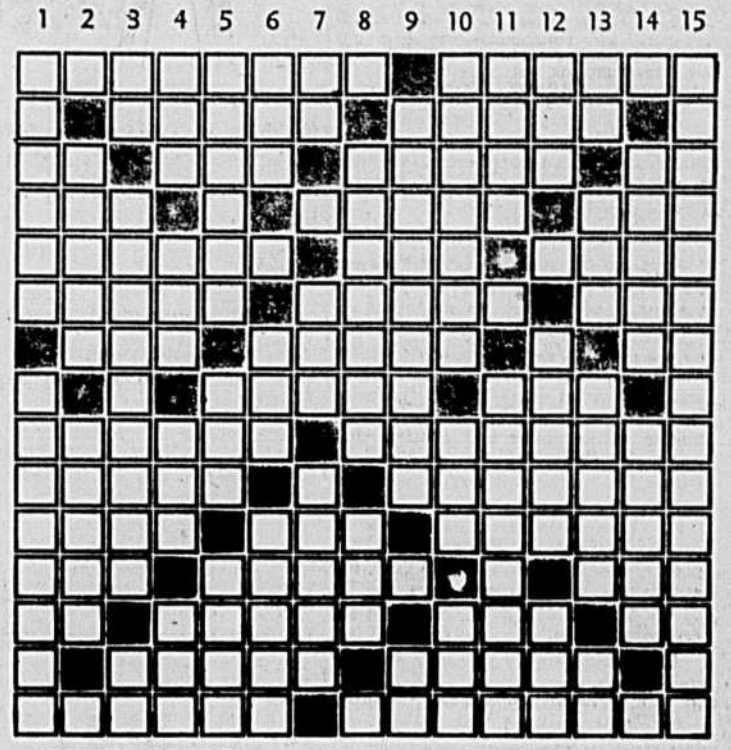
MANSEAU — Très beau poste. Terre planche cultivée, 90 arpents, vergers, ruchers, l'électricité, service autobus, voisin l'école, 2 milles village, gare, roulant complet, animaux Holstein, chevaux, cochons, volailles, maison 2 étages, grange, étable, porcherie, hangars, poulailler, eleveuse, garage. Tout parfait ordre. **GEORGES RAYMOND, Manseau, Co. Nicolet, P.Q.**

L'assiette de...

(Suite de la page 6)

que le propriétaire en ville peut rendre assez difficile le contrôle de son actif véritable. Il y a lieu de réajuster l'assiette de l'impôt tant au point de vue municipal, scolaire que religieux. Si le législateur a voulu avantager le cultivateur, il reste que beaucoup de municipalités et de commissions scolaires ont des revenus insuffisants. Le problème des commissions scolaires rurales n'est pas encore réglé. L'impôt rural est peut-être équitable, conclut M. Laplante, mais il est insuffisant.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"



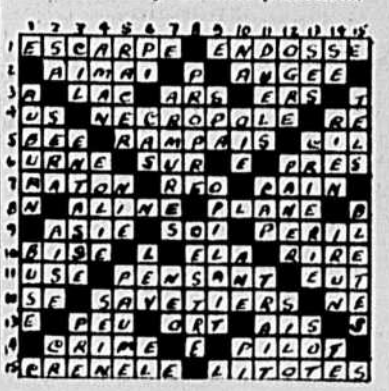
HORIZONTALEMENT

1—Femme qui a des petites manières affectées et ridicules. — Amas confus de choses.
2—Vent d'est, chez les Grecs. — Fille d'Acrisios, roi d'Argos.
3—Pron, pers. sing, 1ère pers. — Eprouva. — Ville où Napoléon III capitula à la tête d'une armée de 100,000 hommes. — Pron. pers. 3e pers.
4—Septième lettre de l'alphabet grec. — Vase de verre à large ouverture et à col très court. — Tête d'une tige de blé.
5—Large nuage pluvieux. — Ce qui constitue l'individualité. — Partie qui s'étend de l'épaule au coude.
6—Obligés. Trompe, égare. — 3e pers. du sing. du prés. de l'ind de gésir.
7—Ordre prescrit des cérémonies religieuses. — Entouré de tranches de lard. — Senior (abrév.).
8—Evister longtemps. — Planche de bois.
9—Matière vitreuse, qui nage à la surface des métaux en fusion. — Plaisanter, tourner en dérision.
10—Morceaux joués ou chantés par un seul artiste. — Exercice d'une charge pendant l'absence du titulaire.
11—Genre de palmiers des régions chaudes. — L'un des quatre points cardinaux. — Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes.
12—Morceau d'objets mis ensemble. — Anneau de cordage. — Et le reste (abrév.).
13—Préf. privatif. — Les différentes parties d'une habitation. — Promesse de mariage de surprise.
14—Fl. de Russie. — Tout bénéfice (par ext. et plur.).
15—Oeuf que l'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre. — Poésies faites pour être mises en musique et chantées.

VERTICALEMENT

1—Temps fort court. — Coction des aliments dans leur propre suc.
2—Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants. — Livre sacré des musulmans.
3—Pron. pers. 1è pers — Qui croissent sur le bord des eaux. — Particule du dialecte provençal.
4—V. manufacturière d'Allemagne. — Fin qu'on se propose. — Masse de pierre très dure, qui tient à la terre. — Qui marque le doute.
5—Espèce de vautour répandu dans toute l'Amérique chaude (plur.). — Préf. indiq. la séparation. — Appartenir.
6—Spn. de "rôti". — Avalée, en parlant d'une liqueur. — Allât çà et là à l'aventure.
7—En les. — Riv. de Suisse qui se jette dans le Rhin. — Ch. -l de c. (Corrèze).
8—Etre englouti dans l'eau. — Adj. poss. plur.
9—Déchirerai par une blessure. — Symbole chimique du baryum.
10—Niaiserie. — Riv. d'Allemagne affl. du Danube. — Avantageux, favorable.
11—Qui a rapport à l'anus. — Qui cause la soif.
12—Ecorce du chêne, réduite en poudre. — Couler lentement, comme de l'huile. — Nier, passé défini, 3e pers. sing.
13—Seconde note de la gamme d'ut. — Unité de travail (mécan.). — Ensemble de choses analogues. — Saint, (abrév.).
14—Serré, touffu. — Charrue sans oreilles.
15—Incendie qui entraîne de grandes pertes matérielles. — Bouquets de cheveux.

Solution du problème précédent





Un fermier apprend que le voisin a perdu sa troisième femme et compte sur lui pour assister à l'enterrement.

— Je ne peux pas y aller, dit-il à sa femme.

— Et pourquoi? grands dieux.

— Ecoute, Marie, ça finit par être gênant. C'est la troisième fois qu'il me le demande, et moi je n'ai jamais pu lui faire la même invitation.

Un jeune fiancé parlait avec un ami de l'objet de ses rêves.

— Alors, dit l'ami, la future est intelligente?

— Elle a de l'epsrit comme deux.

— C'est justement une femme comme cela qu'il te faut.

Ce bon employé — aussi timide que modèle — demande un jour de congé. A titre exceptionnel.

— Vous comprenez, explique-t-il ce sont nos noces d'argent. Alors .... Alors, ma femme et moi...

— Noces d'argent. Noces d'argent s'exclame le patron. Est-ce que vous vous imaginez qu'on va vous donner un congé, comme ça, tous les vingt-cinq ans.

Bébé, deux jours, tout rouge, crie dans son berceau.

Jacques, cinq ans, penché sur lui, l'observe et fait la moue:

— Et alors, maman, tu dis qu'il vient du ciel?

— Oui, mon chéri...

— Eh bien, ça ne m'étonne pas qu'on l'ait mis dehors!



Envoyez-nous 10c pour un catalogue illustré de farces, tours et magie en français.

Collins Joke & Magic Shop

375 Somerset ouest, Ottawa, Ontario

GROS et DETAIL

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Le marché à bestiaux

Bons prix pour les bêtes à cornes — Les prix des veaux — Bons indices de l'élevage porcin

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Victorien Pelchat, du service provincial de l'Industrie animale, de son bureau à 316, rue Bridge, Montréal.

Plus de la moitié des arrivages de bêtes à cornes étaient des bouvillons, des taures et des vaches de type de boucherie en provenance de l'Ontario, sur le marché de Montréal, lundi dernier, à l'exposition d'un lot expédié des Cantons de l'Est. La demande était très bonne et les prix ont atteint des niveaux vus depuis longtemps. Pourtant, les bouvillons et les taures de boucherie de choix étaient très rares. Les prix des bêtes à cornes étaient de 50 cents à $1.00 plus élevés que ceux du 13 février, eux-mêmes déjà supérieurs de 50 cents à $1.00 aux prix de la semaine précédente.

Les arrivages de veaux n'étaient pas encore nombreux (338 têtes), et ce nombre comprenait presque exclusivement des veaux de lait. Les prix étaient encore bons, mais il ne faudrait pas grand chose pour causer un fléchissement. A moins que l'entrée des acheteurs américains ne contribue à retarder la dégringolade annuelle du prix des veaux....

Ce ne sont pas tous les producteurs de porcs qui sont découragés. A preuve: des lots de jeunes porcs d'engrais provenant de l'extérieur de la province, et même de l'Ouest, se sont enlevés rapidement. A remarquer que du 1er janvier au 15 février 1950, le marché de Montréal a reçu 27,912 porcs dep lus qu'au cours de la même période l'an dernier.

Porcs abattus

A —	27.50
B1—	27.10
B2—	26.85
B3—	26.50
C —	25.50
D —	25.25
Légers	25.00
Lourds	25.60
(196 à 215 livres)	22.50
(216 livres et plus)	19.50
Blessés (à leur valeur	
Demi-castrats	21.00
Truies	17.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait

Choix	29.50-30.00
Bons	28.00-29.00
Moyens	26.00-27.00

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'industrie animale. 316 rue Bridge Montréal.

(Les sept agences à commission membres du MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE sont La Cooperative Canadienne du Bétail de Québec: M.-G Donovan; Ryan C. Bayne; W H. Maher Enr.; Mitchell & Beall; Emery Lauzon; Meunier et Frère).

Prix payés aux Cours à Bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles) le lundi, le 20 février 1950.

Communs	17.00-22.00
Veaux d'herbe	14.00-16.00
Antennais (un an)	12.00-13.00

Vaches

Choix (type à boucherie	17.50-18.00
Bonnes	16.50-17.00
Moyennes	15.00-16.00
Communes	14.00-15.00
Très communes	11.00-13.00

Taures

Choix	22.00-22.50
Bonnes	21.00-22.00
Moyennes	19.00-20.00
Communes	14.00-17.00

Taureaux

Choix (type à boucherie	19.50-20.00
Bons	18.00-19.00
Moyens	16.50-18.00
Communs	14.00-15.00

Agneaux

Non classés	20.00-24.00
Vieux moutons	6.00-12.00

Bouvillons

Choix	24.25-24.75
Bons	23.50-24.00
Moyens	21.50-23.00
Communs	18.00-21.00

Perspectives de l'élevage porcin

par Vict. PELCHAT, agr., service de l'Industrie animale

Dernièrement, les éleveurs de porcs de race pure d'Ontario ont tenu leur assemblée annuelle à Toronto. Contrairement à ce qui s'était produit aux assemblées annuelles des dernières années, alors que le prix du porc était élevé, qu'il n'y avait aucune inquiétude et que tout était reluisant dans cette production animale, l'assistance, cette année, était très nombreuse; il y avait au delà de 200 éleveurs présents. Nous avons pu constater ce fait à plusieurs reprises. Lorsque les périodes de transition arrivent, que les choses se tassent et que c'est un peu embrouillé pour ce qui concerne les marchés, les producteurs veulent être au courant des conditions réelles existantes.

En arrivant à Toronto, les éleveurs de porcs semblaient afficher passablement d'appréhension pour ce qui concerne le futur de cet élevage. Individuellement, chacun avait ses idées personnelles et tous avaient hâte de voir et connaître les réactions de l'ensemble des éleveurs et surtout des autorités dans le domaine de la production et du marché des animaux.

Les autorités concernées ne prirent pas de temps à afficher leur position et en l'occurrence, ce furent M. Reek, doyen du Collège agricole du Geulph, et M. W. A. Watson, chef du Service de l'Industrie animale au ministère de l'Agriculture d'Ontario.

M. Watson croit que l'année 1950 ne sera peut-être pas aussi prospère que le fut 1949, mais il assure les producteurs que ce ne sera certainement pas une année de dépression. Un grand nombre de cultivateurs se plaignent des hauts prix du grain; d'un autre côté, il ne faut pas oublier, dit-il, que lorsque le prix des grains se tient élevé, c'est là un signe de beau temps pour les éleveurs car si le prix des grains baisse sensiblement, il y a tout lieu d'appréhender une dépression. Il arrive alors que les grains, au lieu d'être vendus sur le marché ordinaire, sont employés pour l'engraissement des animaux; on garde donc plus d'animaux, un plus grand nombre de ces derniers est mis sur le marché et il en résulte évidemment un fléchissement des prix.

M. Watson dit aussi que la demande pour la viande sera très bonne en 1950; le pouvoir d'achat du consommateur sera encore élevé cette année étant donné que l'embauchage se maintient encore à un bon niveau malgré quelques fléchissements pouvant exister dans certains domaines.

A un prix minimum de $32.50 pour le bacon d'exportation, il est impossible de produire des porcs à perte, assure M. Watson, si le producteur surveille bien son coût de production. Après le 30 juin, personne ne sait les prix qui s'établiront pour les porcs, mais avec une production de 4 millions de porcs (prévisions pour 1950), cela donnerait moins de ⅓ de porc ou 50 livres per capita et le taux actuel de consommation de porc per capita est plus élevé que 50 livres. En conséquence, les perspectives sont donc très bonnes pour ce qui concerne notre marché domestique. En terminant, M. Watson a recommandé aux éleveurs de porcs d'Ontario de continuer à produire des porcs et *surtout de produire des porcs de qualité.*

Je puis dire sans crainte d'erreur que ces recommandations de M. Watson s'appliquent très bien à ceux du Québec. Depuis le mois de décembre, dans mes commentaires hebdomadaires, à plusieurs reprises je me suis montré optimiste pour ce qui concerne la production du porc dans le Québec, en 1950. Le temps de la spéculation est passé, mais cependant, en produisant de bons porcs de marché ainsi qu'en travaillant davantage à réduire le coût de production, on aura encore des profits à retirer de cet élevage. Aujourd'hui, encore plus qu'auparavant, je me sens bien à l'aise pour vous demander de maintenir au moins votre production de porcs, sachant que ce sont les mêmes recommandations qui furent faites aux producteurs de porcs d'Ontario par un homme de la valeur de M. Watson.

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 16 février 1950 inclusivement

POULETS ABATTUS

(au-dessus de 5 lbs)

Spécial de lait	41c-47c
A de lait	40c-46c
B	34c-40c
C	22c-31c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	34c-43c
A de lait	33c-42c
B	28c-36c
C	16c-27c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	31c-40c
A de lait	30c-39c
B	27c-33c
C	14c-26c

POULETS A GRILLER

(1¾ à 2½ lbs)

Spécial de lait	34c-41c
A de lait	32c-40c
B	27c-38c
C	18c-30c

POULES ABATTUES

(au-dessus de 5 livres)

Spécial	28c-31c
A	27c-30c
B	24c-28c
C	17c-22c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(De 4 à 5 livres)

Spécial	26c-30c
A	25c-29c
B	22c-25c
C	15c-19c

(Moins de 4 livres)

Spécial	21c-25c
A	19c-23c
B	18c-22c
C	13c-16c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus	23c-28c
4 à 5 livres	22c-26c
Leghorns	15c-20c

Poulets

5 livres et plus	32c-34c
2 à 3 livres	28c-32c

OEUFS

Semaine finissant le 16 février 1950 inclusivement

Prix de gros

(caisses gratuites)

A-Gros	38c-39c
Moyens	36c-37c
Poulettes	32c-33c
B	32c-33c
C	22c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	40c-43c
Moyens	37c-41c
Poulettes	36c-38c
B	36c-37c
C	31c-32c

Prix de détail aux consommateurs (en cartons)

A-Gros	43c-49c
Moyens	40c-48c
Poulettes	38c-44c
B	38c-44c
C	33c-36c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés lundi, le 20 février 1950

A-Gros	39c
A-Moyens	37c
Poulettes	33c-34c
B	33c-34c
C	23c-25c

Le marché aux fruits et aux légumes

Les prix des fruits et des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'agriculture, Bureau des inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier, le lundi, 13 février 1950.

BETTERAVES — $0.50 à $0.60; petites, $0.75 pour 50 livres.
CAROTTES — lavées, No 1, $1.10 à $1.25; No 2, et non lavées, $0.70 à $0.75 pour 50 livres.
CHOUX — $0.60 à $0.70 pour 50 livres.
CRESSON — de serre, $1. la douzaine de paquets.
ENDIVES — $0.35 la livre.
MENTHE — de serre, $1. la douzaine de paquets.
NAVETS — No 1, $1.10 à $1.25; No 2, $0.75 à $0.80 pour 50 livres.
OIGNONS — rouges, gros, $2.15 à $2.25; jaunes, $2.75; moyens, $1.75 à $2. pour 50 livres.
PANAIS — lavés, $1. à $1.10; non lavés, $0.75 le minot.
PERSIL — $0.50 la douzaine de paquets.
POIREAUX — $0.30 à $0.35; moyens, $0.20 à $0.25 la douzaine.
SAUGE ET SARRIETTE — $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.
TOMATES — de serre No 1, $0.15; No 2, $0.10 la livre.

A l'affiche au Japon !

La formule des Caisses populaires Desjardins a fait ses preuves en cinquante ans, et elle fait aussi son chemin. Au cours des derniers mois, le film bien connu, "Chacun pour tous", de l'Office National du Film a été montré à plus d'un million et demi de Japonais, dans des écoles, salles municipales et autres endroits du Japon encore occupé par l'armée américaine. Plusieurs pellicules canadiennes ont été montrées là-bas grâce aux services de distribution des autorités d'occupation.

Marché avicole à Montréal

Les oeufs A gros s'accumulent — Prix soutenus pour les volailles

Nous donnons ici, chaque semaine, le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, chef du Service d'aviculture de la Division de l'Industrie animale, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Montréal, le 16 février 1950

Les oeufs A gros ont montré beaucoup de stabilité depuis notre dernier rapport, les réceptions étant passables et suffisantes pour la demande. Les A moyens et les A poulettes deviennent plus rares et ne suffisent plus aux besoins, de sorte qu'ils sont maintenant l'objet d'une forte demande. Il existe une certaine accumulation d'oeufs A gros sur les parquets et l'on se prépare à faire le huilage pour entreposer les surplus. Les arrivages sont très faibles ce matin par suite de la chute de neige qui a embarrassé les routes; comme la demande est bonne les prix des A gros et A moyens ont monté.

Le marché des volailles abattues reste soutenu. La demande chez les détaillants se maintient bonne et l'on doit se rabattre sur les stocks entreposés pour l'alimenter car les envois frais tués sont très faibles.

Le marché des volailles vivantes a manifesté une tendance plus ferme au cours de la semaine, résultant de livraisons plus légères de façon générale et inférieures aux besoins, car la demande est excellente actuellement.

Noé HENAULT,
Inspecteur général.

Beurre et fromage

Si, depuis quelques semaines, nous n'avons pas parlé ici de la situation dans le commerce du beurre et du fromage, c'est qu'il ne s'est pas produit de changement notable, et qu'il est à peu près impossible de prédire quoi que ce soit. Le beurre accumulé l'an dernier par le gouvernement fédéral s'écoule tranquillement, au fur et à mesure que les acheteurs en demandent. Ceux-ci sont prudents, et n'achètent que par petites quantités. Le prix fixé de 58 cents sera en vigueur jusqu'au 31 mars. Y aura-t-il du nouveau dans la politique fédérale? C'est ce qu'on verra peut-être au cours de la présente session des communes. Quant au fromage, il en vient très peu de la campagne et il s'écoule facilement au prix du marché domestique qui est de 27¾ à 28 cents, f.a.b. Montréal.

Le prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Ile-du-Price-Edouard	1.40 à 1.45
Blanches du N.-B.	1.20 à 1.25
Blanches du Québec	1.05 à 1.15

La récolte de bleuets en 1949

L'estimation finale de la dernière récolte de bleuets dans la région Chicoutimi-Roberval-Lac-Saint-Jean a été de 12,606,756 livres d'une valeur de $1,245,222. En 1948, la récolte avait été de 4,331,997 livres représentant une valeur de $669,345. Cette région reste encore le centre lep lus important de production de la province. Elle fournit 62.6% de la récolte totale. La récolte de l'Abitibi se classe au second rang avec une production de 4,481,334 livres. Le prix moyen payé aux producteurs de la région en 1949 a été de dix cents la livre. Ce prix est d'environ 33% inférieur à celui payé en 1948.

27



Le Comité des industries avicoles tenait récemment son assemblée annuelle. Cette photo groupe les nouveaux élus: assis, de gauche à droite, MM. W.-A. Maw et Jacques de Broin, réélus présidents conjoints. M. Roger Paiement, agronome et instructeur avicole, nouveau secrétaire, et M. A. Lacharité, directeur. Debout, quatre autres directeurs (de gauche à droite) MM. R. Lécuyer, Clifford Oswald, A. Gratton, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, et G. Vincent, gérant de la Coopérative avicole de St-Damase.

Il faut porter . . .

(Suite de la page 1)

d'un crédit à long terme, à la coopération et à l'association professionnelle — i.e. à la Coopérative Fédérée, l'U.C.C. et la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Mais la pierre d'achoppement semble être le coût de production. "Il y a trente ans et plus qu'on en parle sur tous les tons, dit M. Toupin, mais je suis encore à voir la réalisation systématique de tous les principes qui ont été enseignés." En industrie laitière, par exemple, on ne réussira pas à moins d'obtenir une moyenne de 8,000 livres de lait par vache par année, c'est prouvé. Et le grand secret réside dans l'alimentation. Comme nos animaux passent six mois à l'étable, il nous faut absolument engranger de bons foins ou mieux, employer les ensilages d'herbes, et cesser d'employer du mauvais foin qu'il faut ensuite compléter par des engrais alimentaires dispendieux. En été, utiliser toutes les ressources du pâturage, car la pauvreté de nos herbages seule explique la pauvreté actuelle de notre production du lait. En industrie porcine, M. Toupin croit que ceux qui font de l'agriculture familiale commettrait une bêtise formidable s'ils abandonnaient l'élevage du porc. En alimentant de bonne façon, en utilisant le lait écrémé, il y a moyen de réaliser un bon profit net par porc. Quant aux gros producteurs, ceux qui spéculent avec cet élevage, M. Toupin est indifférent à leur sort et les laisse à leurs troubles.

Résolutions

L'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes:

1. — Que la Province augmente les subventions à toutes les expositions des classes A et B en 1950;

2. — Que la Société voie à la préparation de juges compétents et nombreux pour les expositions;

3. — Que la Société proteste auprès de la Canadian Freight Association au sujet des tarifs de transport pour les animaux envoyés aux expositions;

4. — Que des félicitations soient adressées à l'U.C.C., à la Coopérative Fédérée et à la Fédération Canadienne de l'Agriculture pour la lutte qu'elles livrent en faveur du soutien des prix agricoles;

5. — Que la Loi des épizooties soit entièrement respectée dans la région de Beauharnois où il y a un fort mouvement d'expéditions d'animaux vers les Etats-Unis.

6. — Que des remerciements soient adressés aux ministères provincial et fédéral de l'Agriculture pour l'aide financière et le support qu'ils ont accordés à la Société durant l'année écoulée.

Nouveau président

Un nouveau président et un nouveau secrétaire ont été élus. M. J.-P. Beauchemin, de Verchères, devient président, tandis que le nouveau secrétaire est M. Armand Ouellette, agronome, de Québec, qui remplace M. R.-P. Sabourin, démissionnaire. Les directeurs de la Société pour 1950 seront MM. A. Jargailles, 1er vice-président, Azellus Lafortune, substitut, le R.Fr. Firmin, 2è vice-président, MM. Ernest Sylvestre, Roland Pigeon, J.-A. Ste-Marie, A. Lavallée, Jos. Hébert, Alex Fournier, N.-G. Bennett et C. M. Yates.

Près de 100 . . .

(Suite de la page 5)

Comité exécutif: MM. Joseph Hébert, de Bécancour, président (depuis 28 ans), J.-R. Pelletier, agronome, vice-président, de Ste-Anne de la Pocatière, Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe, et Armand Bourassa,—M. Bourassa, de Yamachiche, a été réélu à la place de M. Louis-Philippe Villemaire, qui s'est retiré en proposant lui-même M. Bourassa.

Le secrétaire demeure M. Maurice Hallé, de Sweetsburg, et le propagandiste, M. Marc Leclerc. L'aviseur technique de la société est M. Andréa St-Pierre, directeur de la Ferme de Deschambeault. Le bureau de direction comprend, en outre, MM. Timothée Gagnon, du Bas de Québec, Emile Bolduc, de La Durantaye, Edmond Pilote, du Lac-St-Jean. Il y a trois comités: celui de l'enregistrement supérieur, présidé par M. l'abbé G.-David Jean, curé de St-Eloi; de la publicité, présidé par M. Maurice Hallé, et le comité conjoint des Expositions, dirigé par M. Ernest Sylvestre.

Plusieurs autres nominations ont été faites, pour des représentants de la Société: aux Annales Nationales, M. J.-R. Pelletier; à l'Exposition de Québec, M. Alexandre Fournier; à l'Exposition de St-Hyacinthe et à celle de Toronto, M. Ernest Sylvestre.

Enfin, on a reconnu les longs services rendus par le Dr J.-A. Vigneau, m.v., en le recevant dans la Société comme membre à vie.

L'assemblée s'est terminée par la présentation des premières scènes d'un film monté par la Carrière Deschambeault sur la fabrication de la pierre à chaux "Calco". La pellicule donnera une démonstration claire et concluante sur l'utilité de la pierre à chaux. M. J.-Bruno Potvin, agronome, représentant de la Carrière Deschambeault, a donné les explications nécessaires. M. Potvin est aussi publiciste de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens.

M. E. Sylvestre . . .

(suite de la page 5)

gé cette politique, conseillant de surveiller particulièrement l'alimentation, la qualité, sont de première importance pour la vente.

M. Ernest Sylvestre a été réélu président de la Société. Les membres élus à l'exécutif sont MM. P.-E. Girard, vice-président, X.-N. Rodrigue, secrétaire, P. Therrien et J. Perron, directeurs. Les autres directeurs sont MM. J.-P. Bérubé, Georges Denis et J.-P. Lizotte. Le R. P. Faflamme, du collège Saint-Laurent, a présenté à M. Sylvestre une coutellerie décernée au meilleur producteur de 1949. Les maisons de salaison, représentées par M. Adrien Morin, ont remis à M. Ph. Payeur, un prix de $25 pour avoir expédié la truie qui a obtenu le plus haut pointage en 1948. Le prix n'aurait pu être donné avant, parce que le gagnant doit l'année qui suit, pour avoir droit à son prix, acheter du pur sang. M. Morin a donné un aperçu du marché du porc pour les prochains mois. Il prévoit une stabilisation jusqu'à octobre 1950 alors que la production sera plus lente et les approvisionnements plus difficiles.

Rendement des patates aux Etats-Unis

Un communiqué émanant du secrétariat de l'Agriculture aux aux Etats-Unis soulgine que la superficie ensemencée en pommes de terre dans ce pays l'an dernier fut la moins considérable au cours des soixante-dix dernières années. Le fait n'a cependant pas empêché les cultivateurs américains de récolter, pour la cinquième fois en sept ans, plus de 400 millions de minots. Si l'on est enclin à trouver cette situation paradoxale, on n'a qu'à songer aux rendements qui ont considérablement augmenté pendant le dernier demi-siècle. Un choix plus soigné des terres favorables à la culture des pommes de terre et l'emploi de meilleures variétés ont permis de produire beaucoup plus sur une surface moins grande. Le rendement moyen, qui avait été de 216 boisseaux à l'acre en 1948, a été de 211 en 1949. Dernièrement, le gouvernement a annoncé son intention de soutenir le prix des pommes de terre à 60% de la parité et recommandé aux producteurs de réduire de sept pour cent la superficie ensemencée en 1950.

La sélection des brebis

Dans les fermes où l'élevage du mouton se fait sur une grande échelle, on accorde d'ordinaire beaucoup d'importance au poids dans la sélection des brebis ou de bêtes de remplacement. Il est en effet reconnu que, moyennant une alimentation identique, une brebis plus pesante a chance d'élever un agneau qui sera en meilleure condition de chair et de poids au temps du sevrage. C'est d'ailleurs ce qu'on a expérimenté à la ferme expérimentale de Manyberries, dans l'Alberta. Les agneaux élevés de brebis d'un poids moyen de 100 livres pesaient chacun 67 livres et demie au temps du sevrage. Par ailleurs, les agneaux élevés de brebis d'un poids approximatif de 150 livres pesaient chacun près de 74 livres au temps du sevrage. La différence peut sembler assez négligeable pour un petit troupeau, mais étant donné que la viande d'agneau est vendue au poids, cette différence devient très importante lorsqu'elle s'applique a des troupeaux considérables tels que ceux, par exemple, des "ranches" de l'Ouest. Chez ces éleveurs, la sélection des brebis est une opération de tout premier ordre qui, à l'occasion, peut servir d'exemple aux cultivateurs et éleveurs des provinces de l'Est. En d'autres termes, le bétail à la ferme est le client immédiat à qui le cultivateur vend les produits de ses champs. Si le client est efficace, il y a chance que la transaction soit meilleure et le profit plus élevé.

Les chemins de fer en 1950

En 1350, il n'y avait que 55 milles de voie de chemin de fer au Canada. Ces quelques milles ont été amalgamés au réseau Canadien national qui compte maintenant plus de 24,000 milles de voie servant les dix provinces canadiennes et onze Etats des Etats-Unis.

Les projets de lois agricoles

Principaux projets de loi concernant l'agriculture inscrits au feuilleton de la Chambre à Québec

Parmi les projets de loi déjà inscrits au feuilleton de la Chambre qui seront bientôt soumis à la députation, à l'Assemblée législative de Québec, pour être discutés au cours de la présente session, mentionnons un bill du crédit agricole qui demande une somme additionnelle de $8 millions pour prêter aux cultivateurs dans le besoin. Le taux du prêt reste le même: 2 1/3 pour cent pour l'intérêt et 1 pour cent pour l'amortissement en 39 ans. Les cultivateurs peuvent toutefois rembourser avant échéance. Ils usent, du reste, largement de ce droit.

Le bill numéro 9 a trait à l'électrification rurale. Il demande un crédit supplémentaire de $3 millions aux $12 millions autorisés par la loi de 1945 "pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise des coopératives d'électricité".

Un autre bill portant le No 30 concerne le drainage. Il a pour but de permettre au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le ministre de la Voirie ou le ministre des Travaux publics à exécuter les travaux relevant du gouvernement de la province, en vertu des projets de construction de drainage des terres jusqu'à concurrence de $2 millions.

Enfin, le bill No 3 crée un ordre du mérite du défricheur. Jusqu'ici il existait une "section des colons" dépendant de l'ordre du mérite agricole. Désormais, les défricheurs pourront aspirer à des honneurs créés spécialement pour eux. Des titres de commandeur, officier, chevalier de l'ordre du mérite du défricheur seront décernés chaque année à la suite d'un concours. Il y aura aussi une section pour les jeunes colons.

On remarque une série d'autres projets de loi concernant le changement du nom de Spencer Wood en celui de "Bois de Coulonge", l'habitation familiale, le drapeau fleurdelisé dont on consacrera l'adoption, l'éducation, le bien-être social et les assurance, de même que la protection que le gouvernement veut accorder aux municipalités de paroisse, de village et de ville contre les incendies. Ce bill autorise un crédit jusqu'à concurrence de $500,000.



Le Dr Raoul LAURENCE qui vient d'être élu par acclamation maire de Coaticook.

CRIBLURES . . .

(Suite de la page 3)

duction animale du Comté des Deux-Montagnes. Il vaudrait la peine qu'on étudie la constitution de ce groupement, les résultats tangibles qu'il a donnés chez ses membres, et les intéressantes statistiques qu'il a accumulées depuis plusieurs années. On a peut-être là la formule ou, en tout cas, une formule déjà expérimentée et qu'il n'est pas défendu d'adopter et d'améliorer, le cas échéant. Pourvu qu'on l'abaisse, ce coût de production!...

G.-N. F.

A Saint-Anselme

Cinquante-deux élèves ont suivi les cours avicoles donnés à Saint-Anselme, dernièrement, grâce au Service de l'Aide à la jeunesse de la province de Québec, en collaboration avec les Services de l'aviculture des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture. Une trentaine d'auditeurs libres y assistèrent aussi.

M. Roland Brassard, instructeur en aviculture à Louiseville, dirigeait les cours, assisté de MM. Roger Paiement, Ludovic Gauthier, Dominique Gagné et Roland Gastonguay, spécialistes en aviculture.

L'union fait mieux qu'additionner des forces: elle les multiplie. Deux hommes, luttant ensemble contre un troisième, n'ont pas seulement deux chances sur trois de l'emporter. Ils en ont 99 sur 100.

Le cours à domicile

(Suite de la page 21)

produits agricoles et de l'importation de denrées que nous ne produisons pas au pays ou que nous devons importer pour compléter nos approvisionnements domestiques.

Voilà, dans les grandes lignes évidemment, la structure actuelle de notre ministère fédéral de l'Agriculture. L'on constate facilement que cette étude nous a permis de jeter un coup d'oeil rapide sur un bon nombre de nos lois agricoles et sur la plupart des politiques d'aide technique et économique du ministère fédéral.

QUESTIONNAIRE

1.—*En quelle année fut établi le ministère fédéral de l'Agriculture?*

2.—*En quoi consiste le travail du service des Fermes expérimentales?*

3.—*Combien trouve-t-on de fermes expérimentales dans Québec?*

4.—*Le ministère fédéral s'occupe-t-il de renseigner les cultivateurs sur les conditions des marchés?*

5.—*Quel est le travail de la section des consommateurs?*

6.—*L'Office de Soutien des Prix agricoles consulte-t-il les représentants des cultivateurs?*

Référence

(1) — Rapport du ministre de l'Agriculture, année terminée le 31 mars 1948.



Les cactus sont des arbres ou arbrisseaux qui ne croissent que dans les pays chauds. Inutile d'en chercher, on n'en verra pas dans les forêts du Canada. Pourtant, on a réussi à acclimater cette plante rébarbative au moindre froid. Empressons-nous d'ajouter que c'est dans les serres du Jardin Botanique de Montréal. La photo ci-dessus fait voir quelques-uns de ces beaux spécimens qui paraissent assez bien s'accommoder de notre climat.



La mouche à scie du sorbier

Le sorbier est un de nos plus beaux arbres d'ornement et il est très recherché pour l'ornementation des parterres et des jardins Jusqu'à présent on ne lui connaissait guère d'ennemis importants, mais depuis quelques années son feuillage est toujours fortement abîmé vers le début de l'été par les larves d'une mouche à scie qui nous vient d'Europe.

Le Dr Lionel Daviault, directeur du Bureau d'entomologie du ministère des Terres et Forêts nous informe qu'il est facile de prévenir les défoliations occasionnées par cet insecte, à la condition d'arroser le feuillage des sorbiers peu de temps avant la naissance des jeunes larves avec une solution insecticide à base d'arséniate de plomb. Pour cette raison, il est très important d'examiner régulièrement au printemps les arbres que l'on désire protéger pour déterminer la date exacte de la ponte des oeufs. Ceux-ci sont introduits dans des sortes de poches que la femelle produit avec sa scie dans les dents qui garnissent le pourtour de la feuille. Sous l'effet de la piqûre, les tissus entourant chaque oeuf se mettent à proliférer et il vient à se former une boursuflure très visible à l'oeil nu. Dès que l'on constate la présence de ces boursouflures, il est temps d'arroser.

A leur naissance les larves sont très petites et elles s'installent immédiatement sur la tranche du limbe qu'elles commencent tout de suite à dévorer. Elles sont alors peu visibles, car leur corps épouse toujours étroitement le bord de la blessure, mais à la moindre excitation elles réagissent fortement en relevant leur abdomen d'un coup brusque et lui font prendre une position en "S" très caractéristique. Rien de plus curieux alors que de voir toutes ces petites larves formant comme une frange tout autour du limbe.

Le développement des larves est très rapide; il prend de 15 à 22 jours suivant la température. La température a donc une grande influence sur l'évolution de cet insecte et ceci explique pourquoi il a deux générations dans les régions les plus chaudes de notre province, tandis qu'il n'en a qu'une dans les régions les plus froides.

A cause de ces différences dans le comportement de l'insecte suivant les régions, il est impossible de dire la date exacte où l'on doit faire les arrosages.

L'arséniate de plomb doit être employé à raison de 3 cuillerées à soupe rases par gallon d'eau.

N'introduisez aucun animal étranger dans vos établissements pour fins de reproduction sans connaître leur généalogie et celle du troupeau dont il provient.

Bûcherons, soyez sur vos garde!

D'ici quelques semaines, les chantiers auront terminé leurs opérations et l'on verra revenir la caravane des bûcherons.

Je crois bien qu'à cette périodeci de l'année, il convient de faire les mises en garde habituelles au sujet des dangers qui guettent les bûcherons sur le chemin du retour où parfois il y a de véritables bandes organisées pour les voler. Voici un exemple.

Il y a quelque temps, un jeune homme de la région de Dolbeau arrivait à Québec, venant des chantiers de Brown Corporation, à Sanmaur. Il portait sur lui le fruit de son dur travail. A la gare, il rencontre un jeune homme s'offrant de l'aider à trouver une bonne place où il pourrait reposer à son aise en attendant de reprendre son train qui devait le ramener chez lui. Il lui indiqua une maison de chambres où notre jeune homme, trop confiant, alla se reposer.

Quelle ne fut pas sa stupeur, voire son désespoir, à son réveil, vers 5 heures de l'après-midi. Il avait été volé et il ne lui restait plus un seul cent sur lui. Découragé, il alerta la police qui, malgré d'actives recherches, ne put que lui dire que "c'était bien de valeur". Comme consolation, c'est mince.

C'est alors qu'un bon samaritain conseilla à ce jeune homme d'aller à la *Maison du Bûcheron* raconter son aventure et demander l'assistance que la Maison ne manque pas de donner aux bûcherons dignes de confiance, lorsqu'ils sont mal pris.

Après avoir écouté sa plainte, je ne pus m'empêcher de lui dire: "Pauvre jeune homme, pourquoi n'es-tu pas venu à la Maison du Bûcheron de l'U. C. C. en descendant du train? Tu n'en avais donc pas entendu parler dans ta région? Tu ne savais pas qu'il y avait à Québec un foyer pour vous aider et vous protéger?"

Il me répondit que, dans sa région, il n'en avait pas beaucoup entendu parler. Par contre, dans le chantier, on lui avait bien conseillé de ne pas y aller, car "c'était un trou, et qu'en plus des poux, des puces, des punaises et des coquerelles, il était sûr de se faire voler".

Ayant préféré suivre les conseils de quelques têtes fortes, qui ont généralement beaucoup d'influence dans les camps, il a écouté les avis d'un individu qu'il ne connaissait pas et qui l'a dirigé justement vers cet antre de poux, de puces, de punaises, de coquerelles et de sauterelles qu'il redoutait tant! Il s'est fait voler, par-dessus le marché.

Après avoir analysé les faits de sa triste histoire, et vu que les opérations sont à la veille de se terminer un peu partout, nous lui avons conseillé de se rendre chez lui et, à cette fin, nous lui avons prêté la somme qui lui était nécessaire pour réintégrer son foyer familial.

Conclusion: La Maison du bûcheron de l'U. C. C. offre toujours son toit hospitalier aux cultivateurs et bûcherons qui sont de passage à Québec. Au Chantier, comme dans la Paroisse, ceux qui connaissent l'U. C. C. et sa Maison du Bûcheron savent bien que, pour une somme modique, les bûcherons pourront coucher dans des chambres bien propres et dans de beaux lits blancs; qu'ils pourront avoir un repas substantiel à la salle à manger; qu'ils pourront, s'ils le désirent, déposer leur argent, sans frais, à la caisse de sûreté de la maison; qu'au magasin, ils pourront se procurer le linge qui leur sera nécessaire aux prix les plus avantageux; qu'enfin la Maison du Bûcheron est le chez soi du bûcheron et que, loin de sa famille, il trouvera là une atmosphère familiale et la protection dont, à tous points de vue, il pourrait avoir besoin.

Samuel AUDETTE,
vice-président général
de l'U. C. C.

Un bûcheron se fait voler $600

Un bûcheron qui avait commis l'imprudence de retirer un montant de $600 de la caisse de sûreté de la Maison du Bûcheron, à Québec, s'est fait voler par une fille de moeurs légères avec qui il avait fait connaissance. Il a averti la Sûreté municipale de Québec qui a fini par retracer la coupable qui s'apprêtait à partir pour Montréal. Elle avait un montant de $500 sur elle. Le juge a ajourné la sentence pour permettre à la police de remettre au bûcheron les $500 trouvés sur l'accusée. Le bûcheron en question a admis avoir pris un coup de trop. Il devait partir au cours de la journée pour retourner dans sa paroisse. Cette histoire vécue devrait, une fois de plus, mettre en garde les bûcherons qui sont de passage à Québec. Il existe une caisse de sûreté à la Maison du Bûcheron, c'est pour s'en servir.

REMERCIEMENT

Madame Georges Mainville et ses enfants désirent remercier sincèrement tous les bûcherons et coopérateurs et les membres de l'U.C.C. qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies par des visites, offrande de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Georges Mainville, dirigeant des Chantiers coopératifs, inhumé à Ste-Anne de Roquemaure, le 30 novembre 1949.

Cours d'initiation forestière pour jeunes ruraux à Duchesnay

Cinquant-cinq jeunes ruraux, presque tous des fils de cultivateurs propriétaires de terres à bois et d'érablières, viennent de suivre avec beaucoup d'intérêt, à la Station forestière de Duchesnay, un cours d'initiation forestière de quinze jours.

Organisé par le bureau de renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts, en collaboration avec la station forestière de Duchesnay du même ministère et le Service de l'Aide à la Jeunesse, le cours permit à ces jeunes de la campagne de se rendre compte de l'importance économique de nos forêts, d'acquérir de précieuses connaissances de base en sylviculture, d'apprendre les rudiments du mesurage des bois abattus, du séchage des bois à l'air libre, de la culture de la terre à bois et de l'érablière. Il leur a également appris le montage et l'affûtage d'une hache et d'une scie.

L'enseignement théorique et pratique fut donné par des ingénieurs du bureau de Renseignements forestiers et par des professeurs attachés à la station de Duchesnay.

A l'examen qui clôtura le cours, M. Lucien Tremblay, de Saint-Fidèle, comté de Charlevoix, se classa premier en conservant 97.5 points sur 100, tandis que M. Marcel Lavigne, de Luskville, arrivait bon second.

Voici maintenant le nom des élèves inscrits au cours:

J.-Marc Bossé, Lacorne, Abitibi; Placide Bernard, Béarn, Témiscamingue; Simon Simard, Ville-Marie; Marcel Lavigne, Gatineau; Marius Hudon, Parent; Alphonse Allaire, J.-Paul Gagnon, Jacques Gervais, Arthur Lehoux, Normand Périgny, Saint-Tite, Laviolette; J.-M. Baril, Léo-Paul Bergeron, J.-Roger Dessureault, Saint-Narcisse, Champlain; Jacques Grenier, Fabien Lemay, Saint-Gérard, Saint-Maurice; Justin Jacob, Léonce Jacob, Hérouxville, Laviolette; Walter Trudel, Saint-Justin, Maskinongé; Jimmy Welsh, Sainte-Christine, Portneuf; Roland Alain, C.-H. Bédard, René Frenette, C.-Henri Hardy, Saint-Basile, Portneuf; Georges Denis, Aimé Doré, Jacques Godin, Paul Hovington, Donat Pagé, Georges Pagé, J.-Baptiste Plamondon, Philippe Plamondon, Léo Sauvageau, Les Ecureuils, Portneuf; Georges Marcotte, Chute à Panet, Portneuf; Lucien Tremblay, Saint-Fidèle, Charlevoix; Laurent Bilodeau, France Boivin, Marcel Harvey, Aurélien Langevin, Gilbert Lapointe, Léo Martin, Noël Noël, Jules Potvin, Guy Simard, Marcel Simard, Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean; Alphonse-Benoit Tremblay, Hébertville; Marcel Tremblay, Sainte-Hedwidge, Roberval; Clément Bolduc; Sainte-Clotilde, Beauce; Tancrède Bizier, Sainte-Sabine, Bellechasse; Paul Thibeault, Montmagny; J.-Philippe Dubé, Notre-Dame du Lac, Témiscouata; Rodolphe O'Leary, Rivière-Bleue, Témiscouata; Maurice Roy, Sainte-Marguerite, Dorchester; Gaston Collin, Saint-Adelme, Matane.

Contre les taupins (vers fil de fer)

Le Lindane, un insecticide manufacturé à Richmond, Californie, par la Spray-Chemical Corporation, sert à contrôler efficacement les taupins (vers de fil de fer) et autres insectes qui s'attaquent aux graines de maïs, betterave à sucre, coton, fèves et autres récoltes. En écrivant là-bas pour demander des renseignements sur ce nouveau produit, veuillez mentionner ce journal.

L'Aliment le moins coûteux sur le marché

avec environ 90% de la valeur nutritive des grains

LA MELASSE PURE DE SUCRE DE CANNE

WIB

s'emploie de plus en plus par ceux qui recherchent des résultats aux plus bas prix dans l'alimentation du bétail. Vous aurez avantage de faire venir la brochure GRATUITE sur l'alimentation :

"COMMENT ALIMENTER"

Demandez-la en écrivant à :

CANADA WEST INDIES MOLASSES CO. LTD.

5400 "L" est, rue N.-Dame, Montréal

